Le Sillon

et

Les Catholiques

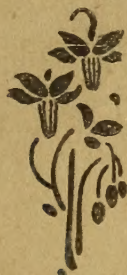
PUBLIÉ AVEC AUTORISATION

Louis COUSIN

Le Sillon

et

Les Catholiques



PARIS
LIBRAIRIE DE P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR
22, RUE CASSETTE, 22

AVANT-PROPOS D'ÉDITEUR

L'éditeur doit un mot d'explication aux lecteurs bien informés qui ont suivi le mouvement du Sillon en ces dernières années. La publication de ce livre, chez lui, pourra, en effet, paraître singulière aux yeux des uns, inopportune aux yeux des autres. Y chercher un désaveu quelconque d'auteurs qui ont cru devoir critiquer les doctrines du Sillon, — ou encore une sorte de réparation à l'égard de ses membres, — serait une grave erreur. Invité à publier un livre qui exposât la situation du Sillon, et après avoir reçu des autorités compétentes l'assurance formelle qu'un tel livre pouvait être publié, il n'a pas craint d'accepter cette charge, — heureux si, pour sa faible part, il peut contribuer à rapprocher les uns des autres des catholiques que séparent des divergences d'opinions. Tel peut être le rôle d'un éditeur catholique en certaines circonstances, abstraction faite de ses opinions personnelles.

CHAPITRE PREMIER

Pourquoi ces pages ?

L'ouvrage *Vie et doctrine du Sillon* et le présent livre. — Points d'interrogation et parti-pris. — Ce que l'auteur ne prétend pas faire. — Il faut être soumis aux Pasteurs. — Les journalistes n'ont d'autorité que par la rectitude de leurs procédés. — Un regret. — Exposition et non polémique. — Procédé suivi dans la composition de cet ouvrage ; raison de ce procédé.

C'est en 1896 que j'ai connu les fondateurs du *Sillon*. (1) Depuis lors, j'ai toujours eu avec eux les relations les plus intimes et n'ai jamais cessé d'être au courant de leurs idées, de leurs travaux et de leurs difficultés.

A cause de cela j'ai pu, en 1906, écrire le livre intitulé *Vie et doctrine du Sillon*, dont amis et

---

(1) J'ai rencontré Marc Sangnier au berceau même du *Sillon*, à la Crypte du Collège Stanislas, alors dirigé par les religieux de la Société de Marie.

adversaires ont reconnu l'exacte information ; à cause de cela encore, dans les pages qui vont suivre, je voudrais, en dissipant des malentendus, répondre aux points d'interrogation qui se posent actuellement dans bien des esprits à propos de l'œuvre entreprise par Marc Sangnier et ses amis.

J'ai dit : répondre à des points d'interrogation, car ceci est faisable ; mais je n'essaierai pas de lutter contre des partis-pris irréductibles. (1) Les

---

(1) Nous avons lieu de croire que ces partis-pris existent, car les quelques citations qu'on va lire semblent bien en être l'expression ; nous les avons choisies, entre beaucoup d'autres en écartant celles que leur forme violente et grossière nous empêchait de reproduire :

Voici comment on représente les personnes :

« ...l'orateur purement passionnel sinon névropathe et le penseur nul, annulé, abruti qu'est M. Sangnier. » (Henri Vaugeois dans l'*Action française* du 26 avril 1909.)

« C'est plus que de la haine, c'est du *mépris* que le *Sillon* doit inspirer aux consciences droites. Si j'avais à choisir entre *le dernier des anarchistes, entre le plus taré des socialistes et le meilleur des Sillonnistes,* mon choix serait fait dorénavant, car le *Sillonniste a une âme de traître et des instincts de trahison.* » (*Le Jaune,* 7 juillet 1906.)

Et l'expression n'a pas dépassé la pensée de l'auteur :

« J'ai pesé mes mots et dit ce qui est vrai — avec sincérité — sans passion, sans faiblesse... » (*Le Jaune,* 11 août 1906.)

Voici comment on analyse les méthodes sans apporter d'ailleurs aucune preuve à l'appui des graves accusations qu'on formule :

quelques chapitres qu'on va lire ne seront donc pas une polémique, mais une simple et calme exposition. Les adversaires à qui je viens de faire allusion, qui ont leur siège fait, prétendront peut-être que c'est habileté, que « le serpent sillonniste se cache sous les herbes folles de sa doc-

---

« Cette question, dans les termes où vous la posez, semble exclure de votre part tout espoir d'éclairer les vrais Sillonnistes et de les ramener *au bons sens*, à la *raison*. N'usez jamais votre encre à convaincre des gens à *mentalité hérétique*, et qui ne *veulent* pas être convaincus... « On naît Sillonniste ». Hélas ! oui, comme on naît avec une déformation cérébrale ». (*Croix des Ardennes*, 4 juillet 1909.)

« N'est-il pas de la dernière évidence que le mouvement du *Sillon* est une tentative de réforme religieuse ; que pour fortifier une thèse on *dénature* le catholicisme, on *estropie* sa discipline, on *luxe* ses méthodes, on *désarticule* ses dogmes immuables, on l'assouplit en un mot à la frénésie d'une passion démagogique aussi absurde qu'inefficace ? » (*Courrier des Ardennes*, 19 juin 1909.)

Les Sillonnistes auront toujours la plus filiale vénération pour S. S. Pie X, qui leur a dit à Rome, en 1904 : « ...Pour vous je ne veux pas être seulement un père, mais un ami ». (Cf. ce même ouvrage, au chapitre X), et on écrit contre eux ces lignes dont la rédaction à elle seule montre qu'on se livre à un exercice de pure invention :

« Ecoutez-les surtout dans l'intimité, pour eux, Pie X *c'est le rétrograde*... ils n'oseront pas écrire ces expressions empruntées au dictionnaire des loges, mais c'est entre eux qu'ils se passent ces expressions avec un sourire indéfinissable ». (L'*Action catholique française*, citée par la *France chrétienne*. Année 1909, p. 295.)

trine » ; nous laisserons dire. L'important, pour nous, c'est que notre témoignage soit sincère, sans réticences et sans subterfuges, puisque c'est par là seulement qu'il pourra être digne des lecteurs à qui il s'adresse, c'est-à-dire de ces catholiques qui ont des inquiétudes à l'endroit du *Sillon*, mais ne veulent pas le condamner sans le connaître.

Les difficultés sur lesquelles ce modeste travail doit jeter un peu de lumière, touchent plus d'une fois aux rapports délicats de l'action temporelle des citoyens avec l'autorité spirituelle de l'Église. Aussi ne prétendons-nous point donner des solutions, ceci est du ressort de la hiérarchie ; nous ne

---

Quand on a laissé son imagination se mettre en campagne, on ne peut pas toujours l'arrêter, aussi, peu après le texte que nous venons de citer, se trouve celui-ci :

« Est-ce que M. Briand n'avait pas dit vrai, quand un jour il s'est vanté d'avoir en main et contre l'Eglise, une arme plus dangereuse que les cultuelles ? Cette arme, c'était le *Sillon* ». (L'*Action catholique française*, citée par la *France chrétienne*, année 1909, p. 296.)

« Autour de ces vastes repaires, où se retrouvent, pour des besognes précises, tous ceux qui conspirent contre la France française, le *Sillon*, la Franc-Maçonnerie, les Unions chrétiennes, les Synagogues, la Ligue des Droits de l'Homme, sont autant d'armées, qui se sont partagé la besogne préparatoire de l'opération finale, la France décatholicisée ». (L'*Autorité*, numéro du 28 septembre 1909.)

voulons que préciser bien nettement l'attitude du *Sillon* dans les questions de ce genre, ainsi que les principes et les mobiles qui déterminent cette attitude.

La pensée de nous ériger en examinateur des actes épiscopaux par lesquels ont été formulées des réserves ou des critiques à l'adresse du *Sillon* serait non seulement irrévérencieuse et téméraire, mais scandaleuse et coupable ; elle ne s'est jamais présentée à notre esprit. Les Sillonnistes savent bien qu'ils peuvent errer soit en parlant, soit en agissant — ils n'ont même pas grand mérite à le savoir, car une certaine presse le leur rappelle assez souvent — ; il leur paraît donc tout naturel que l'autorité les avertisse quand il y a lieu et ils ne demandent pas mieux que de rétracter les erreurs dans lesquelles ils seraient tombés. C'est très sincèrement et dans l'union d'âme la plus entière avec tous ses amis que Marc Sangnier écrivant à S. E. le cardinal Luçon, se déclarait prêt à tout pour conserver la pureté de la foi et la soumission à la discipline catholique. (1)

---

(1) Voir cette lettre à la fin du volume.

Mais la presse qui attaque le *Sillon* ne saurait prétendre à ces sentiments de filiale déférence. D'ailleurs elle ne parle pas du tout comme les Pasteurs : le Cardinal Luçon a cru devoir blâmer, mais il termine en exprimant l'espoir d'un retour ; Mgr Gieure, évêque de Bayonne, à la fin du passage si souvent reproduit et si âprement commenté par les adversaires du *Sillon*, où il dit que le Saint-Père trouve que les Sillonnistes suivent *une voie pleine de périls*, ajoute comme venant également du Saint-Père cette recommandation : « Toutefois, soyez bons pour ces jeunes gens ; ils sont sincères et généreux ». Le *Nouvelliste de Vitry-le-François* s'écrie au contraire : « La foudre est tombée sur le *Sillon* », et il somme Marc Sangnier de « prononcer la dissolution du *Sillon* » (1). La *Croix des Ardennes* vient à la rescousse et par l'organe de son « théologien » anonyme, crie aux Sillonnistes : « Rompez les rangs... Vous êtes dangereux, disparaissez. » (2) Voilà un langage clair ; c'est bien la mort du *Sillon* que souhaitent les commanditaires politiques de ces journaux.

(1) Numéro du 7 mars 1909.
(2) Numéro du 4 juillet 1909.

Très sincère est le regret avec lequel nous avons reproduit, en les prenant — hélas ! — entre beaucoup d'autres, les citations qui traduisent cette peu bienveillante disposition. Il nous a paru nécessaire de les donner, car on a prétendu qu'en présence des attaques les plus anodines, le *Sillon* se défendait à outrance ; or, par ce que nous venons de dire, il est évident que c'est à son existence même qu'en veulent de tels adversaires.

Néanmoins, dans ce petit livre, nous ne combattrons personne. Nous tenterons, simplement et dans un esprit de paix, de montrer les Sillonnistes tels que nous les connaissons, car nous savons que s'ils sont faillibles et sujets à l'erreur comme c'est le sort commun de l'humanité ; si leur idéal républicain ne rallie pas l'unanimité des catholiques de France, c'est néanmoins d'un cœur très sincère qu'ils entendent, fraternellement confondus avec tous leurs coreligionnaires, sans distinction d'opinions politiques et sous la seule conduite des Pasteurs légitimes, lutter pour la conquête des droits de la conscience chrétienne.

On voudra bien nous permettre de faire remar-

quer le procédé que nous avons suivi en écrivant ce livre : il s'agissait de le rendre aussi objectif que possible, de faire voir ce qu'est le *Sillon*, non pas en le décrivant, mais en le manifestant, en le montrant lui-même à découvert. Pour cela, sauf dans les quelques endroits où s'imposait la nécessité de présenter des ensembles ou d'exposer des principes, nous avons laissé la parole au *Sillon* lui-même, à ses publications diverses et surtout à Marc Sangnier. (1) Nous avons voulu

---

(1) Pourquoi à Marc Sangnier ? C'est parce que depuis trois ans une campagne se poursuit opiniâtrement, du dehors du Sillon, — sans aucun succès d'ailleurs, comme on aurait dû s'y attendre — dans le but de séparer les Sillonnistes de leur président en disqualifiant celui-ci au double point de vue de l'orthodoxie et du tempérament. On a dit — et on l'a envoyé répéter à Rome — que les Sillonnistes en général étaient bons, qu'*il y avait d'admirables Sillons de province ;* mais qu'il importait d'aider ces excellents groupes à se désolidariser d'avec leur Président qui les égare et qui, d'ailleurs, les traite absolument comme des comparses, car il résume en sa seule personnalité, toute la direction du mouvement.

Les citations nombreuses qui vont être rapportées tout le long de cet ouvrage permettront que le lecteur puisse juger Marc Sangnier, quant à l'orthodoxie. Quant à la question du rôle qu'on lui attribue, très injustement, dans la direction du *Sillon,* il faudrait qu'on puisse lire ce que nous avons écrit dans l'ouvrage intitulé *Vie et doctrine du Sillon* sur la façon dont se développe et agit ce mouvement. Cependant, ici même, disons tout de suite deux mots sur ce sujet :

éviter à tout prix que le lecteur pût se demander si le *Sillon,* tel qu'il le trouvera dans ce livre, est bien le *Sillon* tant discuté et tant critiqué.

En achevant de parcourir ces pages on éprouvera, du moins nous le souhaitons, le désir de se renseigner plus complètement puisque, cette vie si complexe du *Sillon,* nous la prenons ici sous un seul de ses aspects, celui par où elle préoccupe, inquiète ou intéresse l'opinion catho-

---

Comme on ne voit pas, à la tête du *Sillon*, un conseil où des délibérations se prennent à la majorité des voix, on dit, dans certains milieux, que le *Sillon* est dirigé par son seul Président. Rien n'est plus faux, car il n'y a aucun mouvement où les décisions prises expriment mieux la volonté de tous. Peut-être objectera-t-on que tous les Sillonnistes oublient leur propre avis pour se ranger à celui du Président, ce qui permet d'obtenir l'unité ? Mais dans la réalité, les choses se passent tout autrement : dès le commencement, et maintenant comme toujours, toutes les questions intéressant la marche du *Sillon* ont été étudiées en commun : on ne délibère jamais pour voter, car on ne vote pas, mais on discute avec une scrupuleuse attention les résolutions à prendre. Cela se fait dans les Congrès, dans les journées sillonnistes, dans les réunions de délégués, dans les conversations des Sillonnistes et aussi par la correspondance incessante échangée par les camarades de province avec le secrétariat général. Pour qui a vu cela de près, il semble difficile qu'il y ait un autre mouvement où l'opinion du plus obscur camarade arrive parfois à devenir l'opinion de tous, comme cela se produit au *Sillon.* Cette unanimité que le *Sillon* obtient est bien supérieure, pour l'orien-

lique. Du moins les citations nombreuses qu'on aura rencontrées appartiennent bien vraiment au *Sillon;* notre lecteur sera certainement mieux informé que tant d'autres qui, pour se faire une idée sur les Sillonnistes vont se renseigner dans des publications où leurs idées et leurs actes, travestis et défigurés deviennent tout-à-fait haïssables. C'est de ceux qui procèdent ainsi que Marc

---

tation ferme de son travail, au petit jeu des majorités et des minorités que d'aucuns, du dehors, voudraient lui substituer.

Reste une objection : Ces jeunes gens prétendent-ils donc être compétents ? — On peut répondre qu'ils prennent judicieusement les moyens de l'être : L'œuvre de formation civique qu'ils poursuivent soulève une foule de problèmes économiques, juridiques, politiques, théologiques ; pour ne point agir comme des gens insuffisamment informés, les Sillonnistes ont pris, dès le commencement, la bonne habitude de faire appel aux lumières des hommes les mieux qualifiés pour avoir une opinion motivée sur ces questions. Ils ont recouru à des théologiens, à des juristes, à des économistes, et ces graves personnages n'ont pas dédaigné et continuent à ne pas dédaigner de venir travailler avec eux. Quelques-uns ne collaborent que d'une façon passagère et intermittente, mais d'autres tiennent à demeurer constamment à la disposition des Sillonnistes.

Et puis, il faut considérer que tandis qu'on passe pour jeune on va prenant de l'âge, et que, si cela se prolonge, on finit pas n'être plus jeune du tout. Les majeurs, les électeurs sont aujourd'hui le grand nombre au *Sillon*, tandis qu'il y a dix ans, ils formaient une faible minorité ; les Sillonnistes mariés étaient jadis l'exception, aujourd'hui, on ne les compte plus. Les Sillonnistes étaient étudiants il y a douze ans et il y en

Sangnier, à la fin d'un article où il faisait remarquer combien la ligne de conduite du *Sillon* était ferme et ses méthodes raisonnables, disait non sans tristesse : « Et ces braves gens continuent « à se documenter sur ce qu'est le *Sillon*, dans « les journaux et les revues qui le dénaturent, le « raillent ou l'injurient. Et ils continuent à « répéter avec une assurance chaque jour plus « entière :

« Le *Sillon*, mais c'est trop vague : on ne com- « prend rien ! » (1)

---

a beaucoup qui le sont maintenant, mais les premiers ne le sont plus : ils sont docteurs en théologie, en droit, en médecine, ils sont ingénieurs ; ils sont agrégés des lettres et des sciences. Sans doute, ils recourront toujours à des compétences extra-sillonnistes qu'ils révèrent ; mais ils sont eux-mêmes de plus en plus, des hommes compétents.

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon*, p. 4.

CHAPITRE II

Le Sillon — Idées Maîtresses

Le régime républicain ; son opportunité. — Ce régime n'est pas réalisé par le gouvernement actuel. — Nécessité du respect des forces morales et religieuses. — La démocratie. — L'éducation civique ; sa nécessité ; ce qu'elle ne saurait faire ; le but qu'elle ne poursuivra pas. — L'élite. — La masse. — Elite et masse. — Constitution de l'élite ; en aristocratie ; en démocratie. — Majorité dynamique. — Triple action. — Ce programme n'est pas utopique. — Les classes dirigeantes. — Opinion d'un anti-démocrate sur le fait démocratique.

Résumons d'abord à grands traits les idées maîtresses autour desquelles gravite toute l'action entreprise par Marc Sangnier et ses amis.

Les Sillonnistes croient que le régime républicain démocratique est le seul possible en France à l'heure actuelle. L'échec de toutes les tentatives faites depuis un siècle pour établir d'une façon durable, d'autres formes de gouvernement les

confirme dans cette opinion. D'ailleurs, ils sont républicains par conviction et non par résignation.

Ils se refusent à reconnaître la république démocratique dans la caricature que leur en offre le régime actuel.

Convaincus de l'impuissance des systèmes matérialistes à réaliser un progrès démocratique qui procure sûrement le mieux être pour tous et ne risque pas de verser dans la corruption, ils considèrent le respect des forces morales, spécialement de celles qui viennent d'un christianisme sincèrement professé, comme un des facteurs les plus indispensables de l'ordre social.

Ils croient qu'une république respectueuse des forces morales du christianisme, ne peut s'établir en France sans le concours de républicains catholiques. Les catholiques de l'opposition, en effet, ne feront pas la république, et les sectaires républicains la feront contre le catholicisme. (1)

---

(1) Les monarchistes auront beau prétendre que la monarchie est *en soi* plus religieuse que la République ; si même on le leur accordait, quoique ce soit très discutable, il n'en resterait pas moins vrai que la république est implantée en France, que la monarchie au contraire n'arrive pas et ne paraît pas

Or, dans la République, les citoyens doivent avoir, sur la direction de la vie nationale, une action plus grande que dans une monarchie ; il faut qu'ils aient un vif sentiment de ce qu'exige le bien public, qu'ils soient conscients de leur devoir et se sentent responsables de toutes les conséquences de leurs actes civiques.

C'est pourquoi le *Sillon* définit *la démocratie* en disant qu'elle *est la forme d'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun.*

Ceci rend évidente la nécessité de l'*éducation civique* du peuple ; c'est seulement par là qu'on pourra obtenir que chaque citoyen se sente *responsable* de tout ce que sa situation l'oblige à faire pour le bien public et que sa *conscience* le fasse rester constamment à la hauteur de ses devoirs civiques.

D'ailleurs, l'éducation civique, si largement

---

près d'arriver à s'y rétablir, et que, si la forme politique de la société française est la république, c'est en amenant la république au respect de l'idée religieuse qu'on peut obtenir la solution si désirable du conflit actuellement existant entre l'Etat français et le catholicisme. Ce travail ne peut être fait que par des croyants ; mais écouterait-on ces croyants si on les considérait comme des ennemis de la République ?

distribuée soit-elle, ne produit pas chez tous les citoyens, des résultats identiques ; il y aura toujours des *inconscients* et des *criminels*. De plus, les capacités sont très différentes d'homme à homme, le maximum de l'un n'est pas celui de l'autre ; tel est capable des fonctions les plus élevées et les plus délicates, tandis que pour tel autre, le maximum de capacité civique sera de voter consciencieusement, non sans avoir préalablement consulté quelqu'un pour s'éclairer. En cette matière, l'inégalité est, en toute vérité, une loi inéluctable.

L'éducation civique du peuple ne poursuivra donc pas l'utopie décevante d'un nivellement chimérique de tous les citoyens devant *une même tâche sociale à remplir par les mêmes moyens ;* elle aura simplement pour but, en premier lieu, de promouvoir au sein de la nation *la formation d'une élite* capable d'exercer *une action dirigeante* par la persuasion de la parole et de l'exemple ; et, en second lieu, de rendre la masse capable de sentir où est véritablement l'élite dont elle peut, en toute sécurité, écouter les conseils et imiter la conduite.

L'élite est la collectivité des bons citoyens, *de tout rang et de toute condition*, qui sont capables, par leur action journalière, par la parole et par l'exemple, de donner à la masse le sens du devoir civique, d'éclairer l'opinion publique et d'orienter les divers actes de la vie politique.

La *masse* est l'ensemble des citoyens qui, par défaut de temps, de culture ou d'aptitudes suffisantes, sont dans une très grande difficulté ou dans l'impossibilité de reconnaître par eux-mêmes où est leur devoir civique, et qui ont besoin, pour agir conformément à l'intérêt général, de suivre la direction d'une élite qui a su mériter leur confiance.

Mais le mouvement de la masse à la suite de l'élite doit être démocratique, c'est-à-dire libre et conscient, et non pas servile. Les hommes d'élite doivent être suivis comme des *amis* respectés dont la conduite mérite de servir d'exemple et non comme des *meneurs ;* il faut, par conséquent qu'ils soient vus de très près dans leur vie journalière, de telle façon qu'ils ne puissent conserver la confiance qu'à force d'en être dignes. Donc, *en démocratie, il faudra que l'élite reste en contact immédiat avec la masse.*

Et pour cette raison, *l'élite, en démocratie, sera constituée autrement qu'en aristocratie.*

En aristocratie, l'élite forme une classe supérieure qui n'est plus le peuple. Des familles plébéiennes peuvent arriver, montant de génération en génération, à en faire partie; mais alors elles cessent d'appartenir à leur milieu d'origine pour s'incorporer à la classe supérieure qui les reçoit. Il se produit pour elles un véritable déclassement par ascension, et, en vertu de ce déclassement, les intérêts de leur nouvelle situation deviennent autres que les intérêts populaires.

En démocratie, au contraire, l'élite n'est pas d'une autre espèce que la masse; ses unités restent au sein de la masse dont elles ne se distinguent que par leur valeur. Ce sont les meilleures individualités, les plus fortes, les plus intelligentes et les plus honnêtes de chaque profession libérale ou manuelle, qui forment l'élite démocratique sans quitter leur milieu d'origine. Un ouvrier probe, à l'esprit ouvert, au cœur vaillant, capable de bon conseil, peut, sans abandonner son métier, quel qu'il soit, devenir un homme d'élite et exercer une action réellement dirigeante.

Ainsi constituée, l'élite démocratique n'est pas à distance de la masse ; elle vit avec elle, comme elle, dans une participation de tous les instants aux mêmes travaux ; elle est l'âme dans le corps.

L'élite, là où elle devient capable de remplir tout son rôle social peut justement être appelée la *majorité dynamique,* c'est-à-dire la majorité de puissance ou de force ; elle représente, en effet, la plus grande somme d'énergies intellectuelles et morales agissant pour orienter les volontés et l'action de la masse, c'est-à-dire pour réaliser dans des conditions normales, la *majorité numérique.*

L'éducation civique, entendue et pratiquée comme il vient d'être dit, mettra les citoyens à même de réaliser en France la véritable République démocratique. (1)

---

(1) Est-il licite aux catholiques français de travailler à l'instauration de la République démocratique, à la condition, bien entendu, que cette forme de gouvernement n'implique en soi rien de contraire à la justice, à la morale, ou à la religion ?

La réponse a été donnée bien des fois : l'Eglise catholique accepte la République démocratique comme les autres formes de gouvernement ; elle ne la prescrit ni ne la proscrit.

Le Souverain Pontife Léon XIII, dans de multiples documents, a répété que les peuples peuvent licitement « se donner telle forme politique qui s'adaptera mieux ou à leur génie

« Voilà le but, comment l'atteindre ? (1)

1° Par une *œuvre législative* qui, en faisant un code du travail, en assurant, par exemple, le repos hebdomadaire, les retraites ouvrières, la protection des travailleurs dans l'atelier, s'efforcera de guérir quelques-uns des maux les plus graves du capitalisme (2) actuel et mettra les prolétaires à même, en leur donnant plus de loisirs, plus de sécurité matérielle pour le présent et pour l'avenir, de travailler chaque jour à préparer une société plus juste et plus fraternelle.

2° Par un travail d'*organisation sociale*. Les lois ne suffisent pas. A elles seules elles ne peuvent pas transformer les mœurs. On ne décrète pas la *cité future*. Celle-ci ne sort pas de terre comme par l'effet d'une baguette magique. Il faut qu'on la bâtisse pierre par pierre. Donc, les Syndicats, les Coopératives, d'une façon générale toutes les œuvres sociales, devront servir non seulement à améliorer immédiatement le sort des travailleurs, mais à préparer équitablement les inévi-

---

propre, ou à leurs traditions et à leurs coutumes ». (Voir l'encyclique *Diuturnum*, du 28 juin 1881, où se trouve le texte qui vient d'être cité : voir aussi les encycliques *Immortale Dei*, du 1er novembre 1885 ; *Libertas* du 20 juin 1888 ; et la *Lettre aux Catholiques de France*, du 16 février 1892.)

Ce faisant, Léon XIII a simplement rappelé et confirmé l'enseignement traditionnel de l'Église, celui de Bellarmin, de Suarez, de Saint Thomas d'Aquin, et de tous les grands docteurs catholiques.

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon*, p. 5, et suiv.

(2) Au chapitre VIII de ce livre, à l'article *propriété*, on verra qu'il y a lieu de distinguer entre le droit de propriété et le *capitalisme*, ce dernier terme tendant à signifier de plus en plus un ensemble d'abus commis au mépris de la saine notion du droit de propriété.

tables transformations sociales. En effet, rien de ce qui est vivant ne peut rester immobile et inerte. Hier, comme aujourd'hui, la société a évolué. Nul ne peut l'arrêter et la fixer pour toujours.

3° Par une *éducation démocratique.* Les œuvres sociales ne sont que des instruments. Elles n'auront toute leur utilité que si elles sont animées d'un esprit démocratique. Or, le positivisme matérialiste et athée qui ne donne comme mobile au travail humain que le désir de satisfaire un besoin ou l'appât d'une jouissance personnelle, ne peut ni expliquer, ni inspirer le dévouement démocratique qui consiste à faire prédominer l'intérêt général sur l'intérêt particulier. Le christianisme, au contraire, qui fait de tous les hommes les membres d'un même corps dont le Christ est la tête, nous commande d'aimer Dieu dans chacun de nos frères et nous enseigne que nous ne jouirons éternellement de la justice que dans la mesure même où nous aurons travaillé à la faire régner ici-bas. Le christianisme, qui est non seulement une doctrine et une morale, mais une religion qui fortifie, stimule et attire sans cesse vers un idéal supérieur, nous apparaît donc comme divinement apte à favoriser l'éducation démocratique des citoyens. Aussi bien, ceux-là même qui n'ont pas la foi devraient-ils respecter cette source précieuse d'énergie démocratique, et nous avons bien le droit d'exiger de tous, au nom des intérêts de la République démocratique, que l'on cesse de faire la guerre à la religion, de confondre celle-ci avec le cléricalisme (1) et d'empêcher ainsi la véritable démocratie de naître. »

---

(1) « Nous employons ici, bien entendu, le mot de *cléricalisme* dans son acception vulgaire : pour la masse de nos contemporains, le cléricalisme c'est la confusion des pouvoirs

Peut-on dire qu'une telle conception de l'éducation civique soit déraisonnable? Que ces vues générales sur ce que la démocratie a de plus essentiel aient quelque chose d'utopique?

Si, comme d'aucuns le prétendent, Marc Sangnier et ses amis soutenaient qu'en démocratie chacun doit être capable de décider sans l'assistance de personne, sur tout ce que réclament les besoins de la vie nationale; s'ils assignaient comme but à l'éducation civique d'élever chaque citoyen à une pareille hauteur, ils ne mériteraient pas qu'on perdît cinq minutes à discuter avec eux. Mais la distinction entre l'élite et la masse met les choses bien au point : la masse suit, mais intelligemment et point en aveugle; l'élite conduit, mais par la parole qui convainc, par l'exem-

---

spirituel et temporel ». Note de Marc Sangnier dans l'*Esprit démocratique,* p. 223.

C'est bien ainsi qu'on emploie ce mot, quoi qu'en disent M. l'abbé Barbier et M. l'abbé Fontaine : les journaux catholiques en effet ont souvent parlé de la *calotte rouge* et du *cléricalisme maçonnique.* Oui, dans l'esprit public, le mot de cléricalisme signifie bien la main-mise du pouvoir spirituel sur le temporel ou du pouvoir temporel sur le spirituel. Par cléricalisme, une grande partie du peuple entend le *gouvernement des curés* ou l'influence ecclésiastique dans le gouvernement, et cette même partie du peuple confond la religion avec le

ple qui entraîne, et point à la façon des meneurs pour qui tous les moyens sont bons ; la dignité civique et humaine est sauve pour tous.

En voudra-t-on aux Sillonnistes de ne pas reconnaître les *classes dirigeantes*? Mais bien avant eux, l'École de la Paix sociale, par l'organe de son illustre chef Frédéric le Play, déclarait qu'il n'y a plus de classes dirigeantes, mais seulement des hommes dirigeants, et que ces hommes se rencontrent dans tous les milieux.

Les adversaires de la démocratie peuvent la déclarer dangereuse, inopportune, néfaste même, c'est leur point de vue. Ce qu'ils ne sauraient faire, c'est de démontrer que la conception sillonniste de la démocratie renferme de l'illogisme.

Et même il leur devient de plus en plus difficile de ne pas reconnaître que la démocratie s'impose comme un fait. Ce n'est pas un sillonniste,

---

cléricalisme, ainsi entendu ; elle se détourne de la religion en disant qu'elle ne veut pas du gouvernement des curés. Elle devrait voir que les curés sont bien loin de gouverner le temporel, puisqu'on cherche même à les empêcher d'exercer le gouvernement spirituel, mais l'alliance des mots et des idées reste tenace, et il demeure nécessaire de dire que la religion n'est pas le cléricalisme en ce sens qu'elle n'est pas le gouvernement temporel des curés

c'est un anti-démocrate, M. d'Haussonville, qui a écrit ces lignes :

« M. Pierre Félix assure que jamais il n'y a de fait démocratique. Il en est tellement convaincu que, s'il y a des personnes qui croient à ce fait, ce ne peut être, suivant lui, « qu'en vertu d'une possession démoniaque inconsciente et supérieure à leur volonté »... Quand un fait est aussi universel, aussi général que le fait démocratique, il faut bien du parti-pris pour en nier l'existence, et quand, du plus au moins, la démocratie triomphe partout dans le monde, il me paraît difficile d'espérer qu'elle touche, en France, au terme de sa domination, et qu'une réaction soit à la veille de se produire contre elle. » (1)

Ainsi Marc Sangnier était bien dans le vrai quand il disait :

« Nous n'avons nullement la superstition des mots et nous ne connaissons pas le culte des idoles. Si donc nous nous disons démocrates, c'est que cela correspond, pour nous, à quelque chose de précis, de positif, d'expérimental.

Sans doute, nous n'avons pas la naïve fatuité de produire en quelques centaines d'articles, le programme de la société future, mais nous sentons nettement dans quel sens sont orientés nos aspirations et nos besoins, et nous comprenons aussi que ce ne sont pas là désirs individuels et particuliers, mais qu'une force qui déborde

---

(1) Article analysant l'ouvrage de M. Pierre Félix, intitulé l'*Equivoque démocratique*. Dans le *Gaulois* du 26 octobre 1906.

chacun de nous, nous entraîne tous vers un avenir que chaque journée de l'histoire, bonne ou mauvaise, définit davantage. » (1)

---

(1) Marc Sangnier, *L'Esprit démocratique*. p. 147.

CHAPITRE III

Education civique et action politique

Le *Sillon,* œuvre d'éducation civique. — Moyens d'éducation civique. — Un mot sur le journal quotidien. — L'action politique ; le *Sillon* la pratique suivant une méthode qui en supprime les tares. — L'action politique n'absorbe pas l'activité sillonniste ; elle n'est qu'un aspect de cette activité, un moyen de plus pour l'éducation civique.

Suivant l'expression de son fondateur, « le *Sillon* est l'effort d'une génération vers la démocratie ». (1) L'œuvre d'éducation civique qu'il poursuit tend à faire un peuple républicain et démocrate dans ses idées, dans ses habitudes, dans sa vie, car c'est à cette condition seulement que l'esprit républicain et démocratique prévau-

(1) La première brochure de propagande que Marc Sangnier ait faite avait pour titre l'*Education sociale du peuple.*

dra dans les rapports sociaux, dans les lois e dans les mœurs publiques.

Aussi, toutes les entreprises de l'activité sillon niste ont-elles eu pour but l'*éducation civiqu du peuple.* (1) Les *Cercles d'études*, les *Institut*

---

(1) « On nous objecte parfois, dit un rapport du *Sillon* su l'éducation civique, qu'aujourd'hui nous disons souvent *éduca tion civique* au lieu d'*éducation sociale* et que cela traduit d notre part, un changement d'orientation ; mais c'est là un pure chicane : nous n'avons changé le titre de notre actio que pour ne point changer notre action elle-même. Expli quons-nous un peu :

« ...Dès le commencement du règne de S. S. Pie X, le term d'*action sociale* a été employé dans plusieurs documents pon tificaux pour désigner un effort qui, en dehors de toute préoc cupation de régime politique, tendrait à l'amélioration de l Société par l'exercice d'une triple influence morale, économiqu et légale. Ces trois modes de travail peuvent être pratiqué sous tous les régimes et ne supposent ni la forme républicain ni la forme monarchique ; le terme d'*action sociale* a donc pri pour les catholiques un sens plus restreint que celui d'*actio civique.* Cette dernière expression, en effet, comprend les troi modes d'activité déjà indiqués et, de plus, l'*action politique* qu est un des devoirs de la vie civique.

« Ainsi, ce que signifie, de notre part, l'emploi du term d'*action civique* préférablement à celui d'*action sociale*, c n'est pas un besoin malsain de protestation, ni la recherch d'une échappatoire ; c'est simplement une légitime préoccupa tion d'exactitude et de loyauté. » (*Compte-rendu du VIIIe Con grès national du Sillon*, p. 231.)

populaires, les *conférences privées,* les *réunions publiques,* les *meetings,* les *congrès* régionaux et nationaux, les *journées sillonnistes,* et tout récemment les *écoles sillonnistes* apparaissent évidemment et uniquement comme des moyens de faire pénétrer dans les esprits des convictions assez fortes pour se traduire en actes dans la vie, et c'est là éminemment, le caractère des œuvres d'éducation.

Les livres, les tracts, la Revue et le journal hebdomadaire publiés par le *Sillon* s'inspirent de la même préoccupation et tendent à la réalisation du même effort : multiplier assez le nombre des démocrates convaincus pour que le régime républicain démocratique ne soit plus en France un simple nom, mais une vivante réalité.

Engagé dans une telle voie, le *Sillon* devait aller jusqu'au bout et ajouter à tous les moyens déjà énumérés, ces deux autres puissants moyens : le *journal quotidien* et l'*action politique.* Seulement il est clair que ces deux entreprises ne pouvaient venir qu'après une longue préparation. Le journal quotidien devait rester vraiment indépendant et, par conséquent s'appuyer, dès son appa-

rition, sur un mouvement assez fort pour le soutenir sans qu'il fût nécessaire de subir le joug de commanditaires d'aucune sorte, ni de vendre sa publicité à des entreprises où le gain apporte souvent avec soi une flétrissure.

L'Action politique

Quant à l'action politique, le *Sillon* ne l'avait jamais exclue de ses vues d'avenir. Il y a deux choses que Marc Sangnier et ses amis ont toujours répétées. D'une part, jamais le Sillon ne se livrera au genre de travail qu'on est convenu d'appeler la politique et qui suppose des trafics, des marchandages, des compromis, des trucs en un mot pour faire « marcher » les électeurs. Tout cela répugne à l'honnêteté; des Sillonnistes ne le feront jamais, et si, comme on le leur a répété, la politique était inséparable de ces pratiques auxquelles leurs convictions et leur tempérament répugnent, ils ne feraient jamais de politique. D'autre part, ils ont toujours déclaré qu'aucun genre d'action sur le terrain civique ne leur était interdit, pas même l'action politique, à condition, bien entendu, qu'elle fût exempte des tares que

'on considère, mais à tort selon eux, comme son nal nécessaire.

Au printemps de 1909, le *Sillon* a fait de 'action politique électorale dans la quatrième circonscription de Sceaux où Marc Sangnier posait sa candidature à la députation, et cette campagne électorale a provoqué l'étonnement le plus complet de tous les politiciens qui en ont suivi la marche. Elle n'a été, en effet, qu'une campagne d'idées, une conquête des esprits et des volontés par la persuasion. Les conférences, es affiches, le journal la *Démocratie* ont exercé une action très intense, mais qui a été, somme oute, une action d'Institut populaire, un véritable travail d'éducation civique. Dans ces conditions, l'action politique ne s'est pas présentée dans la vie du *Sillon* comme quelque chose d'adventice, comme une déviation de son orientation primitive; bien au contraire, elle a jailli spontanément des profondeurs de la vie sillonniste où lentement elle avait été préparée.

Le Sillon, en effet, a toujours voulu être une généreuse entreprise d'éducation civique intégrale, et la politique fait partie de l'éducation

civique, car l'action politique est un des devoirs du citoyen. Mais, en abordant l'action politique, le *Sillon* ne veut pas se rétrécir : c'est au perfectionnement de la vie civique tout entière, sous chacun de ses multiples aspects, que tend son effort, et non à la seule action politique ; s'il veut désormais donner à celle-ci la place qu'il lui a réservée dans ses premières vues d'avenir, il n'entend pas que cette place soit faite à la politique au détriment des autres parties de l'éducation civique.

L'entrée du *Sillon* sur le terrain de la politique proprement dite, n'est donc pas une révolution dans la vie sillonniste, mais bien une évolution normale prévue dès le commencement. Déjà au banquet de la Saint-Charlemagne, en 1894, Marc Sangnier encore élève au Collège Stanislas, portait un toast à la République. L'article programme de la Revue pour l'année 1895, alors que le *Sillon* n'avait encore aucune action extérieure disait :

« Il est des époques où l'on peut demeurer indifférent dans une certaine mesure au problème général de la vie... Telle n'est pas la nôtre... la double *lutte entre le*

capital et le travail d'une part, entre la religion et ce qu'on nomme l'esprit moderne d'autre part, a pris un caractère si aigu qu'il n'est plus permis aujourd'hui à un homme de cœur de se désintéresser de ces questions... Le sérieux nous en saisit pour ainsi dire à la gorge... Le *devoir d'agir,* voilà le mot que chacun de nous, quelle que soit la voie où il s'engage, peut voir écrit devant lui. »

Un autre article de la Revue, daté du 10 décembre 1897 posait cette question : Faut-il faire de la politique ? et répondait par l'affirmative ; la même conclusion terminait l'article du 25 mai 1899 intitulé « l'Esprit politique ». Toutefois, pour des raisons de prudence, on ne jugeait pas que l'heure fût venue pour le *Sillon* lui-même, d'aborder la politique proprement dite. Aussi, en 1902, Marc Sangnier refusa-t-il de se laisser porter à la députation, bien qu'un grand nombre de circonscriptions l'eussent pressé de se présenter et que dans l'une d'elles, un concours de circonstances favorables rendît son élection certaine. C'est que le *Sillon,* dans sa pensée, ne devait aborder l'action politique qu'au moment où il serait assez fort pour en porter le poids sans inconvénient, au moment où il pourrait s'y livrer sans s'y absorber, sans y perdre son caractère,

sans cesser d'être, avant tout et par-dessus tout, un mouvement d'éducation civique intégrale.

Dès lors, pourtant, la question de savoir si le *Sillon* ferait quelque jour de la politique militante n'existait plus; tous les esprits l'avaient résolue par l'affirmative. Ce n'était plus qu'une question d'heure, et cette heure les uns la redoutaient comme un moment critique, d'autres au contraire, l'appelaient de tous leurs vœux; personne ne doutait qu'elle ne sonnât bientôt. Voilà pourquoi, en avril 1905, le Président du *Sillon*, quoique résolu à ne pas être candidat aux élections législatives de l'année suivante, écrivait avec la plus sereine assurance :

« ...Nous croyons la République démocratique possible avec la force sociale et la discipline morale du catholicisme, et nous avons résolu de commencer par travailler à l'œuvre indispensable de l'éducation populaire ; nous continuerons aussi longtemps et aussi loin que nous le pourrons. Le *Sillon* évoluera donc sans cesse. Aucun terrain, *pas même celui de la politique militante,* ne doit lui être pour toujours définitivement interdit. C'est une expérience que nous voulons tenter ; *comment n'essaierions-nous pas de la faire aussi complète que possible ?* » (1)

---

(1) Marc Sangnier, *Le Sillon, esprit et méthodes,* note de la page 28.

Toutefois, nous le répétons encore, l'action politique, maintenant qu'ils y sont engagés, n'apparaît pas aux Sillonnistes comme résumant désormais pour eux tout leur programme d'éducation civique ; elle est une partie de ce programme et rien de plus. Trois semaines avant le moment où Marc Sangnier écrivait les lignes qui viennent d'être citées, il disait à Jules Guesde dans la conférence controverse de Roubaix :

« Nous considérons que la société doit évidemment évoluer et se transformer, mais nous sommes convaincus qu'*il ne suffit pas de faire des lois* pour transformer une société. Il faut d'abord que celle-ci soit *intérieurement modifiée*. Les lois ne peuvent que constater les révolutions accomplies dans l'intimité économique, et j'ajouterai dans l'intimité morale des sociétés. » (1)

C'est ce travail intime, profond, persévérant, ux formes multiples, que les Sillonnistes aujourl'hui comme hier, continuent à considérer comme e plus indispensable. L'action politique doit le ompléter mais en aucune façon elle ne peut le emplacer.

---

(1) Tract intitulé *Christianisme et socialisme*, p. 26.

CHAPITRE IV.

L'esprit religieux au Sillon

Une partie essentielle de la définition du *Sillon*. — Causes de l'attachement des Sillonnistes à la religion. — Constatation ; un témoignage sacerdotal pris entre beaucoup d'autres. — Quelques fruits de la vie chrétienne des Sillonnistes. — La condition des Sillonnistes dans l'Eglise est celle de tous les fidèles ; comparaisons. — Le *Sillon* tourne les âmes vers le prêtre. — Portrait du Sillonniste. — La contrefaçon du Sillonniste.

Après avoir dit que le *Sillon* est « l'effort d'une génération vers la démocratie », Marc Sangnier ajoute aussitôt « sous l'impulsion fraternelle de l'amour du Christ », (1) et ainsi complétée la définition correspond bien à la réalité du mouvement sillonniste : l'œuvre entreprise est d'ordre temporel, c'est vrai ; elle doit se réaliser sur le

(1) Marc Sangnier. *Le Sillon, Esprit et méthodes*, p. 5.

terrain de la société civile ; mais elle a une répercussion profonde sur la vie morale et religieuse de ceux qui la poursuivent. Un christianisme intense a toujours été l'une des caractéristiques les plus évidentes des milieux sillonnistes, et dans les documents mêmes où des membres de l'épiscopat formulent des réserves ou des critiques à l'adresse du *Sillon*, on trouve de consolants témoignages en faveur de la piété des sillonnistes.

De cet attachement à la religion, deux causes principales peuvent être signalées, et voici la première : issus de familles foncièrement catholiques, ceux qui furent les premiers de tous les sillonnistes avaient eu dès leur enfance, le sentiment d'un grand devoir qui les attendait, et le seul titre du journal qu'ils essayèrent de fonder, l'année même de leur première communion, *Dieu et Patrie* (1), résumait éloquemment toutes leurs vues d'avenir :

(1) C'était en 1885, Marc Sangnier et Paul Renaudin étaient élèves de sixième au petit Collège Stanislas. Sur les paternelles représentations de leur directeur, les rédacteurs remirent à plus tard la fondation d'un vrai journal et ainsi *Dieu et Patrie* n'eut qu'un seul numéro, encore ce numéro était-il manuscrit.

« Sans expérience, dit Marc Sangnier, ignorants de tout ce qui se passait sur la scène extérieure du monde, enfermés dans la studieuse retraite d'un collège, nous savions pourtant, d'une certitude passionnée, que si le découragement, la lassitude et le dégoût s'étaient emparés de nos pères au point que la force même d'espérer défaillait en leur cœur, nous, nous étions attachés à une œuvre de salut, impuissants à limiter jamais nos ambitions à une égoïste médiocrité sans enthousiasme et sans joie, nécessairement entraînés vers un avenir que nous ignorions encore, mais dont l'attirance nous semblait irrésistible. Nous savions qu'une force toute-puissante habitait en nous : ce Christ dont nous parlaient nos maîtres et qui, surtout, nous parlait lui-même au plus intime de l'âme, n'était-il pas Celui dont les foules trompées, gonflées par de vains et généreux désirs, meurtries par de cruelles réalités, avaient inconsciemment faim et soif ? » (1)

La seconde cause, nous la trouvons exprimée dans le programme même du *Sillon* :

« Nous voulons mettre au service de la démocratie française les forces sociales que nous trouvons dans le catholicisme. » (2)

On l'a dit avant le *Sillon* :

« Si tout Etat, pour subsister et prospérer a besoin de religion, l'état démocratique est certainement celui

---

(1) Marc Sangnier, *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 21.
(2) Marc Sangnier, *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 36.

auquel elle est le plus indispensable, parce qu'il est de tous celui qui réclame le plus de vertus, de patriotisme, d'esprit de sacrifice et de dévouement, et conséquemment le plus de sens religieux. » (1)

« Pour que la démocratie soit possible, il faut que l'intérêt général soit défendu par une élite, *majorité dynamique* dans la nation : et pour cela il faut trouver une force capable d'affranchir ceux qui formeront cette élite du joug des intérêts particuliers ou, plus exactement, qui puisse identifier ces deux intérêts.

Cette force nécessaire, c'est pour nous la force sociale du catholicisme. Le Christ est à la fois l'expression la plus haute et la plus large de l'intérêt général, la plus personnelle et la plus étroite de l'intérêt particulier, puisque nous ne nous rapprocherons de Lui qui est la Justice, la Bonté et la Beauté universelle et absolue et nous ne le posséderons dans l'éternité que dans la mesure même où nous aurons travaillé pour le bien de tous et où nous l'aurons aimé dans chacun de nos frères. » (2)

Il est donc bien vrai que, tout en étant d'ordre temporel, l'œuvre du *Sillon* est toute pénétrée d'esprit religieux. Se sentant petits et faibles

---

(1) Le Cardinal Guilbert, archevêque de Bordeaux.

Dans le même ordre d'idées, le Cardinal Guibert, archevêque de Paris écrivait de son côté : « S'il y a un état qui réclame l'application des principes évangéliques, c'est-à-dire le respect de l'autorité, l'abnégation personnelle, l'esprit de sacrifice, l'amour de ses frères, c'est précisément l'Etat républicain. »

(2) Marc Sangnier. *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 19 et 20.

en face de la tâche à remplir, les Sillonnistes sont portés à recourir au Christ pour lui demander la force dont ils ont besoin ; mais, à mesure qu'ils s'approchent de Lui plus souvent par la prière et par la communion, ils sentent et ils comprennent mieux que tout progrès, toute guérison, toute vie est en Lui pour les sociétés comme pour les individus. Ils prennent donc l'habitude de rapporter à Lui tout leur travail, de lui offrir toutes leurs peines et toutes leurs joies ; doucement, mais irrésistiblement, sa pensée les envahit tout entiers, ils ne savent plus se passer de Lui et quand les appels des sens et des appétits voudraient les solliciter, c'est vers Lui qu'aussitôt ils se retournent, laissant monter de leur cœur à leurs lèvres le cri de l'apôtre Pierre : « Maître, à qui irions-nous ? » Ils sont nombreux ceux qui, ayant connu le *Sillon* dès leur jeunesse ont si pleinement donné leur cœur au Christ et à leurs frères qu'ils n'ont jamais connu les heures mauvaises dont la griserie fait si tôt place à la honte ; et ils sont nombreux aussi, ceux qui peuvent dire : je m'étais égaré, j'étais devenu le jouet de mes passions ; mais l'amitié du *Sillon* m'a remis

dans la voie et m'a rendu à moi-même en me ramenant au Christ. C'est à une lettre d'un prêtre qui connaît bien et depuis longtemps les Sillonnistes que nous empruntons ces lignes significatives :

« Le *Sillon* a opéré un immense travail d'âmes ; sans parler de ceux nombreux qu'il a « tirés du bourbier » comme ils le disent eux-mêmes humblement, il est facile de constater que la rencontre du *Sillon* a été pour beaucoup de jeunes le point de départ d'un relèvement moral, d'une résurrection de vie chrétienne, l'entrée dans la voie de la perfection... A quoi doit-on juger l'arbre ? A ses fruits. Pour qui les connaît, les a goûtés, les a cueillis comme nous, prêtres, les fruits du *Sillon* sont loyauté, souci de justice, pureté intérieure, désintéressement, esprit de sacrifice, dévouement sans mesure, sens apostolique... Malgré les difficultés accumulées, le souci du Sillonniste demeure un souci d'apostolat religieux : conquête de son âme et d'autres âmes pour le Christ. Puis, ce que l'on constate, c'est, d'année en année, ce progrès moral s'élevant dans la pureté jusqu'au détachement le plus courageux, pureté intérieure, extérieure... dans l'humilité profonde, très vécue, très réelle ; dans la charité dévouée, généreuse, dans l'esprit de sacrifice... J'ai confiance que Dieu ne déracinera ni ne brûlera le bon arbre qui produit tant d'excellents fruits. »

Il serait facile de multiplier les citations de ce genre, car nous ne pouvons pas rencontrer un

prêtre qui ait eu un contact suivi avec nos amis sans qu'il nous tienne le même langage. La piété, en effet, est si vive chez tant de Sillonnistes, spécialement chez les plus ardents. Outre les pratiques ordinaires de la vie chrétienne, prières, confession, communion fréquente, beaucoup parmi eux se livrent aux exercices recommandés par les maîtres de la vie intérieure aux âmes qui veulent avancer dans les voies de Dieu ; ils font oraison d'une façon régulière, disciplinent les facultés de leur âme comme les sens de leur corps, et n'hésitent pas, pour soumettre la chair à l'esprit, à recourir aux moyens dont les saints nous ont donné l'exemple. (1)

---

(1) Leur christianisme est conquérant : bien des âmes qui ne pratiquaient plus ont été ramenées à Dieu par leur intermédiaire ; les convertis sont nombreux dans les groupes sillonnistes et ils ne sont pas les moins animés de l'esprit apostolique. Ce sont même parfois des *non-baptisés* que le spectacle de la vie fervente des Sillonnistes décide à entrer dans l'Eglise.

Leur exemple à la caserne est un réconfort pour beaucoup de jeunes chrétiens. Voici un extrait d'une lettre écrite le 20 octobre 1909 par un Sillonniste qui vient d'entrer au régiment : « Je me suis occupé tout de suite de voir les autres *bleus*, je peux compter que 25 feront leur prière au pied de leur lit ; les dimanches nous ferons une *ballade* en montagne avec lecture spirituelle et chapelet ; le 7 du mois prochain

Les vocations religieuses et sacerdotales sont très nombreuses parmi eux; chaque année les entrées au séminaire et dans les noviciats montrent combien sincèrement ces âmes se donnent

---

veillée au Poste en même temps que le *Sillon*... » — En voici une autre de la même date : « Le premier soir que j'ai couché à la chambrée, les autres *bleus* ont voulu chanter des chansons obscènes ; j'ai attrapé celui qui paraissait le plus *enragé* pour ce vilain exercice et je lui ai dit : « Mon vieux, pas de *cochonneries ;* notre droit à la propreté passe avant celui que tu crois avoir à la saleté ». On m'a donné raison et c'est fini. »

Un gradé de la Jeune Garde du *Sillon*, entré au service en octobre 1908, a pris un tel ascendant sur ses camarades que cette année, en septembre 1909, les partants, parmi lesquels plusieurs libres-penseurs, lui ont offert comme souvenir, un beau livre de messe en le remerciant tous avec effusion du bien moral qu'il leur avait fait.

Non seulement ils persévèrent, mais tous les ans, d'autres soldats trouvent, dans leur bonne et chrétienne amitié leur retour à la foi et aux pratiques religieuses, témoin cet ouvrier ambulant entré au régiment après avoir abandonné depuis longtemps toute pratique religieuse et ne croyant plus à rien, qui, pendant ses deux ans de service, écouta sans se rendre les *sermons* d'un camarade Sillonniste ; il ne lui donna jamais raison, mais il se lia d'amitié avec lui. Son service fini, le voilà séparé de son ami ; il ne peut plus s'empêcher de penser continuellement à lui ; il repasse dans son esprit tout ce qu'il lui a entendu dire, son cœur s'émeut, la lumière se fait, il se convertit, devient un fervent pratiquant et un véritable apôtre ambulant, puisque son métier le tient constamment en course. Il ne peut pas rencontrer un incroyant sans l'entreprendre et souvent avec succès.

Ce sont là quelques exemples pris au hasard entre des centaines d'autres.

à Dieu en se mettant « au service de la cause ». Dans ces dernières années surtout, les départs de ce genre se sont multipliés, et en ce moment même, un groupe de province est aux expédients pour remplacer ses meilleurs militants qui s'en vont là où le Maître les appelle. D'ailleurs le *Sillon* ne croit pas perdus pour lui ceux qui partent ainsi ; ils continuent à collaborer d'une façon supérieure au travail de ceux qui restent engagés dans l'action ; ceux-ci bataillent, mais ceux-là par leurs prières et leurs sacrifices remportent les vraies victoires.

Cette vie chrétienne si intense revêt un caractère essentiel sur lequel il faut appeler l'attention : elle n'est pas le fruit d'une discipline religieuse *particulière* à laquelle les Sillonnistes se soumettraient dans le but d'arriver à un progrès spirituel envisagé comme résultat. Il en va ainsi dans les Ordres religieux, dans les Tiers-Ordres et dans les pieuses confréries séculières. Ces associations forment, dans l'Église, des groupements spéciaux qui se distinguent de la masse des fidèles par certaines pratiques religieuses comme aussi par les dispenses et les privilèges qui leur sont

ccordés ; à côté de leurs aumôniers et de leurs upérieurs, les pieuses Congrégations séculières nt souvent leurs *officiers* laïques, présidents, onseillers, zélateurs, associés dans une certaine esure et d'une façon officiellement reconnue par Église à la direction de ces groupes. Au *Sillon* i n'existe rien de semblable ; les Sillonnistes, au oint de vue religieux, ne jouissent d'aucun privilège, d'aucune dispense et se trouvent exactement sur le même pied que tous les chrétiens. Voici une comparaison qui mettra leur situation ans son vrai jour. Un médecin réfléchit aux difficultés de sa tâche et éprouve le besoin de s'élever u-dessus de son intérêt personnel, de faire ostraction de ce qui lui plaît et de ce qui lui éplaît afin de mieux se donner à ses malades. e médecin étant chrétien ,se met à méditer sur Christ qui « nous a guéris par ses plaies » (1) mme le dit la sainte Écriture ; il s'unit fréquemment à Lui par de ferventes communions, et il ouve dans ce commerce intime avec le divin odèle, tout le secours qu'il cherchait. Que s'est-

(1) Isaïe, 53, 5.

il passé? De fait il est meilleur médecin; l'
fluence de l'Église lui a été utile, c'est incon
table ; mais de quelle façon ? L'Église s'occu
directement des religieux, des tertiaires, des me
bres des pieuses confréries; elle les connaît s
ces différents noms et leur donne des soins dé
minés précisément par le genre de vie religie
auquel répond chacun de ces noms. Au contra
elle ne s'est pas occupée de notre médecin en t
que médecin; elle n'a vu en lui que le chréti
Elle pouvait même ignorer qu'il fût médecin,
néanmoins l'augmentation de la valeur du ch
tien aurait eu sa répercussion sur le travail
médecin.

De même le Sillonniste recourt à l'Église et
Christ pour mieux remplir sa tâche civique. S
vent c'est le sentiment de son impuissance
face de cette tâche qui détermine sa conversi
c'est-à-dire son retour à Dieu ou un redoublem
de ferveur dans la vie chrétienne. Il compre
bien vite, d'ailleurs, que cette vie chrétienne v
par elle-même et qu'elle doit se subordonner t
le reste; mais la besogne civique à remplir
Sillon a été l'occasion pour lui de sentir la val

ine de la religion. Et comme l'Église disait médecin : « Je ne te conseillerai ni l'allopathie l'homéopathie, cela regarde la Faculté ; mais t'enseignerai à voir et à aimer le Christ dans malades » ; de même elle dit au Sillonniste : Libre échange ou protection, aristocratie ou nocratie, république ou monarchie, tout cela st du terrestre, cela regarde l'économie poli- ue ; je m'en désintéresse. A tous ces systèmes ne demande que de respecter la morale, la jus- e et la religion dont je suis la gardienne. iente-toi donc au mieux dans ces choses rdre temporel ; mais si tu es pour moi un fils issant et affectueux, je ferai de toi un vrai étien et ta besogne civique en vaudra mieux. »

En résumé donc, le *Sillon* exerce une profonde luence religieuse sans être lui-même un mouve- nt religieux par son but immédiat. Ce but, en et, étant de réaliser en France la république nocratique, est bien d'ordre tout à fait tem- rel.

Enfin, une chose qu'il faut bien mentionner, st que la vie religieuse des Sillonnistes, si trouve un puissant stimulant dans l'amitié

des meilleurs camarades, ne va pourtant cherch
son véritable aliment que là où l'Eglise le tie
à la disposition de tous les fidèles. Marc Sangni
et ses collaborateurs ont souvent (et c'est
réconfort qui leur est bien précieux) l'immen
joie de provoquer ce « travail d'âmes » do
parlait le prêtre que nous citions tout à l'heur
mais ils s'empressent aussitôt d'envoyer c
âmes au ministre de Dieu, car ils connaissent p
leur propre expérience le bienfait d'une dire
tion sacerdotale. La première chose que fait
Sillonniste gagné à la vie fervente par la paro
et par l'exemple d'un ami de cœur, c'est de che
cher un bon confesseur et de suivre ses conseils.

Si l'on appelle mysticisme le parti-pris d'un
âme de se guider en tout par la pensée et pa
l'amour du Christ, il faut reconnaître qu'un puis
sant courant mystique anime le *Sillon;* mais
par mysticisme on veut désigner la recherch
de l'extraordinaire dans la vie spirituelle et
mépris des voies traditionnellement enseignée
il n'y a personne de moins mystique que les Si
lonnistes; ce que tout fidèle doit trouver dans s
paroisse, voilà ce qu'il leur faut et voilà ce qu'il

veulent, ou, s'ils recherchent réellement de l'extraordinaire, ils vont à la Trappe, (1) ce qui ne laisse pas que d'être encore conforme au sens catholique.

Le vrai Sillonniste répond bien à ce portrait tracé par Marc Sangnier :

« Déjà dans les sombres ateliers où l'on blasphème, parmi le lourd ennui des casernes, dans l'atmosphère railleuse, sceptique et immorale des Universités, le mépris, la violence ou la haine se sont arrêtés étonnés devant cet être bizarre, à la fois doux et intraitable qu'est le Sillonniste. Contre son rêve intransigeant, toute arme se brise : bienveillance ou moquerie, raisonnements ou menaces, rien ne peut le faire renoncer à la cause qu'il sert. Son entêtement est incurable. Il inquiète les prudents, alarme les sages et finit par intéresser les indifférents eux-mêmes.

Il faut être plus fort pour résister tout seul aux sarcasmes de camarades irrités, pour faire sa prière à genoux au pied de son lit dans une chambrée hostile, pour ne pas être écrasé sous le poids des conventions, des parti-pris et des routines dont une aveugle bourgeoisie cache à ses propres yeux sa décadence et sa ruine, que pour se jeter à la tête d'une bande de grévistes et les pousser au pillage et à l'émeute.

La force morale a toujours fini par triompher de la force brutale.

---

(1) Ceci n'est pas une manière de parler, c'est une allusion au départ récent d'un des meilleurs militants Sillonnistes pour un monastère de Trappistes.

Si la démocratie a besoin de meneurs, ceux-là seuls qui pensent et qui veulent par eux-mêmes et dont la volonté a plongé ses racines dans une foi vivante pourront lui en fournir, ceux-là seuls qui possédant leur âme ne l'ont pas gardée pour eux mais l'ont donnée à Dieu, c'est-à-dire — tel est l'ordre divin — à l'amour de leurs frères ». (1)

A ce portrait et faisant avec lui un lamentable contraste on pourrait opposer la peinture de l'être fort déplaisant qui pose pour le Sillonniste, alors qu'il n'a rien de ce qui fait vraiment le Sillonniste : il a la bouche pleine de grandes formules qu'il ne comprend pas et qu'il vide souvent de tout sens parce que, n'en saisissant pas la portée, il les applique à tort et à travers et toujours aux cas pour lesquels elles n'ont pas été faites ; il est orgueilleux et quand il suit son caprice, il prétend obéir à sa conscience et dégager sa responsabilité ; il fatigue la patience de ses supérieurs quand il en a ; sa jactance fait rougir ceux qui voudraient l'aimer pour l'améliorer ; il est à charge à tout le monde. Son illusion ne dure pas longtemps, d'ailleurs ; elle tombe dès que le Sillon réclame de

(1) Marc Sangnier. *La lutte pour la démocratie*, p. 56 et suiv.

lui une de ces besognes dures et humbles que le dévouement embrasse volontiers, mais qui meurtrissent l'amour-propre et révoltent la vanité. Mais, même quand il a cessé de se dire Sillonniste, combien parmi ceux qui l'auront connu, ne continueront-ils pas à ne juger le Sillon que d'après la caricature qu'il leur en a offerte? Et pourtant, en pareil cas, le Sillon est-il donc responsable? les meilleurs produits ne sont-ils pas ceux que la contrefaçon cherche le plus à imiter? Veut-on que les milieux sillonnistes ne comptent que des parfaits alors que, même dans la primitive Église il y avait des faux frères comme dit S. Paul et qu'il pouvait s'y rencontrer des scandaleux comme celui de Corinthe ? Soyons justes les uns envers les autres; mais souvenons-nous que notre justice est facilement injuste quand elle oublie d'être d'abord bienveillante.

CHAPITRE V.

Le Sillon et la discipline Catholique

Une double question. — Le désir des Sillonnistes. — La direction de l'Eglise. — Le contrôle de l'Eglise ; ce contrôl n'est pas illusoire. — Exemples. — En quoi consiste l liberté civique des catholiques.

Le *Sillon* a un but immédiat d'ordre temporel réaliser en France la république démocratique cela est-il de nature à écarter des Sillonnistes l conseil, l'appui, la direction religieuse du prêtre

Le *Sillon* exerce en même temps une profond influence religieuse, cela doit-il faire que so action, même sur le terrain civil, doive êtr d'une façon immédiate, dirigée par le prêtre ?

Ces deux questions ont été souvent posées propos du *Sillon* et une certaine presse les a env nimées autant qu'elle en a eu le pouvoir. No

n'avons pas autorité pour les résoudre; mais nous avons le devoir d'apporter, comme éléments de solution, les données positives que nous possédons tant sur l'action que sur les intentions des Sillonnistes.

Marc Sangnier a dit éloquemment combien lui et ses amis désiraient la fin de cette douloureuse situation :

« Les prêtres, écrivait-il en octobre 1907, ont la divine mission de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ et de distribuer Dieu aux peuples. Ils remplissent de divin ces vases profonds que sont les nations. Ils se soucient peu de la forme de ces urnes, laissent aux laïques le soin de la déterminer, et se réjouissent chaque fois qu'on les leur tend avec bonne volonté et reconnaissance pour qu'ils y déversent leurs trésors célestes.

S'étonnera-t-on, dès lors, si tant de prêtres aiment le *Sillon* et découvrent, sous ce mouvement laïque et temporel, de providentielles énergies religieuses et comme un champ privilégié, largement ouvert aux conquêtes de leur sacerdoce ?

Eh quoi ! voilà tant d'années que le peuple de France semble se retirer loin de l'Eglise, hostile ou sceptique, et que, partout, on accrédite cette légende impie représentant l'Eglise comme l'amie nécessaire des oppressions et l'adversaire de la Démocratie !... (1) Enfin une

(1) L'année dernière, un ami du *Sillon*, M. Chénon, professeur à la Faculté de droit de Paris écrivait à l'auteur de ce livre les lignes suivantes qui sont à méditer : Ce qui fait du

génération se lève, passionnément éprise de cet idéa
républicain dont on s'était servi pour combattre l'Eglise
et qui, rejetant avec mépris les vieilles calomnies, le
vieilles haines, brisant les coupables équivoques, s
ardente et si sincère qu'elle force l'estime des adver
saires les plus acharnés du nom chrétien, et qui, s'élan
çant vers l'avenir, supplie le prêtre de ne pas lui refuse
sa parole, ses conseils, le pain vivant qui fait les forts
l'intimité bienfaisante de son amitié et le don de so
cœur... Elle ne demande ni privilèges, ni monopole
Elle accepte tout ce que l'Eglise commande. Elle veu
être humble et fidèle. Si elle se trompe elle entend, aus
sitôt avertie, renoncer à ses erreurs. Elle n'a pas l'injurieuse prétention de réformer l'Eglise. Elle ne fait pa
le catéchisme, elle l'apprend. Elle est fière d'être enseignée.

Sillon un centre d'attraction pour la classe ouvrière, « c'est so
attitude politique, et j'ajoute la loyauté de son attitude. Aujour
d'hui, vous le savez aussi bien que moi, les vieux partis e
France sont complètement usés ; ils ne peuvent plus rien aupré
de la masse des électeurs français qui, de plus en plus, s
détournent d'eux. Malheureusement ces vieux partis s'accrochent, bon gré mal gré, à l'Eglise, que souvent ils ignoren
ou dédaignent ; ils essaient de solidariser leur cause avec l
sienne. Il n'y ont, hélas, que trop réussi ! Nombre de gen
s'imaginant, grâce à cette manœuvre, qu'on ne peut pas être
la fois catholique et républicain, ont abandonné l'Eglise pou
ne pas abandonner la République ! Qui dira la part de responsabilité qui incombe dans la « déchristianisation » progressive de la France à cette déplorable tactique si habilemen
exploitée par les adversaires de l'Eglise, spécialement par le
Francs-maçons ? Aujourd'hui quand un membre des vieu
partis aborde la question religieuse dans une réunion publiqu
non triée d'avance, on se moque de lui ; on lui crie qu'il agi

Seulement, elle a confiance en la démocratie. Elle ne désespère pas du peuple de France. Elle croit passionnément qu'on peut l'élever jusqu'à une conscience et une responsabilité qui rendront la République possible et bienfaisante.

Voilà son crime, et pourquoi les vieux partis s'ameutent contre elle, et les puissants, et les riches, et les chercheurs d'hérésie, et ceux qui se sont faits, sans mandat, les gardiens du sanctuaire et qui veulent empêcher que les petits et les enfants que Jésus aimait aillent encore s'abriter sur ses genoux, contre son cœur, et renouvellent le scandale dont parle l'Evangile et qui choquait les Apôtres eux-mêmes.

Non, cela ne peut pas être ! On ne nous traitera pas dans l'Eglise de Dieu en suspects et en fils presque rebelles, parce que seulement nous ne plaisons pas aux politiciens de droite, nous gênons certains calculs, nous irritons certains égoïsmes et nous n'avons ni le talent, ni le goût, ni le cœur de nous défendre ! Dieu qui envoie l'épreuve sait alléger le fardeau quand celui-ci risque de devenir si lourd qu'il arrêterait la marche.. Notre bon Pape Pie X, nos évêques ne voudront pas nous priver de l'appui, du conseil, de la direction religieuse du prêtre, comme pour nous punir d'user de la

---

ainsi par politique. Le *Sillon* seul réussit à se faire écouter ; il le doit d'abord à ses opinions républicaines bien connues et nettement affirmées *dès l'origine ;* puis à la franchise de ses affirmations religieuses ; enfin au soin qu'il a toujours mis à *distinguer* (je ne dis pas *séparer*) ce qui est proprement politique et ce qui est proprement religieux. « Il rend à César, ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Ce n'est pas seulement la classe ouvrière qu'il attire ainsi, mais aussi les hommes éclairés que révolte la duplicité... »

liberté que l'Eglise nous reconnaît et de travailler à fair
du gouvernement établi dans notre pays quelque chos
d'honnête, de noble et de chrétien.

Avec confiance, nous nous en remettons au zèle, à l
sagesse, à la prudence de nos évêques. C'est à eux plu
qu'à nous de décider quelle doit être la place du prêtr
dans le *Sillon*, et nous avons toujours, même en de
circonstances difficiles, proclamé les droits de la hié
rarchie et les devoirs de la discipline, sachant bien qu
l'obéissance pour un chrétien est une vertu, non u
esclavage, et qu'elle honore ceux qui savent en êtr
capables. » (1)

Le souhait qu'exprime en termes si émus l
président du *Sillon* est bien celui de tous le
Sillonnistes.

Abordons maintenant l'exposé de la situatio
et commençons par rappeler quelques principes
il nous faut être clair, dussions-nous être long
car il est temps d'en finir avec ces irritantes e
stériles discussions.

En premier lieu, dire que tout ce en quoi l
justice, la morale ou la religion se trouvent impl
quées regarde l'Église, c'est proclamer la vérité
Et comme la justice, la morale, la religion s
trouvent impliquées dans l'œuvre temporell

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon*, p. 142 et suiv.

qui est le but immédiat du *Sillon*, comme aussi dans le travail d'éducation civique par lequel il veut atteindre ce but, il est évident que l'action du *Sillon* ne saurait être soustraite à l'autorité de l'Église.

En second lieu dire que l'Église exerce son autorité sur les choses de l'ordre temporel par les mêmes moyens que sur les choses de l'ordre spirituel, c'est aller directement contre toute la tradition catholique, et notamment contre les enseignements de Léon XIII et de Pie X. (1)

En d'autres termes, l'Église *dirige* avec autorité, les choses de l'ordre spirituel, et elle a des sanctions contre ceux de ses enfants qui résistent à cette direction.

L'Église *contrôle* avec autorité les choses de l'ordre temporel en ce qui touche à la justice, à la morale, à la religion, et elle a des sanctions contre ceux de ses enfants qui n'acceptent pas ce

---

(1) On peut consulter à cet égard les encycliques de Léon XIII dans tous les passages où il est question des relations du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel.

S. S. Pie X écrivant au Cardinal Fischer, archevêque de Cologne, en 1906, disait que pour les choses de l'ordre civil « les catholiques jouissent d'une liberté intacte et illimitée. »

contrôle avec les conséquences qui en découlent.

Le droit de contrôle ainsi entendu n'est pas un expédient destiné à sauvegarder le respect dû à l'Église tout en laissant les citoyens catholiques dans une totale indépendance de fait par rapport à elle. On a dit aux Sillonnistes : « Vous distinguez entre le contrôle et la direction parce que vous voulez faire du contrôle quelque chose d'illusoire qui vous laisse libres de marcher à votre guise ». Non, il n'en va pas ainsi ; les Sillonnistes n'entendent rien à de pareilles subtilités et ils veulent obéir à l'Église dans l'esprit même de l'Église.

Or, il est faux de prétendre que le contrôle de l'Église sur l'action temporelle des laïcs en ce qui touche à la justice, à la morale, à la religion, n'impose aux citoyens catholiques qu'une vague attitude de déférence envers la hiérarchie ; ce contrôle est au contraire pour eux la cause d'obligations très précises qui peuvent se ramener pratiquement à trois :

1° Avoir le souci de ne rien proposer ni statuer qui soit contraire à la lettre ou à l'esprit des prescriptions, établies par l'Église pour assurer

le respect de la justice de la morale et de la religion.

2° Ne pas recourir au secret pour échapper au contrôle de l'Église, mais agir en pleine lumière.

3° Obéir à l'Église quand, exerçant effectivement son contrôle, elle impose la réparation d'un tort commis ou la rétraction d'une erreur contre les vérités morales ou religieuses dont elle a la garde.

Le citoyen catholique ne se trouve donc pas dans une situation d'indépendance pratique par rapport à l'Église, bien loin de là : il doit avoir constamment présents à l'esprit des principes qu'il ne formule pas, mais qu'il reçoit de l'Église ; il doit en outre se laisser surveiller par les Pasteurs légitimes ; il doit enfin accepter les corrections que l'Église lui imposerait comme sanction à ses écarts. Le citoyen catholique est donc très dépendant. Cette dépendance, pourtant, supprime-t-elle sa liberté ?

Non, et ici encore soyons explicite :

Des laïques font des études ou des lois sur des matières d'ordre temporel, sur un système d'impôt, par exemple. L'Église les laisse chercher et

décider en pleine liberté. Si, dans les conclusions auxquelles ils aboutissent, elle découvre de l'injustice, elle proteste; mais, et c'est ici le point capital, elle n'impose pas une autre loi, de sa propre autorité, pour remplacer celle qu'elle ne peut pas accepter; simplement elle signale l'injustice en exigeant qu'on la fasse disparaître. Son attitude peut se traduire ainsi : « C'est votre devoir de faire des lois, faites-les; c'est mon devoir de protéger la justice; je m'en acquitte; je ne vous enlève pas votre initiative, je la corrige quand elle s'égare ».

L'Église reconnaît que l'organisation aristocratique et l'organisation démocratique, la monarchie et la république, le libre échangisme et le protectionnisme, le régime du patron unique ou le régime coopératif peuvent s'harmoniser avec le respect des principes dont elle a la garde; les citoyens choisiront donc librement entre ces divers systèmes, et déjà leur choix est limité car l'Église ne leur permettrait pas d'opter pour l'anarchie par exemple ou pour le communisme intégral. Si l'on se rappelle en outre que les citoyens catholiques doivent agir au grand jour afin de ne

pas se soustraire au contrôle de leurs Pasteurs et que, de plus, ils devront obtempérer aux avertissements de l'Église et corriger tout ce que, dans leurs décisions, elle leur signalerait comme contraire à la justice, à la morale, ou à la religion, on arrivera à cette conclusion très claire :

La liberté des citoyens catholiques ne consiste pas à décider, même pour le temporel, sans se préoccuper de l'Église ; mais *uniquemnt à choisir eux-mêmes, parmi les diverses solutions conformes aux principes dont l'Eglise a la garde, la solution qui leur paraît préférable.* (1)

Supposons maintenant que l'on supprime cette possibilité du choix entre des choses permises, il est clair qu'il n'y aurait plus de liberté civique pour le citoyen catholique. Or prétendre que l'Église entend réduire à cet état les fidèles laïques, c'est l'accuser d'une odieuse tyrannie ; c'est affirmer qu'elle veut être maîtresse au temporel

---

(1) Nous ne disons pas que l'Eglise ne puisse jamais aller plus loin ; par le *non-expedit* elle a suspendu l'exercice de certains droits politiques des catholiques italiens. Mais elle ne recourt que dans des cas très graves à ce moyen, et ce n'est pas la situation des fidèles en présence d'un *non-expedit* que nous examinons ici, mais leur situation normale.

comme au spirituel ; c'est donner le plus insolent démenti au Souverain Pontife actuellement régnant aussi bien qu'à son prédécesseur.

Voilà les principes ; les rappeler n'est pas s'ériger en maître, car ils sont dans le domaine public, et c'est une obligation pour les laïques catholiques engagés dans des études de droit, de sociologie ou d'économie politique de ne pas ignorer ces règles élémentaires.

La question est maintenant de savoir si les Sillonnistes ont entendu et entendent toujours pratiquer, dans une disposition de filiale soumission à l'Église, le respect qu'ils doivent à sa direction immédiate et absolue sur le terrain religieux, et à son autorité dans les choses de l'ordre temporel en tant que la justice, la morale ou la religion s'y trouvent impliquées.

C'est ce que nous allons examiner dans les deux chapitres suivants.

CHAPITRE VI

Le Sillon et la doctrine Catholique

Le sillonnisme n'est pas une forme particulière de vie chrétienne. — Comment les Sillonnistes sont entraînés à s'affirmer catholiques. — Déclarations. — Attitude du *Sillon* envers le libéralisme. — Une conférence à propos du Syllabus. — Attitude du *Sillon* en face du modernisme, —... du protestantisme.

Sur le terrain religieux, le *Sillon* n'existe pas en tant que groupe, car il n'a aucune vie religieuse particulière à donner à ses membres. (1) Le fait de lui appartenir provoque généralement, et c'est fort heureux, un désir plus intense d'union avec N.-S. J.-C. ; mais les moyens de cette union, c'est aux prêtres institués pour être les pasteurs de leurs âmes que les Sillonnistes vont les deman-

(1) C'est ce qui a été expliqué au chapitre IV.

der. Un soldat chrétien à qui on demande ce qu'il est au point de vue religieux ne dira pas « je suis soldat » ; il dira « je suis chrétien », et pourtant il se peut qu'il remplisse très chrétiennement son devoir de soldat : de même le Sillonniste.

Mais la foi catholique qu'ils professent et dans laquelle ils trouvent un si grand secours pour l'accomplissement de leur tâche civique, les Sillonnistes ont toujours tenu à l'affirmer hautement, et le Président du *Sillon* leur en a donné l'exemple, non, comme d'aucuns l'ont prétendu, par un besoin malsain de dogmatiser, mais parce que, dans des pays comme le nôtre, qui ont été civilisés par l'Église, il est impossible de faire œuvre utile, même sur le terrain civique, sans faire appel aux forces sociales du christianisme.

Les Sillonnistes entendent bien ne jamais oublier qu'ils appartiennent à l'Église enseignée :

« Nous ne sommes pas des théologiens, écrit Marc Sangnier, le 25 juin 1899, chacun son rôle ; nous n'avons pas reçu mission de faire partie de l'Eglise enseignante ; ce n'est pas nous qui sommes chargés de faire le catéchisme, mais de l'apprendre. Vraiment nous assistons parfois à d'étranges spectacles : le plus petit laïque, le

plus ignorant des choses religieuses, se mêle de juger l'Eglise ; il relève ses fautes, il pèse ses mérites et ses faiblesses ; il lui trace la voie.

Puisque nous sommes catholiques, puisque nous faisons partie du *corps* comme de *l'âme* de l'Eglise, ne devons-nous pas, non seulement croire au dogme, mais obéir à la discipline ?... » (1)

Et Georges Renard, commentant ce passage, ajoute :

« Ainsi nous ne visons nullement à l'enseignement religieux... ; nous collaborons pour notre part à résoudre la « question sociale » ; nos prétentions ne vont pas plus loin et nous n'avons pas le droit de les porter plus haut.

Mais ce labeur réclame une somme énorme d'énergie, d'activité, de dévouement et d'amour. Et nous serions des lâches si nous dissimulions que cette énergie et cette abnégation, nous les devons à la vigueur de convictions religieuses fortement ancrées dans nos consciences...

Cela n'est point un empiètement sur le domaine proprement religieux : c'est l'épanouissement des vertus sociales qu'une foi vibrante a déposées dans nos cœurs. » (2)

Le 10 avril 1904, Marc Sangnier revient sur la même idée :

« Nous n'avons mission ni de définir les dogmes ni de

---

(1) *Sillon* du 25 juin 1899, dans l'article « A nos amis. »

(2) Compte rendu du Congrès du *Sillon* Lorrain, du 24 avril 1904.

les enseigner aux peuples. Le Christ, en instituant son Eglise, et en faisant de Pierre son représentant authentique sur la terre, a organisé lui-même une hiérarchie que les hommes n'ont le droit de discuter ni de modifier à leur gré. Etre catholique, ce n'est pas seulement croire certaines vérités, accepter certaines règles de conduite morale, c'est encore reconnaître une autorité religieuse, se soumettre à une discipline.

Dès lors, comment ne sentirions-nous pas que notre rôle ne saurait être, en aucune façon, de nous mêler aux débats théologiques et de prendre parti dans des querelles qui doivent nous être étrangères. » (1)

Il répète les mêmes affirmations sur l'autorité de l'Église dans la réunion publique du 9 février 1906 à l'occasion des *inventaires* :

« C'est le Christ qui a institué ses Apôtres pour répandre la parole de Dieu à travers toute la terre et c'est lui qui a donné directement à saint Pierre, c'est-à-dire aux Papes, successeurs de saint Pierre, le pouvoir des clefs..

Par conséquent, s'il s'agit de l'Eglise catholique, nous trouvons une autorité incontestable que nous ne pouvons pas changer et façonner à notre gré. Nous ne pouvons pas dire : « Nous en avons assez de l'autorité du Pape, nous allons la remplacer par le pouvoir des Cardinaux »... Nous ne sommes pas libres de décider de ces questions, et c'est pourquoi nous avons la douce certitude de pouvoir réaliser en toute sécurité et confiance l'unité, non

---

(1) Marc Sangnier, *Sillon* du 10 avril 1904, dans l'article « Quiétude ».

autour de chefs que nos caprices d'un jour peuvent nous donner, mais autour de chefs institués par Jésus-Christ lui-même pour diriger son Eglise. Je veux dire autour du Pape, des Evêques et des Curés. » (1)

Il est inutile de prolonger ces citations. Cette déclaration ou son équivalent revient en effet à chaque instant dans les discours et les écrits du Président du *Sillon* : « Nous n'enseignons pas le catéchisme ; nous l'écoutons et nous l'apprenons. »

Et réellement les Sillonnistes apprennent bien leur catéchisme ; c'est même cela qui leur donne la belle assurance avec laquelle ils affirment leurs convictions religieuses soit par la parole dans les réunions publiques, soit par l'action et l'exemple en même temps que par la parole dans tous les milieux où ils se trouvent, à la caserne, au bureau, à l'atelier, à l'Université. Ils savent que l'Église n'a rien à cacher pour rester admirable ; ils ne croient pas qu'on puisse jamais, même dans un but de conquête, atténuer la vérité religieuse.

---

(1) Marc Sangnier : *Les Catholiques de France et la Séparation*, p. 12-13 ; tract rouge.

Libéralisme.

C'est ainsi qu'à une époque où le *libéralisme* a eu de si nombreux partisans, Marc Sangnier le montrait comme illogique et impraticable :

« Le *libéralisme doctrinaire,* disait-il le 25 février 1902 dans une conférence contradictoire avec M. Buisson sur les *devoirs de la Pensée libre,* le libéralisme doctrinaire, si séduisant autrefois pour certains esprits, n'a jamais pu être tout à fait conséquent avec lui-même : son intransigeance l'eût toujours empêché de devenir la doctrine d'aucune société, car toute société, pour exister, admet nécessairement un certain nombre d'idées sur lesquelles elle repose et qui sont de véritables *dogmes sociaux ;* il lui faut pour vivre supposer ces dogmes admis par tous, et d'ailleurs, il ne lui est pas possible de réprimer quelque délit que ce soit, fût-ce le vol ou le meurtre, sans qu'il soit facilement loisible de prétendre que c'est un *délit d'opinion* qu'elle a voulu atteindre.

D'ailleurs, le libéralisme est une position essentiellement instable. On a vu ce qu'est devenue la neutralité religieuse, qui n'en fut qu'une forme particulière. Quant au *libéralisme économique,* nous pouvons bien dire que nous commençons à pressentir sa définitive faillite, tout au moins dans le monde du travail. On s'est aperçu, aidé sans doute par les dures leçons de l'expérience, que *la liberté ne saurait être un but, mais seulement un moyen pour réaliser la justice.* »

Il ne suffit pas de critiquer l'esprit libéral, il

faut montrer l'excellence de la discipline catholique; le Président du *Sillon* le fait d'une plume alerte et d'un cœur joyeux :

« Tout de même, écrit-il dans *l'Esprit démocratique,* la religion catholique est une bien admirable institution et j'avoue ne pas concevoir pourquoi les esprits indépendants, même les non-croyants, ne tombent pas à genoux devant elle, tout émus de respect laudatif. Eh quoi ! cette indispensable discipline intellectuelle que, si cruellement le knout du Tsar impose au malheureux penseur russe, sans du reste évidemment se rendre nullement compte de la reconnaissance que lui doit la république des lettres, voici que l'Eglise sait la faire accepter librement et par amour. Elle n'a sur nos esprits que l'ascendant même que nous lui reconnaissons (1) et cet ascendant est tel qu'il suffit à maintenir à travers le monde l'homogénéité parfaite d'une société que ni les différences de race ou de climat, ni les divergences de gouvernements ou de patries territoriales ne sont jamais encore parvenues à briser.

Il est amusant, en vérité, de voir nos impuissants libres-penseurs attaquer la force de l'Eglise alors justement que ce qui les irrite c'est d'avoir affaire à une force toute morale sur laquelle leurs lois liberticides ne pourront jamais mordre. » (2)

Ce respect reconnaissant envers l'infaillible

---

(1) Cf. Canons du Concile du Vatican : 3. de fide, 5.

(2) *L'Esprit démocratique,* page 211. Un vol. de 300 pages, librairie académique Perrin et Cie, et aux bureaux du *Sillon.*

magistère de l'Église, Marc Sangnier n'a jamais hésité à l'affirmer même devant les auditoires les plus hostiles. Pendant sa campagne électorale de Sceaux, ses adversaires, afin de le faire passer pour un *citoyen diminué* à cause de sa soumission à la hiérarchie ecclésiastique, lui avaient crié en réunion publique : « Et votre lettre au Cardinal Luçon ! » Il saisit immédiatement cette occasion pour répéter une vibrante protestation de foi catholique, et il fit afficher sur les murs de la circonscription le texte intégral de cette lettre toute pleine des sentiments de la plus filiale soumission envers l'Église. (1)

---

(1) Cette lettre est en appendice à la fin du volume.

La conduite des adversaires politiques de Marc Sangnier en cette circonstance ne fut vraiment pas belle. M. François Veuillot fit un article dans l'*Univers*, du 21 mars 1909, déclarant que par sa profession de foi électorale, le Président du *Sillon* séparait dans sa conscience le catholique d'avec l'homme politique et le lui reprochant à peu près comme une trahison. Or, toute la campagne de Marc Sangnier avait montré en lui l'homme politique qui à aucun moment n'entend cesser d'agir suivant sa foi de catholique, et, avec un peu d'esprit de justice, M. François Veuillot aurait pu comprendre que, dans une profession de foi, il est sage de ne mettre que ce qui peut être soutenu devant n'importe quel honnête homme même incroyant, puisque c'est précisément sur ce minimum accepté par tous qu'on appuiera ensuite utilement toutes les revendications

Syllabus.

Parfois de grossiers interrupteurs et souvent aussi des incroyants instruits lui jettent comme un défi cette parole qui résume tant d'incompréhensions et tant de haines : « Et le Syllabus ! » Jamais il ne lui arrive, comme à tant d'autres, d'esquiver la question, de dire par exemple que le Syllabus n'est plus un document d'actualité ; il le montre au contraire comme un chef-d'œuvre de logique et de bon sens et il loue l'Église de savoir allier la plus humaine tolérance envers les personnes avec la plus intransigeante, la plus néces-

---

nécessaires. D'ailleurs il n'était pas possible de séparer la profession de foi de Marc Sangnier du reste de ses déclarations : aucun électeur de la circonscription n'aurait eu l'idée de faire une pareille distinction. Et ce ne fut pas sans doute, sans quelque remords de conscience que M. François Veuillot dut apprendre à quoi avaient servi ses réflexions : Des adversaires restés anonymes firent distribuer le dimanche 4 avril, jour du scrutin, à la porte des églises de la circonscription, un placard où l'article de l'*Univers* était reproduit en même temps qu'une haineuse et violente attaque du *Jaune*. Ces soi-disant *libéraux*, pour essayer de se couvrir du nom respecté de l'Archevêque de Paris, avaient soin de faire remarquer que l'*Univers* était l'organe officieux sinon officiel de l'archevêché. Et c'est après de pareilles manœuvres qu'on accuse le *Sillon* de diviser les catholiques !

saire intolérance dogmatique. Il tient à ce que ses amis et ses collaborateurs soient pénétrés des mêmes sentiments. En 1903, il fit au cercle Jeanne d'Arc, une conférence sur le Syllabus dont nous citons quelques passages avec le regret de ne pouvoir la reproduire tout entière :

« Le Syllabus, disait-il, apparaît aux adversaires du catholicisme comme un symbole d'oppression religieuse, tandis que le plus souvent les catholiques s'entendent à l'ignorer ou à le redouter comme s'ils étaient impuissants à le défendre. Et pourtant rien de plus simple que le Syllabus ni qui réponde mieux aux aspirations de l'âme contemporaine.

. . . .

Les propositions du Syllabus qui ont semblé les plus difficiles à accepter se rapportent à deux ordres d'idées qu'il suffit de bien pénétrer pour que tout se simplifie et s'éclaire :

1° La foi n'est pas une *simple opinion*. La raison est un élément de la foi, elle n'est pas toute la foi, puisqu'il entre dans l'acte de foi un élément surnaturel et un élément volontaire. Dès lors, la raison humaine ne saurait plus être l'arbitre d'une foi qui la dépasse, et si saint Thomas a pu dire qu'il faut toujours suivre la conscience même erronée lorsqu'elle présente un acte comme coupable, nous admettrons qu'il n'est pas possible qu'un baptisé perde la foi sans qu'il y ait de quelque façon faute de sa part, car *Dieu est fidèle,* ce n'est jamais lui qui se détache de l'âme, mais l'âme coupable qui l'abandonne.

2° L'Eglise est une *société parfaite*, c'est-à-dire qu'elle n'est, en aucune façon, une dépendance du pouvoir civil. Dès lors, comme elle vit dans le temps et n'est pas à l'abri des attaques auxquelles est en butte toute société humaine, elle doit avoir le droit de se défendre et de recourir, s'il le faut, à la force pour se protéger.

....

Le pouvoir civil s'est souvent irrité, — et nous le constatons tout particulièrement aujourd'hui —, de cette prétention de l'Eglise ; il a voulu voir dans le culte un simple service public et dans les prêtres, des fonctionnaires comme les autres. Mais il est pourtant impossible à nos adversaires eux-mêmes de ne pas reconnaître que l'Eglise serait profondément illogique avec elle-même le jour où elle renoncerait à être la libre société des âmes dont les droits ne peuvent jamais être considérés comme découlant d'une concession d'un pouvoir temporel, puisqu'ils viennent directement de Dieu lui-même. »

Étudiant à la lumière de ces deux considérations les formules du Syllabus, il en fait ressortir le bien fondé et la haute raison, puis il montre à nouveau, par une interrogation qui vaut la meilleure démonstration combien le libéralisme doctrinaire est illogique :

« Ces deux affirmations capitales du Syllabus, dit-il, nous amènent aisément à comprendre comment le libéralisme (il ne s'agit nullement ici de la tolérance, mais du libéralisme doctrinaire) ne saurait être accepté par l'Eglise. Comment pourrait-on jamais affirmer que les

progrès de la civilisation rendront moins utile ou moins souhaitable cette unanimité morale sur les questions religieuses ? Et quelle étrange prétention que de considérer la vie religieuse d'une nation comme devant être appelée à s'éliminer petit à petit de la vie nationale elle-même, pour le plus grand bien d'un peuple dont la neutralité, c'est-à-dire en quelque façon, l'impuissance en face des problèmes fondamentaux de la destinée humaine, deviendrait une garantie de paix et de prospérité durables ? »

Après cette exécution du libéralisme, et dans la même conférence, il stigmatise le jacobinisme sectaire et montre l'Église comme le meilleur rempart de la vraie liberté :

« Les Jacobins du *bloc* n'affirment-ils pas avec de moins en moins de sans-gêne que la République n'est pas seulement une forme de gouvernement, mais aussi une doctrine, et les socialistes s'essayent à préciser ce que sera cette doctrine tandis qu'ils élaborent à grands frais de rêves et d'éloquence, la religion de l'avenir. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que ces nouveaux apôtres entendent faire triompher leurs croyances non pas dans le seul domaine spirituel et avec des armes évangéliques, mais bien en conquérant les Pouvoirs publics et en s'emparant du temporel au profit de leurs doctrines, si bien que pour eux le temporel et le spirituel ne font plus qu'un : ils ne songent pas qu'en essayant ainsi d'unifier le pays ils travaillent à l'œuvre la plus essentiellement cléricale (1) qu'il soit permis de concevoir.

(1) Cléricale de ce cléricalisme à rebours qui est la main-mise du pouvoir temporel sur l'ordre spirituel.

Dès lors, comment le Syllabus — qui maintient contre les envahissements de cette politique à la fois temporelle et spirituelle, toute faite de confusions, le droit à l'indépendance de la société des âmes qu'est l'Eglise — n'apparaîtrait-il pas comme sauvegardant contre l'omnipotence de l'Etat déifié, la liberté de la conscience humaine affranchie ainsi de l'universelle tyrannie ? »

En terminant il insiste sur l'excellence de la position des catholiques et la facilité qu'elle leur donne pour bien combattre le bon combat :

« Les jeunes catholiques de France doivent donc sentir combien merveilleuse est leur situation intellectuelle et sociale : bien loin de se défier de l'opportunité de l'attitude qu'ils devront prendre comme catholiques, qu'ils se rendent compte plutôt que la société contemporaine réclame et postule le catholicisme, que pas une de ses aspirations ne saurait être satisfaite en dehors de lui.

N'essayons donc pas de dissimuler ce que nous sommes en rougissant des fortes et fécondes maximes de l'Eglise ; ne nous plaisons pas à répéter ces phrases vagues et équivoques inspirées par un libéralisme de commande d'autant plus inopportun que la mode en est passée maintenant et que nos adversaires sont les premiers à n'en plus vouloir. »

Modernisme.

Mais le *modernisme,* avec la subtilité qui le caractérise, ne s'est-il pas introduit au *Sillon*

sans être aperçu ? Certaines idées chères aux Sillonnistes, celle du Christianisme qui est vie, celle de l'efficacité de l'expérience religieuse, c'est-à-dire de la religion vécue, pour enraciner une âme dans l'attachement à la foi, ne manifestent-elles pas qu'ils se sont laissés envahir sans le savoir par cette dangereuse hérésie ?

Non, il n'est rien arrivé de semblable. C'est en 1904, trois ans avant l'Encyclique *Pascendi* qui devait condamner le modernisme, que Marc Sangnier écrivait ces lignes remarquables sur lesquelles je prends la respectueuse liberté d'attirer l'attention des théologiens de profession :

« La vérité que le Christ a enseignée, la morale qu'il a prêchée ne sont pas laissées à la merci des disputes vaines, elles ont des gardiens officiels. Nous n'avons pas le droit de dire que nous fabriquons la vérité religieuse au gré de nos besoins et de nos rêves individuels ; le Christ n'est pas le nom divin dont nous parons l'idéal intérieur et chéri qui hante mystérieusement nos cœurs ; c'est une réalité distincte de nous, antérieure et supérieure à nous ; sans doute le Christ veut s'emparer de nos âmes et nous pourrons dire avec l'Apôtre que nous voulons être des Christs ; mais enfin ce n'est pas nous qui élaborons lentement le Christ par un travail intérieur de vertu et de dévouement naturels : c'est le Christ qui nous a faits, c'est Lui qui nous a rachetés,

c'est Lui qui nous a donné son Eglise infaillible, interprète de sa parole, distributrice de sa vie. » (1)

Je le demande à ceux dont je sollicitais tout à l'heure l'attention : est-ce assez net contre le *subjectivisme religieux*, racine de ce que renferment de faux les doctrines erronées sur la valeur apologétique de l'expérience religieuse et sur l'immanence ?

Marc Sangnier ajoutait :

« Si la religion nous est *enseignée*, nous avons le devoir de la pratiquer en esprit et en vérité. Dieu ne saurait se contenter de la soumission extérieure : Il veut l'adoration libre et volontaire. »

Ceci encore semble annoncer les protestations de l'Encyclique *Pascendi* contre ceux qui, soumis extérieurement à l'autorité enseignante, font intérieurement des réserves qui détruisent cette soumission.

Le passage suivant n'est pas moins catégorique :

« ...Le catholicisme, qui n'est pas une *opinion*, exige de nous autre chose qu'une simple adhésion intellec-

(1) Revue *Le Sillon*, n° du 10 avril 1904.

tuelle que nous pourrions, à chaque instant, lui retirer à notre gré. *Et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.* (II Cor., x, 5). » (1)

D'ailleurs, le *Sillon* n'était pas en danger de ce côté-là. Sa besogne sur le terrain civil augmentait tous les jours, et c'est dans la prière et la piété et non dans les disputes théologiques que ses membres allaient chercher la force dont ils avaient besoin. Aussi le Président du *Sillon* pouvait-il écrire au mois d'août 1907 :

« Il s'agissait de nous discréditer aux yeux du clergé... on essaya, pour aboutir, de tous les moyens. On suspecta notre orthodoxie. On tenta de nous compromettre dans les erreurs du *modernisme,* récemment condamné par le nouveau *Syllabus* de Pie X, alors que le *Sillon* ne s'occupe nullement d'exégèse et que l'immense majorité de nos camarades ne savent pas ce que c'est que la méthode *d'immanence,* n'ont jamais lu une ligne de l'abbé Loisy et ne connaissent même pas le nom de M. Leroy. » (2)

---

(1) Marc Sangnier : *La lutte pour la Démocratie,* p. 159.

(2) Marc Sangnier. *L'histoire et les idées du Sillon,* tract rouge, p. 25.

De la façon la plus gratuite, un grand nombre de journaux ont articulé contre le *Sillon,* l'accusation de modernisme :

« ...Ainsi que le *Sillonnisme* son frère de lait, le *modernisme* qui porte dans ses flancs etc... (*Provence universelle,* 25 février 1908.)

« Le Pape est maintenant renseigné sur les sentiments des

Protestantisme.

Du moins, dira-t-on, il est bien difficile d'admettre que la foi des Sillonnistes n'ait pas souffert de leurs relations avec les groupes protestants. Dans les *Unions chrétiennes* protestantes on rencontre des pasteurs et parfois des jeunes gens animés d'un véritable prosélytisme religieux ; comment, au contact de ces protestants zélés, les Sillonnistes ne seraient-ils pas amenés à des concessions qui doivent forcément entamer l'intégrité de leur catholicisme ? Voilà la difficulté ; nous la présentons dans toute sa force et elle n'est pas du tout impossible à résoudre :

En premier lieu, jamais il n'y a de réunions entre Sillonnistes et protestants pour discuter les choses religieuses ; la collaboration se fait sur le terrain de l'action civique, et uniquement de façon

Sillonnistes et des modernistes et il sait ce qu'ils entendent par la « beauté de l'Idéal ».

(*Gazette de France*, 26 avril, 1908.)

Les mœurs d'une certaine presse à cet égard sont vraiment curieuses : une feuille formule une accusation sans preuves, une autre reproduit ; une troisième répète en disant : « Des gens bien informés affirment » ; etc... Et pourtant il serait si facile de s'informer des doctrines du *Sillon* : il n'y aurait qu'à lire les écrits des Sillonnistes.

à réaliser la recommandation de Léon XIII disant à Monseigneur Fava, évêque de Grenoble dans sa lettre du 22 juin 1892 : « Tout en se tenant ferme dans l'affirmation des dogmes et pur de tout compromis avec l'erreur, il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser et, disons mieux, de savoir se concilier, dans la poursuite du bien soit individuel, soit surtout social, le concours de toutes les honnêtes gens. »

En cela les Sillonnistes ne font pas un acte plus coupable que ces autres catholiques qui se réunissent par exemple dans des ligues anti-alcooliques avec des protestants, et qui peuvent le faire non seulement sans encourir le blâme des Evêques, mais avec leurs encouragements ; ils ne sont pas plus hardis non plus que le Père Edouard, franciscain, qui s'est publiquement applaudi de la collaboration que les Syndicats jaunes se trouvaient avoir établie entre catholiques et protestants.

En second lieu il faut bien dire que les adversaires du *Sillon* ont créé de toutes pièces la plus fantastique des légendes sur les rapports entre protestants et sillonnistes ; à les entendre on croi-

rait voir, à côté de tout groupe du *Sillon*, une *Union chrétienne* protestante, et les jeunes gens catholiques et protestants se réunissant un soir au *Sillon*, un soir à l'*Union*, un soir écoutant Marc Sangnier et un autre soir le pasteur Soulier. C'est de l'imagination toute pure et pas autre chose ; c'est pour des *collaborations déterminées et lorsque les circonstances le rendent utile* que l'on se rencontre en vue d'une action commune, et voilà tout. Et puisqu'on ne reproche à personne des collaborations de ce genre, il n'y a pas lieu d'en faire un grief spécial aux Sillonnistes.

Dans le *Sillon, Esprit et méthodes*, Marc Sangnier dit ce qu'il pense du catholicisme et du protestantisme au point de vue social :

« Quant au catholicisme, nous croyons que c'est le christianisme intégral, fait non seulement pour perfectionner les âmes individuelles, mais pour unir les hommes, pour préciser, discipliner et réaliser les aspirations démocratiques (1) des peuples : c'est le *christianisme social* ».

---

(1) Marc Sangnier a assez répété que le catholicisme est au-dessus de toutes les formes particulières de gouvernement pour qu'on n'essaie pas de dénaturer la pensée qu'il exprime ici : non, il ne dit pas que le catholicisme postule la démocratie, mais que la démocratie peut moins se passer du catholicisme que les autres formes de gouvernement, puisque les auteurs ecclésiastiques disent eux-mêmes qu'elle réclame plus de vertu.

Et il ajoute en note :

« Les autres confessions chrétiennes nous apparaissent comme des diminutions de l'idéal chrétien : les hérésies, qui, sans doute, soutiennent des erreurs de doctrine, offrent, par ailleurs, ce caractère commun de ne présenter que des vérités incomplètes et tronquées, et ne semblent pas assez vigoureuses pour maintenir l'unité vivante de la vraie doctrine. C'est ainsi que le catholicisme se distingue des sectes protestantes, en particulier, parce qu'il est non seulement une religion d'individus, mais une religion de sociétés. » (1)

---

(1) On voit avec quelle circonspection Marc Sangnier pratiquait ces « ententes pour une action déterminée avec des protestants et d'une façon générale avec des non catholiques ». Cette prudence n'a pas empêché qu'à propos d'une de ces réunions parfaitement légitimes et semblables à celles que tiennent les ligues anti-alcooliques et d'autres groupements semblables, une foule de journaux ait reproduit sous des formes diverses l'information dont voici deux spécimens :

« On connaît la *fusion* qui vient de se produire entre la jeunesse sillonniste et la jeunesse protestante ». (*Le Catholique*, de Dijon, 19 janvier 1909.)

« Le dimanche 12 janvier, il y a eu *fusion* de la jeunesse sillonniste et de la jeunesse protestante de l'Union chrétienne de Paris. » (*Courrier du Pas-de-Calais*, 15 janvier 1909.)

Une rencontre momentanée pour une séance de travail se transforme sous la plume bienveillante des rédacteurs de ces feuilles en une fusion : c'est fait, dorénavant sillonnistes et protestants récitent le même *Credo* ; voilà le public bien renseigné !

Vers la fin de l'année 1907, Marc Sangnier fut invité à donner une conférence au Raincy dans un local qui sert à la fois de Temple protestant et de salle de réunion où l'on donne

Ainsi la collaboration sur le terrain civique avec des protestants de bonne volonté ne suppose chez les Sillonnistes aucun affaiblissement de leur foi catholique. Dans le même article où Marc Sangnier parle de la place que les protestants peuvent tenir dans le plus grand *Sillon*, il écrit en terminant :

« Demandons à Dieu qu'il assure davantage encore

---

des séries de conférences sur des sujets non religieux. Le Président du Sillon eut soin de spécifier que sa conférence devrait être isolée, c'est-à-dire qu'aucun exercice religieux n'aurait lieu, soit avant, soit après, qui pût faire croire au public que la conférence en question eût un lien quelconque avec ces exercices ; toutes les mesures furent prises pour que Marc Sangnier se trouvât dans les conditions d'un conférencier tel que ceux qui venaient parler dans cette même salle comme ils l'auraient fait dans un local public quelconque. Tous ces détails se trouvent dans le numéro de l'*Eveil démocratique* du 8 décembre 1907.

Or voici ce que, sous la plume de Monsieur l'abbé Fontaine, devient cet acte si simple : « ...le directeur du *Sillon*... s'est égaré jusqu'à vouloir établir une fusion entre les jeunes catholiques qui subissent son influence et les *unions protestantes* dont M. Ed. Soulier est le secrétaire. MM. Sangnier et Soulier se donnent la réplique, et l'apôtre du *Sillon* prêchait dernièrement son nouvel Evangile dans le temple protestant du Raincy.» (*Le modernisme sociologique*, p. 104.) Evidemment voilà de quoi rendre Marc Sangnier haïssable : mais c'est une information fausse, totalement déplacée dans un livre, où de toute évidence, l'auteur a voulu faire œuvre de haute et saine critique.

notre foi, puisque nous devons en être les témoins, non plus seulement en face des adversaires qui la blâmen mais — et cela est peut-être parfois une épreuve plu délicate — en face de collaborateurs et d'amis qui n la partagent pas.

Demandons-lui aussi de resserrer encore les liens d l'indissoluble amitié qui nous unit à ceux qui, partageant toutes nos convictions, toutes nos espérances notre foi tout entière, s'agenouillant à la même Table se nourrissant du même Christ, sont pour nous des amis et des confidents tels qu'il semble bien que nous n soyons plus qu'un avec eux. »

N'avions-nous pas raison de dire tout à l'heure que les Sillonnistes apprennent bien le catéchisme ? On vient de voir comment, sur les graves questions qui regardent directement le dogme catholique, ils ne veulent croire que ce qui leur est enseigné par l'Église ; le chapitre suivant montrera que c'est également et uniquement sur l'enseignement de l'Église qu'ils règlent leurs jugements en ce qui regarde les questions mixtes.

CHAPITRE VII

Le Sillon et les questions mixtes

Le droit divin de l'Eglise dans l'exercice de son autorité au sein des peuples. — Attitude des citoyens catholiques dans les questions mixtes. — Catholiques avant tout. — Les Pasteurs seuls chefs de toute action religieuse ; seuls centres d'union sur le terrain catholique ; *Sillon* et démocratie chrétienne. — Une apologétique qui ne veut pas empiéter sur le domaine réservé au prêtre. — Les Sillonnistes n'ont jamais réclamé aucun monopole ou investiture qui puisse obliger d'autres catholiques à marcher avec eux. — Résumé.

En travaillant pour les fins de la vie temporelle, en bâtissant ou en améliorant la cité terrestre, le citoyen catholique ne doit jamais oublier sa qualité d'enfant de l'Eglise ni le droit que possède la hiérarchie sacrée de contrôler avec autorité tout ce qui, même dans l'ordre civil et politique, touche aux intérêts supérieurs dont elle a la garde.

Le droit divin de l'Eglise dans l'exercice de son autorité au sein des peuples.

L'État athée nie ce principe ; le citoyen chrétien doit l'affirmer hautement, c'est ce que le Président du *Sillon* a fait en maintes circonstances. Dans un discours prononcé à Paris à l'occasion des Inventaires, il s'exprimait ainsi :

« La religion existe indépendamment de la volonté de quelque gouvernement que ce soit. Ni roi ni démocrate ne peuvent empêcher que l'Eglise fondée par le Christ ne soit une société libre et indépendante, réunissant des hommes, sujets mystiques, mais qui vivent sur la terre. Et dès lors l'Etat ne peut pas dire : « Je ne sais pas que l'Eglise existe »... L'Eglise et l'Etat ne peuvent s'ignorer. C'est en vain que le gouvernement s'est dit :... « Nous avons le concordat passé avec le Pape, mais ce bon Pie X n'a pas de canons, il n'a pas de soldats, par conséquent, si ce traité nous gêne, déchirons-le »...

Cela est étrange, en vérité, et je ne comprends pas très bien, quant à moi, comment un traité qui liait à la fois le gouvernement de Rome et le gouvernement de la France, c'est-à-dire le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel a pu, par le vote des Assemblées françaises, c'est-à-dire par le consentement d'une seule des parties contractantes, être annulé. Il y a là, n'est-il pas vrai, quelque chose d'absolument opposé au droit, quelque chose qui crie vengeance.

. . . .

Comment voulez-vous que l'Etat cesse de s'occuper de l'Eglise ? L'Etat n'a jamais cessé de le faire, et quand il a voulu la laisser de côté, au lieu de vivre avec elle en bonne intelligence, il a, tout de suite, désiré l'accaparer et l'enchaîner. Regardez un peu ce qui se passe dans les pays où le catholicisme a disparu et où le schisme a jeté le pouvoir spirituel sous le joug du pouvoir temporel, en Russie, en Angleterre et dans tous les pays protestants ; partout le pouvoir temporel prend des garanties contre lui, parce qu'il a peur de cette rivalité dangereuse, et parce qu'il sent bien que le pouvoir qui s'exerce sur les âmes est autrement plus puissant que celui qu'exercent les commissaires de police sur les personnes. »

L'orateur montre l'inutilité des fausses solutions auxquelles prétendrait recourir l'hypocrisie des sectaires :

« ...Le débat est ouvert, dit-il, et ce débat ne peut être résolu par une loi de neutralité. Il ne peut être résolu que par une volonté ferme de la part de l'Eglise et de l'Etat, de vivre en bonne intelligence et alors, je vous demande comment l'Eglise pourra vivre en bonne intelligence avec des hommes qui proclament bien haut qu'ils n'ont d'autre désir que d'étouffer l'Eglise et de détruire le catholicisme.

. . . .

La neutralité, le libéralisme ne résoudront point le problème. On a beau dire : « Il faudrait la paix religieuse comme en Amérique. » On m'a toujours fait rire en me parlant ainsi, comme si l'Amérique était, ainsi que notre France, une vieille patrie chargée de

passé, comme si ce n'était pas plutôt un comptoir de négociants et de financiers, et comme si elle ne devenait pas une patrie dans la mesure où la question de l'armée et la question religieuse s'imposent à elle avec une plus grande âpreté, et exigent plus impérieusement une solution. Nous ne pouvons comparer la France à l'Amérique : la France sera chrétienne ou irréligieuse, et comme je ne vois pas comment elle pourra vivre sans religion et sans esprit chrétien, je crois qu'elle veut et qu'elle doit redevenir chrétienne. » (1)

Attidude des citoyens catholiques dans les questions mixtes.

Parlant à Bordeaux, le 20 juin 1909, à l'occasion des poursuites dirigées contre le cardinal Andrieu, Marc Sangnier revient sur le rôle tutélaire que l'Eglise a mission de remplir auprès de la société civile :

« Il y a, dit-il, des *questions mixtes* où le pouvoir civil est mêlé à l'autorité spirituelle.

Eh bien ! laissez-moi vous dire ma pensée jusqu'au bout sans crainte de froisser quelques-uns d'entre vous qui ne seraient pas catholiques ; je ne fermerai pas ma bouche sur cette vérité profonde. Eh bien ! oui ! nous croyons que dans les *questions mixtes,* que lorsque des questions regardent à la fois les âmes immortelles et les intérêts matériels, nous devons donner le pas à ce

(1) Marc Sangnier. *Les catholiques de France et la Séparation,* tract rouge, passim., 9 février 1906.

qui est immortel, et que le lien qui nous unit à l'Eglise est encore plus solide, plus puissant que celui qui nous unit au pouvoir civil et à la patrie elle-même.

Et cela, j'ai eu le courage et la loyauté de le dire dans des réunions de libres-penseurs, d'anticléricaux, de radicaux et jusque pendant la période électorale où généralement on ne dit pas la vérité trop crue. »

Sentant bien qu'on va l'accuser d'oublier son devoir de Français, il ajoute immédiatement :

« Soyez bien convaincus qu'en tenant ce langage, je ne fais pas acte de mauvais patriote ; bien au contraire, et de même que ceux qui obéissent à leur Dieu sont le plus fidèlement obéissants à l'autorité temporelle, lorsqu'elle n'usurpe pas un terrain qui n'est pas le sien, de même ceux qui savent se sacrifier pour rester de fidèles enfants de l'Eglise sont les meilleurs patriotes. Certes, ce n'est pas dans les milieux catholiques, qui font passer la patrie céleste avant tout, mais ont assez de dévouement et d'héroïsme pour en prodiguer encore à la patrie terrestre, ce n'est pas dans de tels milieux que l'on trouve le mépris et la haine de la France, mais bien plutôt chez ceux qui, ayant commencé par renier la patrie spirituelle qu'est l'Eglise, ont été entraînés à renier bientôt la patrie temporelle. » (1)

Catholiques avant tout.

Cette idée de la religion primant tout, Marc Sangnier l'avait déjà exposée bien des fois,

(1) Marc Sangnier. *Les droits de la Conscience ;* tract rouge ; 20 juin 1909 ; p. 32 et 33.

notamment au Meeting tenu à l'Hôtel des Sociétés savantes, le 3 octobre 1905, et annoncé sous le titre *Armée et Patrie*. A un interrupteur qui venait de crier : « La France au-dessus de tout! » l'orateur répondit immédiatement : « Je suis con-« vaincu que le contradicteur qui vient de pro-« noncer ces paroles n'est pas un chrétien, car « alors il aurait blasphémé Dieu qui est au-dessus « de tout! » Et au cours de la conférence il s'exprima ainsi :

« ...La France mérite que l'on se dévoue pour elle, mais ce que je ne puis pas admettre, entendez-le bien, c'est qu'on dise : « La France limite tous nos efforts : il n'y a rien au-dessus d'elle... »

J'ai entendu prononcer dans certaines réunions nationalistes cette phrase qui était toujours couverte par des tonnerres d'applaudissements : Protestants, catholiques ou Juifs, ce sont des prénoms tout cela ! Nous n'avons qu'un seul nom de famille ; c'est celui de Français.

Eh bien, je crois que nous ne pouvons pas accepter une telle doctrine... il me semble, en effet, qu'à moins d'affirmer que l'on n'a pas de religion, on est forcé de considérer que le lien créé entre les âmes par cette religion est un lien supérieur, un lien antérieur au lien de la Patrie, car si la patrie de nos corps peut et doit être aimée, je ne considère pas qu'il soit permis de dire qu'il ne faille pas faire passer avant tout le lien de la *Patrie des âmes*, — lien d'autant plus élevé qu'il peut réunir dans un culte commun tous les esprits libres et

tous les cœurs capables de beauté et de justice qui vivent sur la terre. Je sais bien que beaucoup d'entre vous diront que ce sont là des discours, des « nuées » pour employer l'expression dont on veut se servir ! Je comprends, ma foi, que les positivistes (1) athées et matérialistes viennent soutenir cela, car s'ils ne croyaient pas sincèrement que ce sont des nuées, ils étudieraient le problème et ils se feraient une opinion. Mais ce que je revendique pour nous catholiques, c'est le droit de faire passer notre foi religieuse avant tout le reste et d'être catholiques avant même que d'être Français... » (2)

Les Pasteurs seuls chefs de toute action religieuse ; seuls centres d'union sur le terrain catholique Sillon et démocratie chrétienne.

Il y a une sorte de libéralisme chez certains laïques qui les pousse à vouloir se faire les chefs du mouvement religieux, surtout quand il s'agit de la défense. Ces laïques disent : « Les prêtres sont les ministres d'un Dieu de paix ; ils ne peuvent pas recourir à la force et ils n'osent même

(1) Ceci s'adressait aux contradicteurs professant les théories de l'*Action française*. On sait que M. Maurras professe les doctrines visées dans cette phrase et que c'est sur elles qu'il fonde sa théorie monarchiste.

(2) Marc Sangnier. *Armée et Patrie ;* tract rouge ; 3 octobre 1905, p. 8, 9 et 10.

pas nous dire de le faire. C'est donc à nous d mettre la force au service du droit sans leu demander leur avis, et même contre leur avis. C'est ainsi qu'au moment où l'attitude général des fidèles de France dans la triste affaire de « Inventaires » donnait le plus consolant et l plus édifiant spectacle, on voyait, dans telle églis de Paris, des laïques dire au curé qu'il n'étai pas le maître de son église propriété des parois-siens, l'enfermer dans la sacristie et se substitue à lui pour donner des ordres aux fidèles. C'es bien du libéralisme pratique, car c'est mettre l direction des laïques à la place de celle du clergé c'est refuser au pouvoir spirituel l'exercice d'un autorité qui ne revient qu'à lui seul, car ce serai lui faire une grave injure que de le croire inca-pable de reconnaître la nécessité d'une résistanc légitime ou trop pusillanime pour oser l'ordonner.

Marc Sangnier montre combien ce zèle insuffi-samment éclairé sert mal les intérêts de la reli-gion, comment les laïques, tout en gardant sur le terrain civique la liberté contrôlée que l'Eglise leur reconnaît, doivent obéir aux Pasteurs en tou ce qui touche à la religion :

« Les catholiques, dit-il, s'ils sont véritablement catholiques, sont résolus à marcher la main dans la main, pour la défense de la religion ; parce que, qu'ils soient royalistes, bonapartistes, qu'ils soient républicains, peu importe : si le Christ est attaqué, si les églises sont menacées, ils doivent se rencontrer........ .....le premier devoir des catholiques, c'est donc de s'assembler autour de l'autorité légitime, pour la défense de la religion, dans la mesure et suivant les indications mêmes que le Pape, les évêques, le clergé nous donneront..... travaillons tous à l'œuvre commune, acceptons le même mot d'ordre sur le terrain religieux ; travaillons, si nous le voulons, avec plusieurs mots d'ordre sur le terrain politique et social, mais, tout en gardant au cœur l'ardent désir de faire triompher nos idées, unissons-nous pour la défense de la religion..... Conservons notre initiative libre et courageuse sur le terrain qui nous est laissé, mais demeurons respectueux et obéissants à l'égard de la hiérarchie sur le terrain proprement religieux. Restons unis autour du drapeau qui est la Croix, et sous l'autorité de nos chefs qui sont les prêtres. » (1)

Ces citations montrent bien que si, d'une part les Sillonnistes réprouvent comme l'Eglise leur enseigne à le faire, toute action proprement religieuse qui ne serait pas sous la direction immédiate de la hiérarchie, d'autre part, ils ne prétendent pas non plus faire endosser par l'Eglise,

---

(1) Marc Sangnier : *Les catholiques et la Séparation,* passim. Tract rouge.

à l'occasion de leur action sur le terrain civil politique des responsabilités qu'elle-même décla ne vouloir ni devoir assumer.

Ils n'ont pas voulu placer leur action sous l'ét quette de la *démocratie chrétienne*, ce qui pou tant leur eût évité bien des heures douloureus en simplifiant leur situation vis-à-vis de l'autorit ecclésiastique, car le Souverain Pontife a mis l *démocratie chrétienne* sous le patronage offici du clergé. Ils ne l'ont pas fait, car s'ils son démocrates chrétiens comme tous les catholique doivent l'être depuis l'Encyclique *Graves de com muni*, le mouvement du *Sillon* déborde néan moins le terrain de la démocratie chrétienne e comprend une action civique et politique qu l'Eglise abandonne aux initiatives des laïques qu'elle surveille, comme nous l'avons déjà dit mais dont elle ne prend pas la responsabilité.

« La *démocratie chrétienne*, écrit Marc Sangnier, fai partie intégrante, nécessaire du catholicisme. Ce n'es plus une organisation politique ou sociale sur les bien faits de laquelle les fidèles peuvent être partagés, c'est en quelque sorte, *l'action même de l'Eglise parmi l* *peuple.* » (1)

(1) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique*, p. 139.

« Puisque le Pape nous rappelle quels sont les enseignements éternels de l'Eglise, et comment l'esprit de justice et de charité doit nécessairement se manifester pour le bien tout particulier, quoique non exclusif, de la classe la plus nombreuse et la plus déshéritée, il n'est pas étonnant qu'il réclame, de la part de tous les catholiques, déférence et fidélité. Il n'est donc plus loisible de refuser d'être *démocrate chrétien*. Il n'est pas permis non plus d'introduire dans la *démocratie chrétienne* des éléments personnels et que le Pape n'y a pas enfermés lui-même. » (1)

Mais ni Léon XIII par l'Encyclique *Graves de Communi*, ni Pie X par son *Motu proprio*, n'ont entendu aller contre toute la tradition catholique ni contre leurs propres enseignements reconnaissant aux citoyens la faculté d'opter librement pour les formes de gouvernement et d'organisation civique qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs goûts, à condition que ces régimes ne renferment rien de contraire à la justice. Le *Sillon* continuera donc le bon travail d'éducation populaire qui doit, selon son espérance, rendre possible la République démocratique. C'est ce que dit encore Marc Sangnier :

« Puissions-nous ne jamais oublier que, si nous avons

(1) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique*, p. 140 et 141.

le droit de travailler, dans toute notre liberté civique, bâtir cette République démocratique dont le rêve arden et sûr, habite nos cœurs, nous devons toujours éleve nos yeux jusqu'à ces lois divines qui dominent ce qu évolue et change, qui commandent aux peuples comm aux rois, et à l'empire desquelles nul n'a jamais le dro de se soustraire.

...Et sans doute notre faiblesse et notre humilit feront de nous, non seulement de bons ouvriers de l démocratie française future, mais de bons *démocrate chrétiens,* sachant bien que le catholicisme est un noble et féconde discipline religieuse et que, sans elle nous n'aurions jamais, pour atteindre le but, ni asse d'énergie, ni assez de dévouement civiques. Ayons don le courage de ne pas faillir à cette tâche sainte ! » (1)

Cette attitude a au moins le mérite d'être trè nette, et personne n'aurait le droit de la consi dérer comme un expédient pour échapper à la direction de l'Église, car les Sillonnistes, s'il entendent faire leur travail de citoyens sous le contrôle non fictif mais effectif de l'Eglise, (2 veulent de plus, comme catholiques, collabore autant qu'ils le pourront, sous la direction immé diate des évêques et des curés, aux œuvres diocé saines et paroissiales par lesquelles se réalise l

(1) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique,* p. 144 et 145.

(2) On peut revoir à ce sujet ce que nous avons dit au cha pître v, p. 57.

ut de la démocratie chrétienne. Ils s'associent à es œuvres non pour faire une besogne sillonniste uisque la fin propre du *Sillon* est autre ; mais ils 'oublient pas qu'ils sont catholiques et c'est leur esogne de fidèles qu'ils viennent faire dans ces euvres en y coopérant, non selon des méthodes . eux, mais dans les vues et par les moyens indiqués par la hiérarchie elle-même. C'est la recommandation expresse du *Sillon* répétée fréquemment dans les Congrès et notamment aux Congrès nationaux de 1908 et de 1909.

Une apologétique qui ne veut pas empiéter sur le domaine réservé au prêtre.

D'ailleurs, quand la préoccupation du règne de Dieu est passée au premier rang chez quelqu'un, son action, même dans les choses de l'ordre civil et politique, ne peut manquer de s'en ressentir ; c'est ainsi que la propagande des idées sociales du *Sillon* a été pour beaucoup d'hommes l'occasion du retour aux idées et aux pratiques religieuses. (1) De vrais enfants de l'Église ne peu-

(1) Sans revenir sur ce qui a été dit précédemment, touchant les résultats chrétiens de la propagande sociale faite

vent jamais oublier qu'ils sont catholiques avan tout, donc si leurs adversaires incroyants nien l'heureuse influence du christianisme sur la civil sation du monde, ils doivent s'efforcer de le réfuter. Laïques, ils ne peuvent pas parler comm enseignant la vérité révélée, ils n'ont pas missio pour cela; leur apologétique est indirecte, c'es du reste souvent la seule qui puisse atteindre de incroyants. Le Play a fait œuvre utile au poin de vue chrétien en établissant par des document d'économie sociale, la coïncidence de la prospérit d'une race avec la fidélité que met cette race à pratiquer le « décalogue éternel ». Les Sillon nistes ont obtenu fréquemment les plus beaux succès oratoires — ce qui est peu—, et l'heureux retour d'esprits incroyants — ce qui est beau coup — en pratiquant cette apologétique indi

---

par le *Sillon*, je dois mentionner ici un fait que j'ai vu s renouveler mainte et mainte fois : Après une grande confé rence, surtout si elle a été donnée par Marc Sangnier, il es ordinaire qu'on reçoive au *Sillon* une ou plusieurs lettre disant : « Je ne pratiquais plus ; je me convertis et je redevien un chrétien fidèle ; vous n'avez pas fait un sermon, mais vous avez eu occasion de rendre hommage à la foi catholique et vous avez ressuscité cette foi dans mon âme. Merci ». J'ai lu nombre de lettres semblables. (Note de l'auteur.)

recte. Voici un exemple de cette méthode ; à Jules Guesde qui avait prétendu que le socialisme avait tout à faire car le christianisme avait été impuissant à faire régner entre les hommes un peu plus de fraternité, Marc Sangnier répondait victorieusement :

« M'adressant à tous les positivistes, à tous les matérialistes, à tous les athées, les antichrétiens, je leur demande d'où leur vient cette idée que, d'une certaine façon, les hommes se valent tous les uns les autres, alors que, cependant, la science nous les montre si dissemblables physiquement, intellectuellement et moralement ?

Tous les hommes sont frères. Pourquoi cela ? Comment avons-nous pu nous élever jusqu'à une idée si étrange, je dirais volontiers, si peu expérimentale ? Certains vieux philosophes, insinuent quelques-uns de nos adversaires, sont arrivés à concevoir quelque chose d'analogue à cette fraternité évangélique. Quant à moi, je ne le crois guère. Mais sans entrer dans un long débat, comment ne pas constater l'étrange conception que se faisaient de la liberté les républiques anciennes chez qui l'esclavage de la masse des prolétaires rendait seule possible, l'épanouissement de la liberté de quelques privilégiés ?

Non ; on aura beau chercher partout, questionner les histoires de tous les peuples disparus ; on ne trouvera nulle part rien de semblable à cette force si humaine et si divine, à la fois, de la charité chrétienne, de cet amour se communiquant à tous parce que tous sont

appelés à la même vie souveraine, puisque c'est pou tous que le Christ s'est livré et à répandu son sang.

....

Or, si vous considérez l'influence du christianism dans la société, il est impossible de ne pas constate qu'il a adouci les mœurs barbares des premières épo ques ; il est impossible de ne pas voir que, s'il est fau de dire que le christianisme a supprimé radicalemen l'esclavage (le christianisme ne pouvait pas le fair parce qu'il n'est pas un parti social, ni une école, n une organisation politique), le christianisme a cependan développé dans l'âme des chrétiens une telle fraternit morale que l'esclavage est devenu bientôt une impossi bilité et que les sociétés chrétiennes l'ont rejeté de leu sein comme un organisme vivant rejette un corp étranger qu'il ne saurait assimiler. » (1)

Les Sillonistes n'ont jamais réclamé aucun monopole ou investiture qui puisse obliger d'autres catholiques à marcher avec eux.

Pour toutes les raisons qu'on vient de lire, les Sillonnistes estiment donc leur position légitime ils croient faire œuvre utile pour le pays ; leur action sur le terrain des contingences civiles et politiques leur semble avoir la plus heureuse

(1) Marc Sangnier. *Christianisme socialiste ;* tract rouge ; 9 mars 1905 ; p. 31 et 32.

répercussion religieuse, et c'est ce qu'ils veulent, car la cité terrestre ne les intéresserait plus si elle devait être fermée au Christ et à son Eglise, Mais ils n'oublient pas qu'ils sont sur le terrain temporel où règnent le changement et l'instabilité, et que, par conséquent, s'ils doivent de tout leur cœur s'efforcer d'agir toujours en vrais catholiques, il ne leur est pas permis de placer leurs méthodes, si opportunes qu'elles leur paraissent, sur le même plan que la grande action de l'Eglise, de demander des monopoles, ni de prétendre que tous les catholiques de France soient obligés de travailler avec eux à l'instauration du régime républicain démocratique.

Dans l'ouvrage intitulé *Le plus grand Sillon*, Marc Sangnier a bien dépeint cet état d'esprit qui est celui de tous ses collaborateurs :

« Nous voyions, dit-il, dans le catholicisme non seulement une vérité religieuse théorique, mais une vie que nous expérimentions chaque jour. La religion divine à laquelle nous appartenions était bien ce que nous avions de plus cher au monde : nous y étions attachés non par tradition et par routine, mais par les fibres les plus intimes et les plus vivantes de nous-mêmes, et jamais nous ne nous sentions plus forts, plus résolus à soulever le poids du monde méchant et à donner nos

vies à la cause, qu'après un de ces mystérieux tête-à-tête avec Jésus qui vit dans la retraite obscure du plus humble tabernacle et qui descend dans nos cœurs.

Nous n'avions pas, d'ailleurs, la prétention injustifiée d'imposer à qui que ce soit, au nom du catholicisme, les conceptions démocratiques particulières auxquelles nos goûts et l'expérience devaient nous amener à nous arrêter, pas plus que nous ne repoussions la collaboration de ceux qui, sans être assez heureux pour vivre de la même vie religieuse que nous, voulaient cependant, eux aussi, « aller au Vrai avec toute leur âme », croyaient à la justice, dont le cœur était tourmenté par un besoin de fraternité et auxquels nous étions tentés d'appliquer cette parole de Pascal : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé. » (1)

Aussi, à un moment où le *Sillon* jouissait de la plus grande faveur auprès du Clergé de France ainsi qu'au Vatican, Marc Sangnier, en témoignant la plus vive reconnaissance pour les encouragements du Pape et des Évêques, ajoutait cette déclaration expresse :

Le *Sillon* « ne saurait évidemment demander » au Pape et aux Evêques « *ni investiture, ni patronage officiel, le terrain particulier sur lequel il travaille le lui défend.* » (2)

Le 11 septembre 1904, en présentant à Pie X

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon ;* p. 78 et 79

(2) Recueil intitulé *Lettres et documents ;* dans la préface.

une délégation du *Sillon*, Marc Sangnier insistait sur la même idée : « Nous n'avons nullement, disait-il, la prétention injustifiée de solliciter de Votre Sainteté une préférence exclusive pour les méthodes propres au *Sillon*, ni une confirmation formelle de notre confiance en l'avenir de la démocratie en France. » Et dans sa réponse, le Saint-Père relevait cette idée en disant formellement : « Ne vous laissez pas décourager si tous ceux qui professent les mêmes principes catholiques ne s'unissent pas toujours avec vous dans l'emploi des méthodes qui visent un but commun à tous et que tous désirent atteindre. » (1)

Résumé

On le voit, toute l'attitude du *Sillon* dans les questions d'ordre temporel se résume ainsi :

Profond attachement aux principes catholiques, qui sont la meilleure sauvegarde de l'ordre social.

Liberté sur le terrain civil et politique selon l'esprit même de l'Église et sous son contrôle

(1) Brochure. *Le Sillon à Rome* ; dans le récit de l'audience.

pour tout ce qui touche aux intérêts sacrés dont elle a la garde.

Nul désir de se faire donner une sorte de monopole qui obligerait tous les catholiques français à travailler pour le même idéal civil et politique que les Sillonnistes.

Il semble bien que cette attitude par rapport aux questions mixtes soit conforme aux principes catholiques. Il faut voir maintenant si, dans l'étude des questions sociales et économiques les Sillonnistes conduisent leur pensée conformément à la norme catholique. Tel sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

Le Sillon et les Questions sociales et économiques

Constatations à propos des deux chapitres précédents. — Egalité. — Autorité. — Tradition et progrès. — La Patrie. — L'Armée. — La Propriété. — Patronat et salariat. — Syndicats. — La lutte de classe. — Socialisme.

En lisant les chapitres précédents, on aura eu sans doute l'impression que les Sillonnistes, s'ils n'entendent pas le moins du monde s'ériger en théologiens, si au contraire ils s'estiment heureux de recevoir avec une filiale soumission l'enseignement religieux de ceux qui sont chargés par Dieu de les instruire, se sont toujours préoccupés de se tenir à l'abri des fausses doctrines : ils n'aiment pas le *libéralisme doctrinaire* et n'ont aucun goût pour le *libéralisme économique ;* leurs

idées sur le *Syllabus* sont celles mêmes de l'Église, trop peu connues — hélas ! — de beaucoup de catholiques ; le *modernisme* est pour eux sans attrait et ils s'en tiennent avec bonheur à la vieille foi toujours féconde ; enfin, ce n'est pas le *protestantisme*, mais le catholicisme qui leur apparaît comme le christianisme intégral, comme la religion qui seule a tout ce qu'il faut pour les sociétés aussi bien que pour les individus.

Sur le terrain des questions mixtes, on a vu comment ils affirment qu'il faut « donner le pas à ce qui est immortel », « que le lien qui nous unit à l'Église est plus puissant que celui qui nous unit à la patrie elle-même », et qu'ils entendent « être catholiques avant même que d'être Français », que pour la défense religieuse aussi bien que pour l'enseignement du dogme et la direction des consciences, les seuls chefs, les seuls maîtres et les seuls guides sont les pasteurs légitimes ; que si des catholiques français travaillent pour la république démocratique, ils peuvent le faire en toute sûreté de conscience, puisque c'est l'enseignement même de l'Église ; mais qu'ils n'ont pas le droit de mettre ce travail sous le couvert

de la *démocratie chrétienne,* puisque « ce terme de démocratie chrétienne ne doit être détourné à aucun sens politique » ; qu'ils doivent donner leur concours aux œuvres diocésaines et paroissiales et en cela, s'inspirer de l'esprit même que l'Église veut répandre dans ces œuvres ; que, dans leur action sur le terrain civil et politique, ils ne doivent jamais oublier leur qualité de catholiques et par conséquent, puisqu'ils n'ont pas qualité pour parler au nom de l'Église, pratiquer au moins l'apologétique indirecte qui apporte le témoignage de la science profane comme un hommage à la vérité religieuse ; et qu'enfin, tout en cherchant à conformer leur action dans l'ordre temporel de la façon la plus entière à l'enseignement de l'Église et à son esprit, ils ne doivent pas réclamer pour leurs méthodes un monopole qui obligerait les autres catholiques à partager leur opinion dans les questions d'ordre civil et politique.

Ainsi donc, sur le terrain religieux proprement dit, les Sillonnistes ne veulent savoir et croire que ce qui leur est enseigné par l'Église, et dans les questions mixtes, c'est-à-dire partout où les

intérêts spirituels se rencontrent avec les intérêts temporels, ils n'estiment pas avoir besoin d'une autre liberté que celle que l'Église elle-même reconnaît à ses enfants ; pour eux « la liberté des citoyens catholiques ne consiste pas à décider, même pour le temporel, sans se préoccuper de l'Église ; mais uniquement à choisir eux-mêmes, parmi les diverses solutions conformes aux principes dont l'Église a la garde, la solution qui leur paraît préférable ». (1) Ils savent en outre que, dans la poursuite de cette solution ils ne devront soustraire ni leur propagande, ni leur action au contrôle que l'Église exerce sur tout ce qui touche à la justice, à la morale et à la religion.

Reste maintenant à examiner, au point de vue de la conformité avec cette définition de la liberté des citoyens catholiques, ce que valent les idées des Sillonnistes sur les questions que soulève l'action même du *Sillon*. Que pensent-ils sur l'égalité, l'autorité, la propriété..., sur toutes ces choses enfin dont la forme dans les sociétés peut varier à travers les temps, mais ne doit pourtant

(1) Chapitre v, p. 59, du présent ouvrage.

·as s'écarter de certains principes de justice et de ıorale dont l'Église a la garde ?

C'est à cet examen que nous allons procéder le ·lus brièvement possible :

L'Égalité

L'effort du *Sillon* vers la démocratie ne tend ·as à une chimérique égalité :

« Nous ne voyons pas, dit Marc Sangnier, comment otre tentative d'éducation démocratique pourrait, ainsi ue certains semblent le craindre, aboutir à faire des éclassés, alors que toute son efficacité doit être au conraire de permettre à chacun de se rendre compte de sa ·ropre valeur sociale *dans le milieu où il travaille.* Ce ont les sociétés bourgeoises qui *prônent le déclassement n attirant à elles les meilleurs des éléments populaires* t en appauvrissant ainsi à leur profit les milieux proétariens qui demeurent d'autant plus aisément mainenus en tutelle qu'ils sont privés de l'appoint même des ·nergies intellectuelles auxquelles ils ont donné nais-:ance.

Et *ce n'est pas évidemment l'idée d'une hiérarchie :ociale que nous critiquons ici, mais la conception égoïste le cette hiérarchie :* les dirigeants, le jour où ils forment ıne classe fermée qui n'a plus le souci que de ses inté-·êts propres et ne s'inquiète plus des autres que par 'aumône faite sur le superflu, faussent l'harmonieuse :onception sociale qui, malgré bien des rudesses qui nous :hoquent, fut cependant une des grandeurs du moyenìge chrétien ; *ils préparent eux-mêmes la lutte des :lasses* en séparant les classes, et rien n'est plus faux.

plus brutal, que la hiérarchie qu'ils substituent a
véritable ordre social, je veux parler de celui dont l
christianisme nous a tracé le plan et *qui exige que tou*
pouvoir soit une charge, c'est-à-dire une responsabilit
et un dévouement.................................

....

...Rien ne doit être plus organique, plus discipliné, d
la belle discipline qui est comprise et consentie, qu'un
véritable démocratie.

Il importe donc que nos camarades se rendent u
compte bien exact de l'effort démocratique qui est l
nôtre. *Il ne s'agit pas pour l'ouvrier de conquérir un*
bourse dans quelque lycée et de finir ses jours dans l
tranquille quiétude de quelque sinécure administrativ
avec, comme seule récompense un peu noble, la satis
faction de pouvoir se dire que l'on s'est, — à force d
courage et parfois aussi au prix de bien vilaines petite
intrigues, — hissé d'un degré sur le fameux échelo
social ; il ne s'agit pas, pour l'employé un peu intel
ligent et dégrossi de se donner des allures d'intellectu
et d'artiste, — il risque fort de n'être jamais qu'u
étudiant de second ordre qui ne remplacera que malai
sément la culture classique par des lectures hâtives e
mal digérées. Ce qu'il faut, c'est que l'ouvrier, c'es
que l'employé puissent prendre conscience de leurs force
véritables et travailler, avec leurs connaissances et leur
tempéraments particuliers, à développer autour d'eu
les idées qu'ils ont conçues et qu'ils veulent propager
L'égalité n'est pas une uniformité : du reste, en dehor
de la conception chrétienne et mystique, (1) *l'égalité es*
à peu près tout à fait une chimère, une erreur, un

(1) Par ces mots *l'égalité chrétienne et mystique,* Marc San
gnier fait allusion à l'un des grands souvenirs de sa vie

nexactitude évidente d'observation, un ballon ridicule que le premier enfant qui voit clair crèvera avec une ·pingle. » (1)

Nous voilà bien loin de l'égalitarisme : cette protestation contre le *déclassement,* cette affirmation de la nécessité pour chacun de travailler dans

---

nvité, lui seul laïque français, à prendre la parole dans la basilique des Saints Apôtres à Rome, le 2 décembre 1904, pendant une des séances du Congrès Marial mondial, il avait lit :

« Vous avez trouvé, Vierge royale, oublieuse des anciens pri-
« vilèges de votre race, tandis que votre âme était magnifiée
« par *la vision égalitaire de l'universelle rédemption,* les paroles
« sublimes qui, à tout jamais feront tressaillir l'humanité régé-
« nérée et dont la hardiesse effrayera les réformateurs les plus
« audacieux : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.*
« *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.*

« O Vierge forte, Vierge prudente, que d'autres se scan-
« dalisent des mots qui sont tombés de vos lèvres inspirées !
« Nous, nous les répèterons avec amour... »

C'était la contre partie de M. Charles Maurras, président de l'*Action française,* félicitant l'Eglise d'avoir « mis aux paroles du *Magnificat* une musique qui en atténue le venin ». (Cf. Le chemin du Paradis. Ch. Maurras, Paris. Calman Lévy, 1894.)

Il faut lire en entier ce discours (on le trouvera à la fin du volume), où se trouvent les affirmations démocratiques les plus hardies. Marc Sangnier parla en cette circonstance devant un vaste auditoire où l'on voyait une foule de prêtres et qui était présidé par les Cardinaux Vivès et Respighi et par dix-huit Archevêques ou Evêques. Ces prélats attendirent à peine qu'il eût terminé pour se lever de leurs places, le féliciter et l'embrasser.

(1) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique ;* au chapitre *émocratie et hiérarchie.*

son milieu; ce rappel à la notion saine du pou voir qui correspond toujours à une *charge* et enfi cette négation de l'égalité niveleuse, au nor même du bon sens, ne nous mettent-elles pas tou à fait dans l'ordre d'idées où se meut la pensé catholique quand elle étudie les lois fondamen tales de l'organisation sociale ?

Le Président du *Sillon* continue :

« Non, certes, nous ne déracinons pas nos camarades c'est nous, au contraire, qui, seuls, pouvons les enra ciner s'il est vrai qu'en nourrissant en eux un idéal d vie morale et sociale qui, par sa hauteur, domine éga lement toutes les professions et toutes les condition humaines, nous éteignons par cela même tous les petit appétits et toutes les vulgaires convoitises qui limiten leur ardeur à un changement de caste ou à une ascen sion de classe. C'est, du reste, cet état d'esprit qui seu rendra possible la démocratie et c'est bien en ce sens que les anciens disaient : la République fondée sur la *vertu.*

Evidemment, il ne s'agit pas de maintenir le citoyen enfermé dans sa profession par une loi ou une contrainte arbitraire quelconque : cela serait vexatoire et inutile. Il importe seulement de le bien convaincre qu'il n'a pas besoin de sortir de cette profession pour s'élever à la dignité de citoyen parfait, libre et responsable de la chose publique ; et dès lors, la législation doit, elle aussi et par voie de conséquence, prêter son appui à l'exer- cice de cette influence et voilà comment nous sommes amenés, en même temps que nous demandons une orga-

nisation du travail, à réclamer que l'on donne une représentation légale et une délégation du pouvoir souverain aux organismes mêmes du monde ouvrier. » (1)

Il semble bien que des citoyens pénétrés de tels principes seraient également incapables et d'accepter le règne légal de l'injustice, et de travailler pour les fins peu nobles d'une vulgaire ambition. On peut bien convenir aussi avec l'auteur, qu'une pareille conception de la démocratie n'est pas celle

« d'une démagogie amorphe et inconsistante, mais bien d'une société simple sans doute et harmonieuse, mais justement parce que fortement organisée et non plus le sable mouvant livré à la merci des tourmentes folles et à la tyrannie des majorités imbéciles. » (2)

Autorité.

L'idée qu'une société, si avancée soit-elle, puisse se passer d'*autorité* est évidemment absurde (3) ; ce qui est possible, c'est un progrès

---

(1) Marc Sangnier, *L'Esprit démocratique.*

(2) Marc Sangnier, ibid.

(3) Dans cet article il est question de l'autorité dans la société civile et plus spécialement dans cette forme de société civile qui s'appelle la démocratie. Comme on a accusé Marc Sangnier de vouloir démocratiser l'Eglise elle-même, nous donnons ici une de ses nombreuses déclarations sur la façon dont on doit considérer l'autorité de l'Eglise :

dans les idées corrélatives d'autorité et d'obéissance, et il faut une certaine réalisation de ce progrès pour que la démocratie puisse exister. C'est ce que dit Marc Sangnier : « Il n'est pas d'organisation sociale qui, plus impérieusement que la Démocratie, exige de l'*Autorité*. Seulement celle-ci ne s'impose pas brutalement de l'extérieur à des esclaves courbés. Elle atteint les cœurs, plie les volontés et réclame une obéissance libre, sans cesse consentie. » (1)

Cette autorité, s'il est vrai qu'elle ne pourra se

« ... ce n'est pas le peuple qui nomme le Pape, ce n'est pas le peuple qui fait les Evêques. Nous considérons, nous catholiques, qu'il y a un système d'autorité dans l'Eglise qui descend d'en haut, le Christ ayant institué lui-même le premier Pape, ayant choisi saint Pierre et ses successeurs ; tandis qu'au contraire dans la Démocratie républicaine, c'est le peuple qui désigne par élection (ou par sélection, ce qui vaudrait mieux), les plus capables, les plus énergiques, ceux qui incarnent en eux la volonté et la pensée populaire. Et de la sorte, dans la Démocratie républicaine, l'autorité qui vient, ainsi que nous le croyons toujours de Dieu, est déposée par Lui dans le peuple et elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que, dans l'organisation de l'Eglise, le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas ». (Marc Sangnier. Tract intitulé *Cléricalisme et démocratie,* p. 30.) Cf. S. Thomas *Somme théologique* 1a, 2æ ; q. 105 ; Bellarmin, *Controverses,* de laïcis ; et Suarez, dans la *Defensio fidei.* Marc Sangnier reproduit le pur enseignement de l'Eglise.

(1) Marc Sangnier. *La lutte pour la démocratie,* p. 55.

passer de magistrats et de fonctionnaires chargés de tenir la main à l'exécution des lois, aura néanmoins, comme principal moyen d'influence l'élite démocratique.

« Dans une monarchie, la garde et la défense de l'intérêt général sont confiées à un homme ou plus exactement à une famille ; dans une démocratie, elles sont confiées à une élite, toujours ouverte et de plus en plus nombreuse, recrutée non pas d'après la naissance et la fortune, mais d'après le désintéressement et la valeur sociale. » (1)

Toute démocratie, en effet, qui n'aurait pas, pour la conduire vers ses destinées, l'autorité morale d'une élite de bons citoyens, verserait nécessairement dans le césarisme ou dans la démagogie ; mais il ne faudrait pas conclure de là à l'impossibilité de la démocratie et déclarer celle-ci impossible jusqu'à ce que tous les citoyens soient parfaits. C'est l'élite qui doit agir, c'est sur elle que l'on compte et Marc Sangnier n'a-t-il pas tout à fait raison de dire :

« On voit combien il serait inexact de prétendre que notre démocratie ne saurait exister que le jour où chaque citoyen serait un saint. C'est à peu près comme si l'on

(1) Marc Sangnier. *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 53.

disait que la franç-maçonnerie ne pouvait gouverner l
France avant que tous les citoyens français se fussen
faits francs-maçons. » (1)

Tradition et Progrès

Il y a une grande autorité morale dont on cons
tate l'heureuse influence chez toutes les race
prospères, c'est le respect des idées et des prati
ques sociales léguées aux générations actuelle
par les générations précédentes, c'est le cult
pieux de la *tradition*. Cette autorité, le *Sillon* es
loin de la méconnaître.

« Les sociétés humaines, écrit Marc Sangnier, se déve
loppent et évoluent. Le présent ne saurait jamai
s'affranchir du poids du passé ni de l'attirance de l'ave
nir. Bien insensés ceux qui ont conçu le rêve sacrilèg
de s'isoler dans un orgueil stérile et d'oublier qu'ils n
seront jamais autre chose que les ouvriers d'une grand
tâche collective. Il y a des générations déracinées e
quelque sublimes que soient leurs efforts, il leur manqu
toujours la bonne sève féconde qui sort, ardente et régu
lière, de la terre nourricière. A méconnaître le princip
de continuïté, ne s'expose-t-on pas aux pires dangers d
chaos anarchique et quel mortel saura jamais lutter vic
torieusement contre les lois de développement organiqu
que Dieu lui-même imposa aux choses ?

. . . .

---

(1) Marc Sangnier. *L'esprit démocratique*, p. 177.

Nous ne concevons pas de *progrès* véritable et bienfaisant qui ne s'appuie, en quelque façon, sur des forces traditionnelles et nous ne voyons pas bien, d'autre part, que l'on puisse encore donner ce nom précieux de *tradition* à ce qui serait inerte et sans vie.

La tradition, mais qu'est-ce donc autre chose que ce que les siècles se passent l'un à l'autre, non comme une richesse immobile, mais comme un germe qui se développe ? Et si le germe se dessèche et perd sa fécondité la tradition meurt, du même coup avec lui.

....

Aussi n'acceptons-nous pas le malfaisant dilemme qu'on nous pose : ou vous renoncerez au glorieux passé de la France, vous méconnaîtrez le sens même des énergies nationales, ou vous abandonnerez vos aspirations démocratiques, le rêve intérieur de cité future qui vous hante.

Non, nous ne trahirons ni nos souvenirs, ni nos espérances... Nous nous souviendrons de l'œuvre de nos rois qui, si longtemps incarnèrent dans leur race l'âme même de la France. (1)

« Si nous sommes républicains démocrates, ce n'est pas parce que nous croyons, comme tant de révolutionnaires, que la France date de 1789, mais, au contraire, parce que *nous avons la conviction de demeurer dans le sens de la tradition française dont la monarchie marqua une longue étape et qui doit aboutir à un régime démocratique*. Ainsi nous prétendons être à la fois des *hommes de tradition* et des *hommes de progrès*. Car être traditionnaliste, ce n'est pas faire ce qu'ont fait les

---

(1) Marc Sangnier. *L'esprit démocratique ;* tradition et progrès.

meilleurs de nos pères, mais ce qu'ils auraient fait, s'ils avaient vécu à notre époque. Et, d'autre part, qu'est-ce que le véritable progrès, sinon la tradition en marche ? » (1)

Voilà certes des idées raisonnables et qui amènent bien cette conclusion où la généreuse résolution de travailler à faire le présent meilleur, s'allie à un respect si ému du passé :

« Non, ces quelques hommes éphémères qui s'agitent aujourd'hui sur la terre de France ne sont pas, à eux seuls, toute la patrie. Celle-ci est plus vieille qu'eux et durera plus longtemps qu'eux...

Travailler avec le passé et pour l'avenir, quoi de plus doux, de plus sûr ? N'être que l'anneau d'une chaîne, que la vague qui passe dans l'océan qui demeure, est-il rien de plus fort, de meilleur ?... Aussi, quelque rude que soit la route, nous marcherons toujours devant nous avec de la joie plein le cœur. » (2)

---

(1) Marc Sangnier. *Le Sillon, esprit et méthodes,* p. 18 (note).

« Qu'on ne vienne pas nous dire que la démocratie n'ayant une raison d'être que si elle a une mobilité qui permet à tout progrès de se tracer une route sans effort, la tradition ne pourrait dès lors qu'empêcher et qu'alourdir cette marche en avant : le véritable progrès ne saurait jamais être l'ennemi de la tradition s'il est vrai qu'une tradition immobile n'est plus rien et ne saurait plus même étymologiquement mériter ce nom. » Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique,* Démocratie et hiérarchie, page 149, 150.

(2) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique ;* tradition et progrès.

La Patrie

Les Sillonnistes aiment donc leur pays et il serait ridicule de prétendre que s'ils se déclarent « catholiques avant même que d'être Français », c'est qu'ils tiennent en peu d'estime leur qualité de Français. Loin de là ; s'ils subordonnent tout, même la patrie, au Créateur et à la religion qui nous unit à Lui, ce qui est logique, puisque le Créateur est au-dessus de tout ; s'ils proclament qu'on ne peut pas, « si l'on est chrétien, ne pas « reconnaître que l'humanité rachetée par le sang « du Christ est quelque chose de plus large, de « plus élevé que les patries distinctes », (1) ils sont bien loin de verser pour autant dans l'*internationalisme* :

« Je voudrais, dit Marc Sangnier, vous dire brièvement, mais exactement, les trois griefs que j'ai contre eux, (contre les internationalistes).

Tout d'abord il me semble que c'est un peu trop facile d'aimer l'Humanité, parce que l'Humanité (avec un grand H), cela ne se rencontre nulle part ; moi, pour ma part, je vous avoue que je n'ai jamais rencontré cela. J'ai vu des hommes, mais jamais l'Homme-type, l'Homme idéal se promener dans la rue. Il est

(1) Marc Sangnier. *Armée et patrie*, tract rouge ; p. 7.

facile sans doute, de dire : « Moi j'aime l'Humanité » et de refuser de remplir ses devoirs de patriote ; la Patrie, en effet, c'est beaucoup plus près, l'Humanité c'est beaucoup plus loin ; et ce que je reproche par dessus tout aux humanitaires, c'est, sous prétexte d'aimer l'Humanité, de se dispenser d'aimer et de servir leur Patrie.

....

Le second reproche que je ferai aux partisans de l'humanitarisme, c'est qu'ils sont très... naïfs en ce sens qu'ils n'aperçoivent pas la complexité des phénomènes sociaux : pour eux, l'humanité, c'est une foule d'hommes qui sont tous pareils, qui ne charrient pas dans leur sang des traditions, qui ne sont pas lourds du poids du passé, et qui peuvent s'en aller très cavalièrement vers l'avenir. Eh bien, je crois que l'humanité n'est pas cela du tout : elle est plus variée, plus multiple, elle est d'une richesse plus intime et plus profonde, et je suppose que si l'on supprimait les patries, du même coup, on rendrait monotone et uniforme, par conséquent impuissante, cette humanité décapitée... Or, il serait puéril de faire de l'humanité quelque chose de plat et d'homogène, comme un grand tableau noir sur lequel on tracerait des figures de géométrie ou de technique sociale. L'humanité, vous savez bien que ce n'est pas cela, et nos révolutionnaires, nos socialistes ont beau essayer de nous le faire croire, nous ne pouvons pas n'être nés qu'en 1789, nous portons des traditions attachées à notre âme comme la peau est attachée au corps, et l'on ne peut pas renoncer à son passé, sous peine d'être impuissant à préparer son avenir.

....

Enfin, je ferai aux pacifistes (1) et aux humanitaires un troisième grief : c'est de méconnaître le grand mystère caché au fond de la vie des nations, comme au fond de la vie des individus. Je leur reprocherai de méconnaître que rien de grand n'a pu se faire dans le monde que par la souffrance et la douleur ; je leur reprocherai de méconnaître la grande loi de l'effort. Ils nous prêchent une paix qui serait, elle, mille fois pire, mille fois plus humiliante que toutes les guerres, car elle serait l'acceptation parfois, de toutes les hontes, et ne serait acquise qu'au prix des plus tristes humiliations et des plus pitoyables abdications. Si nous voulons la paix, nous, c'est parce que nous croyons à la justice et à la fraternité des hommes, mais pour rien au monde nous ne voudrions faire la paix contre le mal, contre l'oppression, contre la tyrannie. Jamais nous n'accepterions une aussi indigne de paix. » (2)

L'Armée

A la question de la patrie se rattache celle de l'armée. Pour Marc Sangnier et ses amis, il faut

« que l'armée soit considérée non seulement comme une nécessité, mais aussi comme un moyen pour développer la vertu dont chacun a besoin dans une démo-

(1) Il s'agit ici des pacifistes internationalistes qui prétendent chimériquement établir la paix par la suppression des frontières, et non pas de ces pacifistes mieux avisés qui veulent trouver par d'autres moyens que la guerre la solution des désaccords entre les nations.

(2) Marc Sangnier. *Armée et Patrie ;* tract rouge, p. 18 et suiv.

cratie... L'Armée sera démocratique le jour où les soldats auront conscience de leur rôle qu'ils accepteront librement et volontairement, (1) où ils seront initiés non seulement à nettoyer des escaliers et à porter des gamelles mais à la tâche sociale qu'ils ont à remplir dans le pays... Je dis qu'il n'est pas impossible et je m'adresse ici aux jeunes conscrits — qu'ils fassent grandement acte de citoyens en accomplissant ce service militaire qui peut devenir, pour eux, comme une retraite civique au seuil de la vie, où ils prendront l'habitude de travailler avec désintéressement, non pour gagner de la considération ou de l'avancement, mais simplement parce qu'ils auront le sens précis et exact de leur responsabilité civique. » (2)

La faiblesse de l'Armée c'est de compter dans son sein des soldats qui portent l'uniforme malgré eux ; ils marchent de force, mais la force ne les convainc pas quoiqu'on soit forcé de l'employer contre eux.

« Comment, continue l'orateur, comment ne concevez-vous pas que cet homme-là qui viendra parmi vous malgré lui, il minera, il sapera la Patrie... J'affirme que ce problème est angoissant, et ce que je critique, c'est l'attitude des hommes qui ne veulent pas voir le pro-

---

(1) Marc Sangnier ne dit pas que les conscrits iront au service militaire s'ils le veulent ; il ne dit pas non plus que les chefs commanderont en disant : « Faites cela si vous voulez » ; il dit simplement que l'armée ne sera démocratique que le jour où *de leur côté* les soldats rempliront leur rôle librement et volontairement.

(2) Marc Sangnier. *Armée et Patrie*, tract rouge, p. 31.

blème et disent ; « Eh bien, habituez tout le monde à crier : Vive la Patrie ! et ce sera fini une fois pour toutes ! » Mais il faut que le cœur, lui aussi, soit convaincu, et voilà pourquoi je dis, moi : « Tâchons de refaire une Patrie française »... Songez à ramener l'unité morale dans la Patrie, mais n'oubliez pas que l'unité morale se réalise de l'intérieur et non de l'extérieur : ce n'est pas en mettant à tous les citoyens le même fusil sur l'épaule et le même uniforme sur le dos que vous ramènerez l'unité dans un pays ; c'est en leur mettant la même âme et le même cœur dans la poitrine, pas autrement. Quant à nous, ce que nous croyons à l'heure actuelle, c'est que le jour où l'on voudra considérer l'idéal de Justice et de Fraternité entre tous les hommes, c'est-à-dire l'Idéal chrétien, comme une réalité vivante à partir de ce jour-là, on pourra fortifier et vivifier la Patrie, en en faisant un instrument de progrès et non pas quelque chose de stationnaire, voire même de réactionanire. (1)

La Propriété

La *propriété* est une des conditions nécessaires de l'ordre social et cela non seulement sous les régimes qui admettent et consacrent les abus du capitalisme contemporain, mais sous n'importe quel régime qui ne veut pas se mettre en contradiction avec la raison elle-même. Dans sa pro-

---

(1) Marc Sangnier. *Armée et Patrie ;* tract rouge, p. 41 et 42 ; p. 44.

fession de foi, lors de sa campagne électorale à Sceaux, Marc Sangnier disait :

« Nous reconnaissons la légitimité de la propriété individuelle, qui est de droit naturel, mais nous ne reconnaissons pas que ce soit là la seule forme légitime de propriété. Tandis que certains radicaux ne veulent que de la propriété individuelle et certains socialistes que de la propriété collective. nous croyons, quant à nous, qu'il y aurait intérêt à ce que trois formes de propriété puisent coexister.

1° La *propriété privée* non seulement des vêtements de la maison, mais encore des instruments de travail qu'on peut posséder individuellement, et même, — l'expérience des siècles nous ayant surabondamment montré la timidité conservatrice des groupements ouvriers, — nous croyons que l'existence de certains *capitaux privés* industriels ne sera pas inutile dans la société future, ne serait-ce que pour permettre aux hardis pionniers de la civilisation, de trouver les ressources matérielles nécessaires à leurs entreprises.

2° Une propriété commune limitée aux groupements des ouvriers manuels ou intellectuels, contremaîtres ingénieurs, architectes, travaillant dans un atelier, dans une usine, sur un chantier déterminé, ces groupements pouvant d'ailleurs s'unir entre eux et posséder à leur tour en commun. Les capitalistes usent depuis longtemps déjà pour leur compte de la propriété collective, mais ne serait-il pas meilleur et plus équitable que ces sociétés financières, dont les actionnaires ne connaissent rien aux travaux dont l'exécution les enrichit, soient remplacés de plus en plus par des groupements fraternels de travailleurs ? (1)

3° Une propriété d'Etat. — Il est juste que les entre-ises d'intérêt général, telles que les chemins de fer, i n'ont pu aboutir que par l'intervention de l'Etat, e par des lois d'expropriation n'enrichissent pas seu-nent quelques privilégiés, mais voient leurs profits vir à l'utilité de la collectivité tout entière.

Bien entendu, ces transformations économiques ne uraient être le résultat d'une décision brutale et vexa-re (puisqu'elle ne tiendrait pas compte des droits légi-nement acquis). Elles doivent résulter d'une évolution quelque sorte organique à laquelle vraiment nous pérons qu'aucun bon citoyen ne saurait avoir le cou-ge de songer à s'opposer. »

Une profession de foi électorale ne pouvant être 'un résumé, nous recourrons pour avoir la pen-e complète de Marc Sangnier, à son ouvrage titulé *le plus grand Sillon*. Là, il cite l'article 5 *Motu proprio* de Pie X : « C'est un droit discutable de la nature, dit le Souverain Pon-e, que la propriété privée, fruit du travail et de ndustrie, ou de la cession ou donation d'autrui, chacun peut à son gré en disposer raisonnable-ent. »

Le Président du *Sillon* ajoute : « Donc, ce que nous ne pouvons faire, c'est d'affirmer avec cer-tains socialistes que la propriété c'est le vol et que toute propriété privée, tout au moins celle

« qui provient d'un héritage, est injuste, oppo
« au droit naturel. C'est là une des erreurs
« les Papes ont condamnées en condamnant
« socialisme ».

Puis il insiste sur la nécessité de la propri
individuelle :

« A supposer que le consentement universel
hommes voulût transformer par impossible toute
priété privée en propriété collective, nous verrions d
obstacles à ce dessein.

D'abord, la propriété privée est comme la cuirasse
la liberté individuelle ; c'est aussi le rempart de
famille, et le collectivisme absolu des biens n'aurait
raison d'être que s'il était comme le symbole maté
du collectivisme des femmes et des enfants.

Mais, accepterait-on même de conserver ce minim
de propriété indispensable à l'existence de la vie fa
liale, nous ne serions pas encore satisfaits. C'est qu
effet les collectivités sont, par instinct, timides et con
vatrices. Les progrès de la civilisation exigent que
généreux pionniers risquent tout pour tout conquérir
importe donc qu'ils aient entre les mains les instrume
de ce labeur essentiellement individuel et nous réclam
qu'il demeure toujours assez de propriété privée pour
le champ de ces généreuses expériences ne soit pas d
nitivement supprimé. » (1)

Après ces explications, le Président du *Sillo*

---

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon ;* le droit de
priété, passim.

en le droit de conclure comme il le fait en sant :

« Qu'y a-t-il donc dans tout ceci de dangereux et de versif ? (1) Rien, absolument rien, sans doute, mais, as ! beaucoup de nos modernes capitalistes ne voient ns les prêtres du Christ qu'une gendarmerie supplémentaire pour monter la garde devant une organisation ciale dont ils se figurent bénéficier et qu'ils voudraient ire éternelle. Le capitalisme, c'est leur véritable Dieu.

1) M. l'abbé Fontaine analyse ainsi les doctrines de Marc gnier sur la propriété : « C'est le collectivisme des Fabiens : te la grande propriété, sous quelque forme qu'elle appasse, doit être nationalisée, socialisée. La moyenne et la petite priété, sera volée à ses détenteurs actuels, petits industriels, its commerçants, petits cultivateurs, pour passer aux mains leurs ouvriers, journaliers, domestiques, etc... »

M. Sangnier ne se doute pas que cette doctrine heurte ectement les principes de droit naturel et l'enseignement de glise. » (Abbé J. Fontaine. *Le modernisme sociologique*, 322, Paris, Lethielleux, 1909.)

I. Fontaine fait dire à Marc Sangnier exactement le conire de ce que disent les extraits authentiques des écrits de rc Sangnier qu'on vient de lire. C'est qu'en effet M. l'abbé ntaine n'a pas lu Marc Sangnier pour savoir ses idées sur propriété ; il a lu, nous déclare-t-il, dans l'alinéa qui préе, celui que nous venons de citer, il a lu, dans un journal al, le compte rendu des réponses faites par Marc Sangnier n représentant de la Confédération générale du travail au ngrès du *Sillon* tenu à Quimper. Voilà une étrange manière s'informer. Marc Sangnier a fait une profession de foi et articles entiers sur la question de la propriété et au lieu prendre sa pensée où il l'a mise, on va la chercher dans un rnal local qui la travestit et fait dire à Marc Sangnier ce il n'a jamais dit !

C'est lui qui doit demeurer. Quand on touche à l'id
ils se scandalisent et leur indignation n'a plus
bornes.

Or, nous savons que l'on ne peut servir deux maîtr
Dieu et l'argent, car servir l'un, c'est haïr l'autre.

Nous, nous adorons Dieu. Lui seul est éternel. N
n'aimons que Lui et nous ne craignons pas de br
les idoles. » (1)

Evidemment, pour Marc Sangnier et ses am
le *capitalisme* est autre chose que la propriété ;
défendent celle-ci, ils stigmatisent celui-là. C'
qu'en effet le terme de propriété leur suffit p
désigner le droit légitime du maître sur sa cho
et qu'*ils rangent sous le nom de capitalisme l'*
semble des abus commis au mépris de la sa
notion du droit de propriété. J'ai toujours
étonné de voir la facilité avec laquelle des g
très honnêtes et même religieux confondaient
propriété avec le capitalisme. Sans doute to
propriété est de quelque façon un capital. M
la conversion des fortunes terriennes en fortu
financières qui a eu lieu dans la première mo
du dix-neuvième siècle — conversion qui ét
jusqu'à un certain point, nécessaire pour ren

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon ;* le droit de
priété, vers la fin de l'article.

possible la grande industrie — voilà l'origine du capitalisme tel qu'il existe aujourd'hui : au lieu d'exploiter ses terres on les a vendues ; on est devenu *actionnaire*, et au lieu de travailler avec des ouvriers agricoles qu'il fallait bien connaître, on a pu toucher ses dividendes sans voir jamais de près un seul de ces ouvriers d'industrie qui travaillent dans l'usine capitaliste. L'économie politique dite orthodoxe (1) est venue consacrer cet état de choses en déclarant que l'ouvrier était un marchand de travail et que, par conséquent le travail humain devait suivre la condition de toute marchandise et être évalué d'après la loi de l'offre et de la demande. Et c'est ainsi que, là où il fallait un loyal contrat de travail, il n'y a eu au contraire qu'un monstrueux duel entre le prolétariat, c'est-à-dire l'ensemble des ouvriers salariés et le patronat anonyme, c'est-à-dire l'ensemble des actionnaires capitalistes.

Patronat et salariat

Actuellement il y a guerre entre le capital et

(1) Dite *orthodoxe ;* c'est l'économie libérale contraire plus d'une fois aux principes catholiques.

le travail, et dans cet état de choses, les relations entre le patronat capitaliste (1) et le prolétariat ouvrier, sont faussées par un amas d'erreurs, d'animosités et de cupidités. Du côté ouvrier, ces erreurs et ces animosités ont créé les théories subversives qui rendent le *socialisme* inacceptable ; du côté capitaliste, ces erreurs et ces cupidités ont enfanté les théories néfastes qui prétendent légitimer l'*usure vorace* condamnée par Léon XIII.

Le régime capitaliste actuel a donc de lourdes tares, il appelle de profonds changements et ces changements n'amèneront la paix que s'ils aboutissent à une organisation du travail d'où la fraternité humaine et chrétienne ne soit pas bannie comme elle l'est aujourd'hui.

Ces termes de patronat (capitaliste bien entendu) et de salariat correspondent donc actuellement à un ordre de choses qui n'est pas bon et dont il n'y a pas à souhaiter le maintien mais plutôt la transformation. D'ailleurs, il n'y

(1) *Patronat capitaliste ;* ne pas le confondre avec le *patronat normal* qui consiste dans l'organisation du travail et la direction du personnel qui effectue ce travail, tandis que le patronat capitaliste s'attache à l'ensemble d'opérations financières greffées sur une entreprise industrielle ou commerciale.

rien d'extraordinaire à ce qu'on doive regarder e régime comme transitoire et cette observation e Marc Sangnier est fort juste :

« De même que le vieil esclavage antique qui peut-tre a eu son utilité, de même que le servage qui n'a as été sans favoriser la culture et le défrichement de os campagnes, de même que toutes ces organisations ociales ont été transformées, modifiées, puis suppri-iées, non seulement comme le disait Guesde, sous la oussée des nécessités économiques nouvelles, mais aussi ous la poussée d'une idée qui se faisait jour à travers es luttes et les guerres fratricides qui ensanglantent humanité, de même, nous ne craignons pas de l'affir-ier, nous sommes convaincus que le salariat n'aura u'un temps et que l'Humanité verra un jour une orga-isation sociale meilleure, plus libre, plus humaine, cor-espondant mieux aux besoins d'une société régé-érée. » (1)

Il ne s'agit pas d'établir l'anarchie dans le nonde du travail et de détruire la fonction patro-ale. Dans toute société il y aura toujours des onctions directives à remplir et une hiérarchie l'attributions à respecter; mais ces fonctions et ette hiérarchie doivent correspondre le plus exactement possible à ce que réclament les exi-

(1) Marc Sangnier. *Christianisme et démocratie ;* tract rouge ; p. 26.

gences naturelles de l'organisation du travail. C
qu'il s'agit de remplacer c'est le patronat et l
salariat tels que nous venons de les montrer, e
je trouve tout-à-fait raisonnables ces lignes d
Marc Sangnier qui précèdent celles que je vien
de citer :

« Nous sommes convaincus, quant à nous, que le différents régimes de la propriété sont appelés à se suc céder les uns aux autres et il nous semble que seuls le esprits étroits et bornés peuvent découvrir *je ne sai quelle étrange et malfaisante immortalité dans le capi talisme contemporain.* » (1)

Oui, l'organisation du travail est essentielle ment variable avec les époques, je dis essentielle ment, car il y a une différence essentielle entr la situation de l'esclave antique et celle du « com pagnon ouvrier » dans une corporation d treizième siècle ; et s'il y avait à souhaiter que par une sorte de miracle, une des formes d l'organisation du travail devînt éternelle, ce n serait pas, à coup sûr, celle que réalisent l patronat et le salariat sous le régime capitaliste C'est en ce sens que les Sillonnistes emploien

---

(1) Tract cité ci-dessus ; p. 25.

cette formule qu'on leur a reprochée tant de fois : *le patronat et le salariat ne sont pas éternels.*

Marc Sangnier a rendu le plus formel hommage à la fonction patronale :

« On a dit que nous étions contre les patrons. Ce n'est pas vrai.

....

Nous savons quelle est la noblesse et la grandeur de la fonction patronale. Nous savons aussi quelles lourdes charges pèsent bien souvent sur le patron. Il ne faut pas, en effet, dans la plupart des cas, confondre celui-ci avec le rentier oisif qui n'a, pour vivre dans l'abondance et peut-être dans l'inutilité et la malfaisance, qu'à prendre la peine de toucher des coupons et d'encaisser des dividendes. Le vrai patron travaille. Il porte tout le poids de l'entreprise. Tandis que l'ouvrier, sa journée une fois finie et son salaire reçu, connaît au moins quelques heures de répit, le patron, lui, a sans cesse le souci du succès, la crainte de ne pas pouvoir tenir ses engagements, parfois l'effroi de la faillite.

C'est lui la tête et comme le cerveau de l'usine. S'il est bon, s'il aime vraiment ses ouvriers et s'il est aimé d'eux, il peut en être le cœur.

....

Est-ce ce tempérament, cette vigueur que nous voulons détruire ? S'agit-il de remplacer le patronat par un fonctionnarisme administratif qui étoufferait les initiatives, dégoûterait de toute tentative un peu hardie et briserait les ressorts mêmes de l'activité ? Non, mille fois non ! Nous laissons aux socialistes ce rêve de lâcheté et

de découragement. Et nous ne sommes pas socia-listes. » (1)

Mais que mettra-t-on à la place du patronat e du salariat actuels? Certains socialistes veulen supprimer les patrons et les remplacer par l'Etat Solution enfantine et dont le résultat, facile à prévoir, serait la ruine et l'esclavage. Tout autr est la solution sillonniste :

« Ce que nous voulons, dit Marc Sangnier, c'est qu'u nombre d'hommes, chaque jour plus grand, puisse s'éle-ver jusqu'à la dignité du patron. Il ne faut pas qu'un toute petite élite et fatalement limitée puisse seule êtr consciente et responsable dans l'usine : il faut que tou ceux qui en sont capables aient le moyen de s'éleve jusque-là. Or, comme l'industrie moderne nécessite de capitaux considérables qui ne peuvent pas généralemen être possédés par un seul, il est donc nécessaire que le ouvriers libres et conscients (2) possèdent en commu ces instruments de leur travail.

---

(1) Marc Sangnier. *La lutte pour la démocratie ;* les Patrons

(2) Ces *ouvriers libres et conscients* ne sont pas les prolé-taires soulevés pour la lutte de classe. Marc Sangnier a for bien dit pour qui il réclame (par des moyens légitimes bie entendu) la possession en commun des *instruments de travail* Dans sa profession de foi électorale (citée plus haut) il dit « propriété commune aux groupements des *ouvriers* manuel ou intellectuels, *contremaîtres, ingénieurs, architectes,* travail-lant en commun dans un *atelier*, dans une usine, dans u *chantier* ». Cette énumération montre la réunion de toutes le fonctions : direction et exécution ; c'est l'organisation du travail en coopération.

Voilà la solution démocratique. Elle est à l'inverse de la solution étatiste. (1)

Il ne s'agit pas, comme on le voit, de détruire l'autorité patronale, mais bien, au contraire, d'en rendre participants un nombre toujours croissant d'ouvriers.

« Rien de plus légitime, de plus évidemment souhaitable que cette solution démocratique. Ceux-là seuls qui, dans leur égoïsme, ne veulent pas permettre à d'autres qu'eux de s'élever, peuvent la condamner.

Il n'est pas non plus de solution plus sage, car, en faisant bien voir au prolétariat que ce n'est pas par une émeute qu'il peut transformer la société, en lui faisant toucher cette incontestable vérité qu'on ne doit songer à supprimer que ce qu'on est à même de remplacer, elle le détourne des inféconds et sanglantes aventures et dirige toute son ardeur révolutionnaire vers une réforme morale et vers la conquête des vertus indispensables à ses glorieux projets.

Nous sommes convaincus qu'il sera impossible aux hommes de bonne foi qui nous liront, de ne pas approuver ce programme. » (2)

Somme toute, la transformation est inévitable,

---

(1) « Ainsi, le but avoué de ces Sillonnistes, c'est la lutte des classes, la destruction du patronat et des salaires, que l'on remplacerait sans doute par le collectivisme » (abbé Fontaine. Le *Modernisme sociologique*, p. 30). C'est un peu court pour résumer la théorie de Marc Sangnier qui dit toute autre chose que cela, et puis cette supposition que l'on remplacerait tout par le *collectivisme* n'est-elle pas étrange alors que Marc Sangnier combat partout le collectivisme et surtout le collectivisme étatiste ?

(2) Marc Sangnier. *La lutte pour la démocratie* ; les patrons.

puisqu'elle est la loi de l'histoire, mais au lieu d'aller à la révolution, le *Sillon* veut simplement seconder l'évolution normale. Le patronat et la coopération coexisteront pendant un temps dont la durée ne peut être déterminée et la coopération triomphera dans la mesure même où elle réalisera plus de justice et de fraternité.

Syndicats

La nécessité d'opter entre l'orientation révolutionnaire ou l'orientation vers le progrès normal se présente à propos de tout ce qui touche à l'organisation du travail ; il est tout naturel qu'elle s'impose en matière de groupements ouvriers. Ces groupements, qui sont les *syndicats* ont souvent à leur tête des meneurs arrivistes et ne voient pas plus loin que la lutte de classe. Le *Sillon* croit qu'il y a mieux à faire et que pour devenir véritablement féconds, les syndicats devraient présenter un triple caractère et être :

« 1° Vraiment *professionnels* et affranchis de la tyrannie des politiciens.

2° Vraiment *démocratiques*, c'est-à-dire non pas seulement des moyens d'amélioration immédiate du sort des travailleurs, mais bien aussi des instruments de transformation sociale.

3° Respectueux *des forces morales et religieuses* qui sont comme les conditions intérieures de la vraie solidarité et des rénovations économiques.

....

Les catholiques ont le devoir, non seulement d'agir dans les groupements qui leur appartiennent en propre, mais, sans doute aussi, d'essayer, autant qu'ils le pourront, de mettre la force sociale que leur donne leur foi au service de toutes les œuvres utiles, et, comme le recommandait déjà Léon XIII, de travailler aux œuvres temporelles en collaboration avec tous les honnêtes gens. D'ailleurs, s'il s'agit des Syndicats, et d'une façon générale des œuvres démocratiques, nous ne voyons pas bien comment on pourrait se passer des vertus que, seule, l'influence divine de la religion, peut développer et maintenir dans l'âme des hommes. » (1)

La lutte de classe

La marche vers le mieux être social suppose, à défaut d'une collaboration spontanée et affectueuse de tous les éléments sociaux à un même effort, au moins une certaine convergence des volontés ; dans tous les cas elle exclut la lutte de classe dont notre époque particulièrement offre le triste spectacle.

On aurait tort, toutefois, de considérer les ouvriers comme étant les seuls à vouloir la lutte de classe :

---

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon* ; p. 255 et 256.

« Les socialistes et les réactionnaires travaillent, en vérité, à une même œuvre. Ils entendent que les hommes doivent *défendre d'abord leurs intérêts de classe* et qu'il y aurait crime ou folie à ne pas tout sacrifier à ceux-ci. Rien ne ressemble plus au bourgeois prudhommesque et d'une cruelle inintelligence dans la sécurité de ses jugements préconçus que l'ouvrier socialiste dont l'intransigeance est, elle aussi, sans nuages et le sectarisme sans remords...

« Or, ces classes que le socialiste et le réactionnaire tendent à exaspérer l'une contre l'autre, qu'est-ce donc surtout qui les constitue ennemies ? Une différence, une opposition réelle ou supposée d'intérêts matériels... Et voilà justement ce qui nous attriste et nous déconcerte. On voudrait grouper les hommes, non d'après leur caractère, leur tempérament moral, leur croyance religieuse, mais uniquement d'après leurs intérêts... Tout se résoudrait en une question d'argent. L'utilitarisme le plus éhonté deviendrait la règle des actions humaines : c'est tout ce qui resterait pratiquement des belles théories humanitaires, une fois les ballons crevés et les vessies dégonflées.

....

« Avant d'être un ouvrier, l'ouvrier est d'abord un homme, il ne faut pas qu'il l'oublie ! et comment ne sentirait-il pas que la solidarité humaine est antérieure à la solidarité de classe... Il y a des questions de droit et de justice qui doivent tout dominer. » (1)

Socialisme

Après avoir lu les citations de ce long cha-

(1) Marc Sangnier. *L'esprit démocratique ;* l'esprit de classe.

pitre, on comprendra que Marc Sangnier et ses amis aient le droit de dire :

« Non, certes, nous ne sommes pas à la remorque des socialistes, et nous n'essayons pas d'introduire, comme par contrebande, un peu de catholicisme dans le socialisme.

« Nous avons déjà maintes fois montré comment nous étions très au-delà du socialisme (1) qui n'est d'ailleurs, sous bien des aspects, qu'une doctrine rétrograde et de régression sociale.

« Il y a des fiertés qui sont très chrétiennes, et saint Paul, avant de « se glorifier de ses faiblesses », ne tenait-il pas lui-même sa propre apologie, faisant éclater devant ceux qui, par haine de sa doctrine voulaient le rabaisser, tous les titres auxquels il aurait dû, au contraire, être estimé par eux.

De même nos camarades ouvriers pourraient dire :

— Etes-vous prolétaires et gagnez-vous à la sueur de votre front le pain que vous mangez ? Nous aussi. — Etes-vous démocrates et travaillez-vous non seulement pour plus de bien-être, mais pour plus de dignité sociale ? Nous aussi. — Avez-vous souffert persécution pour la cité future ? Nous aussi et plus que vous sans doute, car tous les camps se referment sur nous comme pour nous étouffer. — Avez-vous donné votre argent, votre dévouement, votre vie entière à la cause ? Nous

---

(1) Ceci n'est pas de la surenchère démagogique ; c'est la juste revendication des Sillonnistes en faveur de leur idéal tout pénétré de christianisme et, par là même, infiniment supérieur au socialisme qui n'a pas su s'affranchir de la tyrannie du matérialisme.

aussi, au point même que partout on nous a traités de fous. — Seulement, votre âme est vide de forces divines. La Justice et la Vérité, si vous y croyez encore, ne sont pour vous que de pâles et insaisissables visions. Pour nous c'est une nourriture de chaque jour. Nous sommes donc démocrates plus que vous et mieux que vous, et si, sans jamais nous rebuter, nous marchons avec vous qui nous méconnaissez, ce n'est pas parce que votre arrogance nous en impose, mais simplement parce que nous avons cru à l'Amour.

Que les Sillonnistes tiennent partout ce langage, et *si on les accuse encore de faire des concessions,* qu'ils ne perdent même plus leur temps à relever d'aussi stupides calomnies ! » (1)

---

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon :* socialistes et sillonnistes.

CHAPITRE IX

Quelques actes du Sillon

Jne attitude. — L'expulsion des religieux et la fermeture de leurs écoles. — La réunion des Mille-Colonnes et le meeting sanglant. — Pour la morale chrétienne, contre « la Taupe ». — Contre le duel. — Pour la liberté de l'éducation chrétienne. — Les droits de l'Eglise et la Séparation. — Lors des poursuites contre le Cardinal Andrieu. — Au Quartier Latin : le *Sillon* et Jeanne d'Arc.

Les entreprises du sectarisme irréligieux contre a foi, le culte et la morale catholiques, ont mis à liverses reprises les Sillonnistes dans le cas de léfendre l'Église, son enseignement et sa discipline. Ils n'ont pas reculé devant ce devoir ; mais l faut bien remarquer que, si leur intervention a ouvent impressionné avec force l'opinion publiue, c'est en bonne partie à cause du terrain sur equel ils ont su placer et maintenir ce genre de ébats. Tandis qu'en pareille occurrence, d'autres

laïques catholiques semblent parler comme au nom de l'Église, ce qui — devant l'opinion telle qu'elle est aujourd'hui — leur donne facilement l'air d'usurper une mission qui n'est pas la leur, les Sillonnistes, au contraire, se maintiennent invariablement dans le rôle de citoyens parlant comme tels à leurs concitoyens. Ils n'omettent certes pas l'affirmation de leur foi catholique — on leur a même reproché de trop la proclamer — ; mais s'adressant aux Français de maintenant, dont beaucoup, hélas ! sont des incroyants, c'est la responsabilité du citoyen envers son pays qu'ils mettent directement en jeu.

Ils nient la possibilité de fonder l'ordre social sur le matérialisme ; ils établissent victorieusement que des forces morales sont nécessaires à toute nation qui veut vivre ; et ils montrent comme un devoir pour tout bon citoyen, même non catholique, de respecter cette incomparable source de forces morales qu'est la religion. On n'échappe pas à cet argument en disant : « Après tout qu'importe ? je ne suis pas catholique ». On se sent atteint même au simple titre de membre de la société temporelle. En procédant

ainsi, les Sillonnistes agissent chrétiennement; mais leur action reste bien une action de citoyens.

L'expulsion des religieux et la fermeture de leurs écoles

« Alors qu'au lendemain de la circulaire de M. Combes (fermant 2.500 établissements religieux), (1) la France, surprise par la brutalité du coup qui lui était porté, cherchait à se ressaisir et semblait attendre un signal pour manifester publiquement et par des actes son indignation, le *Sillon* l'un des premiers, a jeté le cri d'alarme et de ralliement et adressé à tous les esprits libres l'appel retentissant que l'on sait et dont la presse européenne s'est fait l'écho. »

Cet appel disait :

« Dans un pays libre, c'est un devoir pour les citoyens de veiller au salut de la chose publique, et d'avertir les gouvernants, chaque fois qu'ils essaient de violenter la conscience nationale.

....

En chassant brutalement de pauvres religieux, en jetant sur le pavé des rues des fils et des filles d'ouvriers dont on veut proscrire les maîtres, ce n'est pas seulement un tort injustifié que l'on fait à des milliers de citoyens français, c'est la démocratie que l'on arrête dans son essor, c'est la République que l'on discrédite, c'est la France que l'on déshonore !

A quelque parti politique, à quelque doctrine philosophique, à quelque confession religieuse que nous

---

(1) Juillet 1902.

appartenions, nous avons le droit de nous unir pour crier aujourd'hui, assez haut pour que notre cri devienne un ordre :

Arrière !... Vous ne nous connaissez pas !... Amis ou adversaires des catholiques, nous voulons combattre avec des armes plus loyales... Nous repoussons celles que vous offrez. S'en servir serait une honte !

L'appel se terminait par l'annonce suivante :

Mercredi 28 juillet 1902, à 8 h. 1/2 du soir
Salle des Sociétés savantes, 8, rue Danton
LES ENNEMIS DE LA RÉPUBLIQUE
L'assassinat d'une liberté. — Les réformes démocratiques oubliées. — La guerre religieuse.

On reconnaît l'attitude que nous caractérisions tout à l'heure : les Sillonnistes n'ont pas qualité pour parler au nom de l'Eglise catholique ; ils sont bien loin de cacher leur foi religieuse, mais ils se maintiennent dans leur rôle de citoyens et, s'adressant aux Français d'aujourd'hui parmi lesquels il y a tant d'incroyants, c'est la responsabilité du citoyen qu'ils mettent en jeu.

Ces idées s'affirment nettement dans le discours de Marc Sangnier :

Pour les sectaires, dit-il, « il ne s'agit ni de limiter la puissance des Congrégations que des lois financières d'exception atteignent depuis longtemps, ni de défendre la République qui n'est mise en péril que par ses défenseurs, ni de faire respecter l'indépendance de l'esprit

laïc que seule sa ridicule prétention à la tyrannie des consciences discrédite et appauvrit, mais tout simplement de mettre la force coërcitive de l'Etat au service d'une doctrine philosophique (l'athéisme matérialiste) trop faible pour se défendre si on l'abandonne à ses propres forces... C'est bien là évidemment du *cléricalisme*, c'est-à-dire la confusion des pouvoirs temporels et spirituels, et j'imagine que l'on a rarement rencontré des cléricaux plus tyranniques oue les jacobins sectaires. Ils sont surtout dangereux parce que, inconsciemment ou non, ils sont terriblement hypocrites et se présentent comme les protecteurs de la neutralité de l'Etat. Or, la neutralité (1) consisterait justement à laisser les doctrines catholiques et anticatholiques se développer et rayonner en liberté, sans prendre parti ni pour ni contre : et c'est ce qu'ils ne veulent pas.

Reconnaissons toutefois, que leur attitude est le plus bel hommage rendu à notre religion : ils se rendent parfaitement compte qu'un régime de liberté fortifierait notre foi et tuerait leurs doctrines.

. . . .

En essayant de présenter la cause de la République et de la Démocratie comme intimement unie à celle des sectaires, on perpétue les dissensions politiques en donnant des armes nouvelles à ceux qui refusent d'admettre que la République puisse jamais être libérale et pacifique ; on tend à consacrer un malentendu regrettable et l'on rend en somme la République responsable d'une doctrine qui n'est que celle des Jacobins et des Francs-maçons, ces pires *Ennemis de la République* puisqu'ils

(1) Rappelons ici que Marc Sangnier n'a jamais préconisé le système de la neutralité.

l'ont réduite en esclavage et, tandis qu'ils s'en disent les gardiens, n'en sont, en vérité, que les bourreaux.

....

Et maintenant, si l'on veut, par la violence et par l'émeute, nous empêcher de parler, il se peut fort que l'on soit déçu. Il ne faut pas que notre douceur trompe nos adversaires. Nous autres, catholiques, nous savons souffrir sans nous plaindre ; mais nous savons aussi *être les témoins de notre foi*... Qu'on y prenne garde ! Nous sommes d'une race dont les fils savent mourir !... et *le sang des martyrs est une semence de chrétiens.* »

La réunion eut le plus magnifique succès et se termina par le vote de cet ordre du jour :

« Les 2.000 citoyens qui ont pris part à la réunion publique organisée par le *Sillon* dans la grande salle des Sociétés savantes, dénoncent à tous les penseurs libres sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, les attentats à la liberté commis contre les écoles que l'on vient de fermer et affirment leur volonté de défendre la République et la démocratie contre ceux qui l'affaiblissent ou la déshonorent. »

« Toute la salle vote cet ordre du jour par acclamations, dit le compte rendu. Des cris retentissent : « Liberté ! Liberté ! Vivent les Sœurs ! » Quand, de nouveau l'orchestre attaque la *Marseillaise*, toutes les voix se joignant à lui, et les échos de notre hymne national, chanté par deux mille personnes, parviennent jusqu'aux oreilles des agents qui stationnent au dehors. » (1)

(1) De la revue le *Sillon*, numéro spécial, 2 août 1902, pour toutes les citations qui précèdent.

« Ce ne fut pas le spectacle le moins intéressant – disait le *Gaulois* du lendemain — que de pouvoir constater l'élan sincère avec lequel des prêtres et des catholiques ont applaudi un chant dont une tradition aujourd'hui acceptée, plutôt que des circonstances historiques précises, a fait un hymne à la liberté. »

Après cette imposante manifestation, et malgré le guet-apens organisé par les « rôdeurs de barrière et les escarpes » qui semblaient être alors les auxiliaires les plus dévoués du gouvernement, les Sillonnistes et un bon nombre de leurs amis se réunissent sur le terrain vague contigu au *Sillon* central. Là de nouveau on entend Marc Sangnier puis le député Lerolle, le conseiller municipal Duval-Arnould, le vice-président du Conseil général Mithouard, Bazire, de la *Jeunesse catholique*, l'avocat Joseph Ménard et M. l'abbé Petit-Demange.

« Vers 11 h. 1/2, dit le compte rendu, la manifestation a pris fin — ou plutôt elle n'est pas encore terminée. Il faut que cette protestation se fasse toujours entendre, toujours, tant que la liberté ne sera pas rentrée en France, que nos religieux et nos moines seront traités en parias, que la haine règnera dans notre pays, tyran imposé pour un temps, mais que n'acceptera jamais notre nation généreuse ! » (1)

Cette réunion publique et ce meeting n'étaient d'ailleurs pas, de la part des Sillonnistes, un acte isolé au milieu de leurs autres travaux : sans compter les articles parus dans leurs organes régionaux, la revue *Le Sillon* publia vingt et un

(1) Cf. numéro spécial du *Sillon* déjà cité.

articles ayant trait à la lutte contre les proscripteurs ; plusieurs manifestations eurent lieu en province où le président du *Sillon* et ses amis dénoncèrent les lois hypocrites et en flétrirent les auteurs, et, une fois en présence du fait accompli, ils ne se résignèrent pas à l'accepter ; il faut, dirent-ils, refaire un esprit public qui impose la réparation de semblables injustices et en rende le retour impossible. Au moment de l'exode des Congrégations Marc Sangnier écrivait :

« Doucement, sans bruit, les moines s'en vont. Les vieilles maisons se vident ; les solitudes, peuplées d'immolations et de prières redeviennent désertes ; et, comme ces parfums ténus qui s'évaporent sitôt que le vase est brisé, sous le coup brutal de la loi qui les frappe, les âmes pieuses s'en sont allées, sans colère, sans rancune...

...Le mal... n'est pas tant dans la loi déplorable qui frappe des innocents que dans l'état plus lamentable encore d'un pays qui rend possibles le vote et l'exécution de semblables lois... Ce n'est pas avec des regrets et des vœux que l'on sauvera le pays, mais bien avec l'activité virile et résolue. C'est l'opinion publique qu'il nous faut conquérir ; c'est l'âme du peuple que nous devons délivrer... Alors il faudra bien qu'on laisse revenir nos moines. Leur place sera d'elle-même toute prête au foyer national. On sèmera des fleurs sur leurs pas et les vieilles maisons, soudain rajeunies, chanteront, quand, de nouveau, ils en franchiront le seuil.

....

Et vous qui nous quittez, Pères très purs, amis très saints, vous qui de longtemps peut-être ne verrez plus la France, mais qui ne saurez jamais l'oublier, priez que le Seigneur tout-puissant mette dans nos cœurs trop faibles assez de force invincible pour que, robustes laboureurs, nous sachions défricher et assainir le sol pestilentiel et embroussaillé de notre démocratie : et sans que plus jamais les ronces méchantes et jalouses puissent l'étouffer, la terre féconde de France montrera fièrement au monde l'ample et divine moisson de ses moines héroïques. » (1)

---

(1) Marc Sangnier. *L'Esprit démocratique ;* pour qu'ils reviennent, passim.

Après ce qu'on vient de lire, il paraît invraisemblable qu'on ait pu accuser le *Sillon* d'être resté indifférent aux injustices commises contre les religieux. C'est pourtant ce qu'a fait la *Semaine religieuse* de Cambrai ; dans son numéro du 18 novembre 1905, elle disait : « *Nous n'avons pas souvenir que le « Sillon » ait jamais eu un mot de protestation contre la spoliation et l'exil de nos religieux et religieuses.* » Cette remarque si inexacte fut prise au sérieux par beaucoup de catholiques dans l'esprit desquels elle demeura comme un grief contre le *Sillon,* et, cette année même, le 24 mars 1909, la *Croix de la Marne* rééditait la même accusation si fausse et depuis si longtemps réfutée : « *Qu'a fait le « Sillon »*, disait-elle, *en face de ces injustices* (celles commises contre les religieux) ? *Peut-on citer parmi les exercices oratoires de son chef un discours flétrissant le vol et l'iniquité ?* »

Les rédacteurs de ces feuilles diront peut-être qu'ils n'étaient pas renseignés ; mais s'il n'est pas permis d'accuser gravement quelqu'un dans une conversation particulière sans être renseigné, ne semble-t-il pas encore moins permis d'imprimer sans renseignements la même accusation ?

La réunion des Mille-Colonnes
et le Meeting sanglant.

Au printemps de 1903, à l'occasion des scandales causés par les irruptions violentes des « apaches » dans un certain nombre d'églises de Paris et de la banlieue, le *Sillon* fit une manifestation qui eut un grand retentissement.

Beaucoup de Sillonnistes avaient pris part à la défense des églises, et le samedi 23 mai, ils organisèrent dans la salle des Mille-Colonnes, rue de la Gaîté, une conférence publique dont l'annonce disait :

« Une bande de sectaires haineux vient de déclarer la guerre au catholicisme. Ils espèrent terroriser le pays et imposer à un gouvernement timide et affaibli, leur dictature jacobine.

Ils se trompent... La France n'est pas mûre pour une si pitoyable servitude. De toutes parts, les églises apparaissent non plus seulement aux croyants comme le sanctuaire sacré de la divinité, mais aux incroyants eux-mêmes comme des citadelles de liberté pour la conscience humaine... »

On le voit, c'est encore l'application de la méthode indiquée il y a un instant : intéresser au respect de la religion non seulement les catho-

liques, mais, croyants ou incroyants, quiconque prétend être un bon citoyen.

Trois mille personnes répondirent à cet appel.

Au commencement de la réunion, un prêtre apostat, l'ex-abbé Charbonel, entre dans la salle ; aux protestations violentes que soulève son apparition, Marc Sangnier répond d'une façon qui impressionne profondément tout l'auditoire.

« Camarades, s'écrie-t-il, quelque chose de grand et de terrible se passe ici. Cet homme n'est pas un adversaire comme les autres. Il est et demeure marqué au front d'un signe sacré qui domine et déborde, malgré tout, ses trahisons mêmes. Ce Dieu qu'il renie, ce Christ qu'il combat, il l'a appelé jadis sur l'autel, tandis que ses mains consacrées tenaient l'hostie... Comment la violence ne tomberait-elle pas en présence d'une si épouvantable détresse morale ?... »

La salle est reconquise ; les menaces, les protestations se sont tues. Continuant son discours, l'orateur flétrit les perturbateurs et, plus encore que les malheureux « apaches » voués en quelque sorte au mal par une déchéance morale dont ils ne sont pas toujours les seuls ni les plus responsables, ceux dont la parole et les écrits excitent ces pauvres égarés. Il montre que l'on veut escamoter, par la terreur, la dénonciation du Concordat. Quels seraient donc les résultats de cette dénonciation, et d'une politique plus antireligieuse encore ? ...D'abord une diminution de notre prestige dans le monde ; — puis une conséquence matérielle : les erreurs de M. Combes coûtent cher aux contribuables. Et enfin,

on veut nous convertir à une doctrine par la violence, et nous nous révoltons contre cette odieuse prétention.

Le danger *clérical* est là, dans l'odieuse pression de la franc-maçonnerie, qui veut imposer par la force de son gouvernement l'obéissance à la métaphysique. »

Le discours s'achève, les applaudissements éclatent ; il y a dans la salle cinq minutes d'un irrésistible enthousiasme. Les cris de : « Vive Sangnier ! » retentissent de toutes parts. Si tout l'auditoire n'est pas converti, tout le monde est ému.

Puis la discussion a lieu ; les adversaires sont réduits au silence et les applaudissements reprennent de nouveau. Mais pendant toute la réunion on avait entendu dans la rue la bruyante agitation des bandes anticléricales ; un bataillon de municipaux était venu, tambours en tête, en face des Mille-Colonnes ; on s'attendait à ce que le retour des Sillonnistes au Boulevard Raspail où ils devaient tenir un meeting privé fût marqué par quelque violente attaque des émeutiers.

En effet, Marc Sangnier sort à la tête de ses amis ; des cris de colère les accueillent et bientôt les coups pleuvent ; deux des leurs sont grièvement atteints ; une bagarre se produit rue d'Odessa, plusieurs Sillonnistes sont encore blessés dans le reste du parcours. Enfin on arrive

à côté du *Sillon* central, sur le terrain où doit se tenir le meeting ; mais les apaches tirent des coups de revolver, brisent les grilles de fonte qui entourent le pied des arbres du boulevard et s'en servent comme de projectiles contre les Sillonnistes ; de part et d'autres il y a de nombreux blessés. Enfin M. Touny arrive avec ses agents, l'ordre est rétabli ; le meeting peut avoir lieu, mais il n'a plus qu'un caractère de protestation contre l'odieuse agression.

Les *jeunes gardes* avaient été admirables ; leur commandant, Gaston Lestrat, avait été blessé d'un coup de matraque et ils avaient donné le spectacle d'une poignée de jeunes gens, ceux que l'*Action* nommait ironiquement les « éphèbes du *Sillon* », tenant tête à toute une bande d'apaches, gens habitués au crime et à la violence, et les faisant reculer.

Depuis lors, dans plus d'une circonstance, à Paris et en province, les *jeunes gardes* et les Sillonnistes en général, ont eu l'occasion de « résister jusqu'au sang » ; ils l'ont toujours fait courageusement, sans forfanterie, avec le grand calme qui naît du sentiment du devoir accompli

pour une noble cause et sous le regard de Dieu.(1)

Toute la Presse, les jours suivants, fut pleine de ces événements ; la *Croix* et beaucoup d'autres journaux catholiques célébrèrent sans réserve le courage et l'esprit chrétien des Sillonnistes ; le *Pèlerin* donna en première page le portrait de Marc Sangnier, tandis que les feuilles anticléricales, impuissantes à déguiser leur fureur, cherchaient à renverser les rôles et à transformer les Sillonnistes en agresseurs ; l'*Action*, par exemple, disait que les Sillonnistes avaient arraché et brisé

---

(1) Le *Sillon* peut être légitimement fier d'avoir contribué, dans une très large mesure, à rendre possibles ces discussions publiques où le conférencier d'une part, les contradicteurs de l'autre, peuvent en toute liberté, et au milieu d'une attention générale, exposer leurs idées. Jusqu'au moment où commencèrent, avec le concours de la *Jeune garde* assurant le service d'ordre, les grandes réunions publiques du *Sillon* « les mœurs publiques, comme le dit Marc Sangnier (*Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 54), étaient si déplorables et les catholiques si résignés à leur impuissance, que les rues et les salles de réunions semblaient l'exclusive propriété des pires sectaires et des plus pitoyables voyous ». Marc Sangnier fit appel aux jeunes camarades du *Sillon* ; il leur demanda de se donner tout entiers au Christ, d'être très purs, et d'aller ensuite, avec le concours de Celui qui triomphe dans la faiblesse, tenir en échec et réduire à l'impuissance la force brutale des meneurs et des émeutiers. Et ces petits se donnèrent sans réserve, et Dieu fut avec eux, et la liberté de la tribune fut conquise. (Cf. *Vie et doctrine du Sillon*, p. 31.)

les grilles de fonte des arbres du boulevard pour en lancer les morceaux contre leurs adversaires.

Les faits de la nuit du 23 mai 1903 eurent donc un grand retentissement. Depuis, le *Sillon* a fait de nombreuses réunions publiques plus importantes, car il ne faudrait pas mesurer l'importance d'une réunion aux seuls incidents violents qui la suivent ; mais la publicité donnée à ces réunions a été beaucoup moindre parce que la presse conservatrice s'est rapidement tournée contre les Sillonnistes à cause de leur attitude nettement démocratique. N'est-il pas inouï, par exemple, que la réunion triomphale de 10.000 auditeurs, dans l'immense tente du Boulevard de Grenoble, qui a clôturé le Congrès national du *Sillon* au printemps de 1909, ait passé en quelque sorte inaperçue pour ceux qui n'y ont pas assisté ? Si un groupe quelconque, autre que celui qui a pour président Marc Sangnier, était arrivé à réunir une telle assemblée, toute la presse en aurait parlé. Mais, surtout depuis 1906, la conspiration du silence s'est faite autour du *Sillon* : les anticléricaux redoutent son catholicisme ; les conservateurs lui en veulent à cause de son esprit

démocratique, d'où leur silence sauf quand il
croient trouver une occasion de le censurer.

Pour la morale chrétienne
contre la « Taupe ».

Il ne suffit pas d'affirmer de bouche sa fo
chrétienne ; il faut avoir le courage, avec la grâc
de Dieu, de pratiquer la morale qui en découle
et il faut aussi soutenir, à l'encontre de tous le
préjugés, les droits de cette morale. Telle est l
raison qui, vers la fin de l'année 1905 inspir
aux Sillonnistes leur campagne contre l
« Taupe ».

« Dans les *Ecoles préparatoires* de nos lycées fleu
rissent des associations occultes et, cependant tolérée
par l'Administration. La plus fameuse est la *Taupe* qu
groupe les candidats à l'Ecole polytechnique. Tout élèv
est contraint d'en faire partie. A peine a-t-il mis le
pieds dans l'école préparatoire que le nouveau, le *bizuth*
est soumis à l'autorité tyrannique des anciens, des *puis
sances*, comme on dit en argot de *Taupe*. » (1)

De fortes taxes sous forme d'amendes ou de cotisa
tions sont imposées aux bizuths, mais « voici qui es
infiniment plus grave.

La *Taupe* a des traditions. Elle y tient et en es
âprement jalouse. Or, l'obscénité la plus ignoble, la plu

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon.* La Taupe, p. 216

évoltante est ainsi fidèlement conservée par cet immo-
al traditionnalisme.

Le *bizuth* doit apprendre les plus abjectes chansons et
es chanter devant les *puissances*. Au début même de
'année scolaire, un ancien, qui a été élu par ses cama-
ades *préfet des mœurs*, rédige des sujets de composition
ui doivent être traités par tous les *bizuths*. Ces sujets
ont tels qu'il nous est absolument impossible de les
eproduire ici. Ils comportent des descriptions obscènes,
t les questions elles-mêmes sont formulées en des termes
ue nous ne saurions répéter. » (1)

Ce triste état de choses n'était pas ignoré de
'autorité supérieure ; M. Rambaud, ministre de
'Instruction publique, avait fait une circulaire
bligeant les élèves des Ecoles préparatoires à
rendre l'engagement d'honneur, visé par leurs
arents de ne pas faire partie de la *Taupe*. Mais
ette circulaire était tombée en désuétude. Le
Sillon résolut de faire appel à la fois à l'opinion
ublique, à l'autorité responsable, et surtout au
entiment de la dignité et de la liberté chez les
aupins eux-mêmes. Un meeting fut organisé au
nanège du Panthéon. (2) Marc Sangnier y pro-
onça un grand discours qui se termina par cet

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon*. La « Taupe ».
(2) Le 19 novembre 1905.

appel vigoureux aux élèves des Ecoles prépar
toires :

« Camarades, je vous en supplie, ayez le coura
d'être libres. En vérité, il en est parmi vous qui, volo
tiers, me feraient songer à cette scène de Molière où
brave homme intervenant dans une querelle de ména
et préservant des coups de son mari une malheureu
épouse, celle-ci s'écrie avec fureur se tournant vers lui
« Et si je veux être battue, moi ?... »

Ayez donc le sentiment de la responsabilité civiq
qui vous incombe et, pour cela, avant tout, le sentime
de votre dignité. Ce qui est terrible, voyez-vous, c'est q
vous ne paraissiez pas y attacher d'importance. Ne save
vous pas que vous êtes appelés à exercer une influen
sociale dans votre pays, ou bien vous en moquez-vous ?

De nombreuses voix s'élèvent à cet instant : « Non
non ! »

« Eh bien alors ! reprit l'orateur, délaissez vos ho
teuses stupidités et allez généreusement aux nobles tâch
qui vous réclament. Voyez, tout le monde, toute
presse s'est indignée contre votre conduite, depuis
Croix et *l'Autorité* jusqu'au *Siècle* et à la *Ligue d*
Droits de l'homme... Une dernière fois, camarades, no
vous supplions d'être libres et d'avoir le courage de
révolte. Nous voulons réaliser la Démocratie et no
croyons que celle-ci sera l'œuvre d'une élite de França
de la jeune génération retrouvant précisées et concentré
dans leur cœur les aspirations qu'ils découvrent confus
ment dans l'âme populaire. Dans cette élite, camarade
des lycées et des collèges, ne devez-vous pas avoir vot
place ? Ne devez-vous pas, dès maintenant, commenc
votre apprentissage de citoyens et de démocrates con
cients et responsables des affaires publiques ?

Et voilà pourquoi, camarades, en entreprenant sa
mpagne, le *Sillon* revendique l'honneur d'avoir servi
illamment la cause de la dignité humaine et de la
erté de l'individu. »

Une discussion suivit, qui fut beaucoup plus
ne confirmation des éloquentes protestations de
arc Sangnier par les personnalités les plus
verses de croyances ou d'opinions : Catholi-
es, libres-penseurs et athées, conservateurs et
archistes, tout le monde s'associa aux conclu-
ons de l'orateur.

Cette campagne eut un grand retentissement
ns la presse, le gouvernement s'en émut et
ministre de l'Instruction publique, M. Bien-
nu-Martin, s'engagea à prendre les moyens
assainir la *Taupe*. Mais le meilleur résultat, et
i dure encore, c'est que depuis cette campagne
est beaucoup plus facile qu'autrefois de ne pas
ire partie d'une *Taupe* et surtout de se refuser
x abus signalés. Chaque année la conscience
un bon nombre d'élèves des Ecoles prépara-
ires s'insurge contre ces pratiques immondes,
pour qui a réfléchi sur la difficulté de tout ce
i touche aux réformes d'ordre moral, c'est là

un beau résultat qui valait la peine d'être pour
suivi.

Contre le duel

Des amis de Marc Sangnier ont été provoqué
en duel, cela lui est arrivé à lui-même. Or, le
Sillonnistes croient que s'il est non seulemen
permis, mais très conforme à l'obéissance la plu
filiale de ne pas demander à l'Eglise des dire
tions immédiates d'action temporelle qu'Elle
maintes fois déclaré ne pas vouloir donner, on n
saurait, sans renier sa qualité de catholiqu
défendre au nom d'un préjugé mondain un usag
que l'Eglise condamne et qu'elle punit
l'excommunication et du refus de sépulture chr
tienne. Ils croient aussi qu'il faut dire cela
public et ne pas rougir de la discipline cath
lique :

« Nous parlons aujourd'hui du duel, écrit Marc Sa
gnier, parce qu'en moins de quinze jours nous veno
d'être provoqué deux fois en duel par des catholiqu
qui nous reprochaient justement de n'être pas ass
catholique, de manquer de soumission envers l'autor
religieuse et de nous montrer trop indépendant da
notre façon de penser et d'agir. L'un d'eux, mêm
nous a justement provoqué parce que, alors qu'il ven

'affirmer hautement son intention de ne pas se sou-
ıettre aux lois de l'Eglise sur le duel, nous avions
efusé de mettre fin à ce débat religieux en lui serrant la
ıain, ce qui aurait voulu dire, en l'occasion, que nous
cceptions l'invraisemblable proposition qu'il n'avait pas
raint de soutenir : il y a deux écoles catholiques, l'une
our, l'autre contre le duel. (1)

. . . .

« Peu importe que l'Eglise condamne le duel, excom-
ıunie les duellistes et leurs témoins. Beaucoup de catho-
ques très ennemis des juifs, des francs-maçons et des
bres-penseurs, très résolus à étrangler la *Gueuse* se

---

(1) La scène à laquelle il est fait ici allusion se passait à
. salle des Charmettes, le 28 novembre, dans une réunion à
quelle les *Militants du devoir chrétien* avaient invité
larc Sangnier. Le provocateur avait dit formellement :
Je suis un catholique militant : j'ai élevé une foule
e jeunes gens, tous ont fait leur devoir de chrétien et de
rançais. Je me suis occupé d'œuvres de toutes sortes, mais,
our ce qui est du duel, je ne rétracte rien, absolument rien ;
ne retire aucune des paroles que j'ai adressées à Marc San-
ıier. Et maintenant, si le duel est un péché et si l'Eglise ne
pardonne pas, tant pis, l'honneur l'exige ! »
Le lendemain, 29 novembre, Marc Sangnier recevait la lettre
ıivante :

« Monsieur,

« Vous avez refusé de me donner la main à une réunion publi-
ıe. Je me considère comme offensé. Veuillez me faire savoir
ıelle heure, quel jour, mes témoins pourront se rencontrer
ec les vôtres.

« Recevez, Monsieur, mes salutations. »

Nous supprimons la signature.

(Voir l'*Eveil démocratique* du 3 décembre 1905.)

battent en duel ; des hommes considérables, très conser-vateurs, universellement estimés dans les milieux reli-gieux, leur servent de témoins. Cela s'est toujours fait ainsi. C'est une mauvaise œuvre d'anarchie que de lutter contre une « tradition *française* », — bien digne assu-rément de ces jeunes révolutionnaires du *Sillon* qui sont décidément tout à fait « antisociaux ».

Et c'est toujours la même chose. L'ignoble chanson de la *Taupe*, l'*Artilleur*, nous affirmait un ancien polytech-nicien très catholique et très vertueux, doit être admise parce que de tout temps elle a été chantée à l'Ecole......

....

Tout esprit sincère et libre saisira la connexion évi-dente de toutes ces questions si dissemblables en appa-rence. On est polytechnicien, on est homme du monde, on est socialiste révolutionnaire, on est syndicaliste avant que d'être chrétien, avant que d'être même hon-nête homme tout simplement. L'esprit de classe, l'esprit de caste, c'est la même chose sous deux noms différents. Il y a des chauvins patriotards qui font passer la France avant Dieu. Il y a des internationalistes pacifistes qui font passer le prolétariat organisé avant l'humanité.

Nous avons le devoir de dénoncer partout et toujours cette faiblesse, cette impuissance enfantine ou sénile d'esprits incapables de juger juste, de voir hardiment et qui tombent toujours épuisés à mi-chemin sur les routes de la pensée. » (1)

Le *Sillon* a continué dans l'*Eveil démocratique* cette campagne contre le duel ; il ne l'abandon-

---

(1) Marc Sangnier. *La lutte pour la démocratie.* Le duel, passim.

nera certainement pas dans son journal quotidien.

Pour la liberté de l'éducation chrétienne.

Dans un pays où ne règne pas l'unité de la foi catholique, le moins qu'on puisse faire c'est d'exiger que la divine mission dont les parents chrétiens ont conscience d'être chargés ne soit pas rendue impossible par un système d'enseignement et d'éducation qui tende à détruire la foi dans le cœur des enfants. Le *Sillon* a défendu en maintes circonstances la liberté de l'enseignement religieux, (1) et il continue à le faire. Voici la fin d'un article de l'*Eveil démocratique* dans son numéro du 17 octobre 1909 :

S'il y a eu de l'arbitraire dans le jugement de l'anarchiste Ferrer « nous ferons notre geste de protestation. Mais après l'avoir fait, nous aurons peut-être le droit de nous retourner vers quelques protestataires et de leur dire :

« Vous êtes libres-penseurs, athées et franc-maçons. Voulez-vous que nous voyions dans votre intervention

---

(1) Cf. dans ce même chapitre, l'article intitulé *l'expulsion des religieux et la fermeture de leurs écoles.*

pour Ferrer autre chose qu'un acte de solidarité de secte ? Voulez-vous que nous respections en vous un haut et noble souci des droits de la personne humaine ? Ne dépensez pas dans une facile et platonique adresse contre les tribunaux espagnols toutes vos réserves d'indignation. Appliquez aux choses françaises la même volonté d'impartiale justice. On veut, par exemple, en imposant le monopole de l'enseignement, étouffer dans notre pays toute éducation fondée sur une autre doctrine que l'irréligion d'Etat. Souvenez-vous que vous avez, vous, universitaires, défendu en Ferrer le fondateur d'écoles libres. On a contraint à la dispersion et à l'exil des milliers de Français et de Françaises coupables seulement de vouloir vivre et prier en commun : souvenez-vous que l'on a dû forger, pour cette iniquité, des lois d'exception et demandez avec nous que cette honte soit effacée de notre histoire. »

Léonard Constant,
Professeur agrégé de l'Université.

Quand on sut en France la façon barbare dont les autorités prussiennes entendaient forcer les petits Polonais à ne plus apprendre à prier Dieu dans leur langue maternelle, les Sillonnistes organisèrent un meeting de protestation qui se tint dans la salle des Mille-Colonnes ; c'était le 12 décembre 1906. L'immense local se trouva trop petit.

L'orateur fit bonne justice de toutes les prétendues raisons invoquées par la Prusse pour légi-

timer les mesures persécutrices; mais il n'eut garde d'oublier la parité de situation qui rapprochait les enfants de France des petits Polonais.

« Ne sommes-nous pas, s'écria-t-il, ne sommes-nous pas nous aussi, en France, des opprimés ?... La Pologne défend la vie de son âme polonaise, comme nous défendons la vie de notre âme chrétienne. Que tous les opprimés se regardent donc dans les yeux jusqu'au fond et s'aiment de tout leur cœur.

....

...Pourquoi désespérer, opprimés de Pologne et de France ? N'avons-nous pas confiance que la faiblesse seule est hargneuse et brutale, et que la vraie force reste imposante et calme, parce qu'elle est sûre d'elle-même et qu'elle n'ignore pas que si le présent lui échappe, l'avenir lui appartient.

Que les camarades Polonais qui assistent à ce meeting disent bien à leurs compatriotes que l'on pense à eux en France et que nous avons confiance qu'une ère s'ouvrira bientôt pour la Pologne comme pour la France, dans laquelle la Justice sera plus aimée et plus respectée, dans un monde de fraternité où les politiciens socialistes eux-mêmes, bâtards du radicalisme, n'auront plus de place. En attendant, qu'ils se consolent en pensant qu'une nation qui souffre n'est pas une nation morte. »

Au commencement de 1908, la nouvelle se répandit qu'une caricature du Christ en croix avait été exposée aux regards des enfants dans

une classe de l'école publique d'Issy-les-Moulineaux. La presse catholique s'en émut comme de raison, et le *Sillon* en prit occasion d'affirmer une fois de plus, au nom même des principes républicains, les droits de la conscience chrétienne. Le fait allégué, avait été, paraît-il, rapporté inexactement ; mais les déclarations de Marc Sangnier élevèrent le débat au-dessus des questions de personnes, à la hauteur d'une discussion de principes et, après une longue contradiction il put faire voter, non seulement par les catholiques mais aussi par les incroyants très nombreux dans la salle, un ordre du jour affirmant la nécessité du respect, dans l'école laïque, pour la conscience religieuse de l'enfant.

Au cours de la discussion un socialiste furieux et colère avait demandé à l'orateur au nom de qui il marchait, si c'était au nom du pape, ou des jésuites. — « Je tiens à le déclarer, dit Marc Sangnier, je n'ai nullement mission de vous parler au nom du catholicisme ; je ne suis pas évêque ; je parle comme citoyen au nom de la République que vous voulez déshonorer. »

De vifs applaudissements saluèrent cette éner-

gique réponse qui correspond si bien à la méthode du *Sillon*. Ah! comme les principes féconds de la religion pénétreraient dans la vie des peuples si, après avoir entendu le prêtre enseigner comment il faut les observer pour faire son salut éternel, on voyait les meilleurs citoyens réclamer le respect de ces mêmes principes au nom des intérêts de la société temporelle!

Les droits de l'Eglise et la « Séparation ».

En rompant d'une façon scandaleuse, par la loi de Séparation le pacte conclu entre l'Eglise et l'Etat, le gouvernement commit une criante injustice : un contrat bilatéral ne saurait être rompu par une seule des deux parties au mépris des droits de l'autre. C'est pour flétrir cette injustice au nom même des principes dont la République se réclame que le *Sillon* organisa le meeting du 9 février 1906, à la salle des Sociétés savantes.

Au commencement de son discours, après avoir rendu hommage « à ces hommes et à ces femmes qui ont été blessés et traînés en prison

parce qu'on leur faisait un crime d'être catholiques » Marc Sangnier disait :

« Je regrette seulement d'être un peu seul à cette tribune. Quand il s'agissait des juifs russes, il y avait de Pressensé et une foule de membres de la Ligue des Droits de l'homme. J'y étais aussi, et aujourd'hui, je parle seul tandis que ces Messieurs continuent à s'occuper des juifs russes, alors qu'ils feraient peut-être mieux de s'occuper des catholiques français. » (1)

---

(1) Ce passage est une allusion : Ayant été convié à prêter son concours au meeting de protestation contre les massacres de juifs en Russie, qui eut lieu le lundi soir 13 novembre, à la salle des Sociétés savantes, et auquel prirent part notamment MM. Rouanet, de Pressensé et Buisson, députés, Marc Sangnier avait accepté à condition qu'il orienterait son discours dans un sens librement choisi par lui, et aussi *que son nom ne figurerait pas parmi les signataires de l'affiche de convocation*, mais seulement comme « orateur inscrit », et que, naturellement *il ne se solidariserait point avec tout ce que pourraient dire les autres orateurs*. (Cf. *Eveil démocratique* du 19 novembre 1905.)

Malgré cette précaution, le président du *Sillon* fut violemment pris à partie, beaucoup de journaux le dénoncèrent comme étant l'un des signataires de l'affiche ; il protesta, rétablit les faits et les journaux rectifièrent sauf la *Semaine religieuse de Cambrai*. La démarche de Marc Sangnier était-elle donc contraire aux principes catholiques ? — Il est bien difficile de le croire quand on voit qu'à propos de ces mêmes massacres se sont produits les faits suivants :

Le 8 janvier 1905, l'Archevêque catholique de Westminster assistait au Guild-Hall de Londres, à un grand meeting de protestation contre les massacres de juifs en Russie. Ce meeting était présidé par *Lord Rothschild*.

L'orateur développa ensuite la belle thèse dont nous avons déjà précédemment exposé les grandes lignes ; (1) il insista sur l'impossibilité de défendre l'Église autrement que par l'union étroite autour des Pasteurs :

« Le premier devoir des catholiques — dit-il — quelles

Le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne remet cent marks au rabbin Franck pour le Comité de secours aux juifs de Russie, et dans la lettre d'envoi il dit : « Espérons que la liberté de conscience, qui va être proclamée probablement là-bas aussi, dans le domaine de la religion, empêchera à l'avenir le retour de ces tristes événements. »

Le prince de Belmonte, Nonce apostolique, déclare : « Je proteste comme homme et comme prêtre (contre ces massacres)... A notre époque si troublée, je considère comme un devoir pour tous les prêtres, d'étouffer tous les germes de fanatisme. »

Le 3 décembre 1905 Pie X écrit aux évêques de la Pologne Russe : « A la faveur du soulèvement des foules qui assurent l'impunité aux audacieux, de détestables individus trouvent légitime de mêler les choses divines et humaines, et commettent des forfaits qui seraient en horreur même aux nations barbares, comme l'ont été, par exemple, récemment, pour citer des faits, ces massacres de Juifs réprouvés et maudits par la loi Evangélique qui commande l'amour de tous les hommes sans distinction. »

Si l'on veut bien se rappeler que Marc Sangnier avait pris soin de se *désolidariser d'avec ce que pourraient dire les autres orateurs,* son geste en cette circonstance devient analogue à celui des graves autorités que nous venons de citer et que personne certainement n'osera blâmer.

(1) Voyez dans ce même ouvrage les chapitres VI et VII.

que soient leurs divergences politiques ou sociales — est donc de demeurer unis autour de l'autorité religieuse ; ils manifesteront ainsi aux regards de tous, même des anticléricaux qui seraient heureux de pouvoir affirmer que la révolte actuelle est plus surexcitée par un intérêt politique que par une pure et sainte indignation religieuse, que la lutte se place très haut au-dessus de tous les partis. » (1)

La réunion se termina par le vote de cet ordre du jour :

« 1.800 citoyens réunis dans la salle des Sociétés savantes — après avoir entendu Marc Sangnier et les divers contradicteurs — protestent contre l'acte d'un gouvernement déchirant le contrat qui le liait à l'Eglise sans consulter l'autre partie, — affirment que ce n'est pas la prétendue neutralité de l'Etat qui pourra jamais résoudre le problème religieux — et que le devoir des catholiques dans les luttes religieuses est de s'unir sous la seule direction de leurs pasteurs légitimes. »

L'union autour des Pasteurs, et uniquement autour des pasteurs, toutes les fois qu'il s'agit de défense religieuse ou d'action directement religieuse, c'est le mot d'ordre invariable des Sillonnistes parce que c'est l'ordre très sage et très opportun de l'Église.

---

(1) *Eveil démocratique* du 18 février 1906.

Lors des poursuites contre le Cardinal Andrieu.

Le 20 juin 1909, l'occasion était de nouveau donnée au *Sillon* d'affirmer les mêmes principes. Le Cardinal Andrieu était poursuivi pour des actes ne relevant que de son ministère spirituel et il venait d'élever une très digne protestation contre l'acte qui le déférait à la justice. Les Sillonnistes bordelais organisèrent un meeting à la salle de l'Alhambra où Marc Sangnier prononça le discours dont nous avons précédemment donné des extraits (1) et dont il faut remarquer le début :

« Je considère comme un devoir sacré de parler, fort de ma double foi de catholique et de républicain .

« Et cependant, ici, ce soir, je n'ai nullement la prétention de parler au nom des catholiques, car il serait impertinent de ma part d'ajouter un seul mot à la déclaration si digne que votre archevêque a faite lui-même au juge. Mais il est de mon devoir, comme Français, comme jeune Français, de dire ce que la génération nouvelle qui monte à la vie entend par la « liberté », et ce que, ceux qui se prétendent républicains, voient de grandeur dans ce mot de liberté, alors que nous n'en avons sous les yeux que la plus triste et quelquefois la plus odieuse des caricatures. » (2)

(1) Chapitres VI et VII de ce même ouvrage.

(2) Tract intitulé *les droits de la conscience,* rendant compte de la réunion.

Puis, suivant la méthode du *Sillon*, n'usurpant pas la place du prêtre pour faire de la théologie, mais restant dans son rôle de citoyen parlant à d'autres citoyens, c'est au nom même du principe républicain de liberté que l'orateur réclame le respect de tous, croyants ou incroyants, pour l'Eglise catholique :

« ...L'existence de l'Eglise, la parole de l'Eglise doivent apparaître à ceux-là mêmes qui ne sont pas croyants comme un enseignement tutélaire pour la liberté des citoyens ; une parole émancipatrice pour tous les hommes qui veulent, non pas être des esclaves, mais suivre la loi de la conscience, et qui conçoivent une liberté spirituelle plus indispensable encore que la liberté matérielle. » (1)

Toute la suite du discours développe et confirme la proposition ainsi établie, et à la fin, à Bordeaux comme jadis à Paris, en 1909 comme en 1906, comme toujours et comme partout, le président du *Sillon* fait appel à l'union sur le terrain religieux autour des seuls Pasteurs :

« Vous autres, royalistes, vous travaillerez pour ce que vous croirez être la vérité politique, la bonne vérité dont le pays a besoin ; nous, républicains, nous travaillerons

---

(1) Même tract.

ur mettre au cœur du citoyen assez de vertu (pour
nployer l'expression d'un illustre archevêque de Paris)
sez de vertu pour que la République soit possible, car
e est, de tous les gouvernements, celui qui exige le
us de vertu.

Nous serons séparés sur le terrain politique, mais il
est un où nous nous retrouverons toujours unis :
est le terrain de la fidèle obéissance à l'Eglise ; et
aque fois qu'il s'agira de nous trouver autour de nos
steurs légitimes, ne nous souvenant plus si nous
mmes royalistes, républicains ou bonapartistes, nous
us souviendrons seulement que nous sommes des
rétiens et des fils de l'Eglise.

Sur le forum et dans la rue, nous combattrons pour
s idées politiques, et nous montrerons que nous ne
aignons pas de lutter avec nos adversaires politiques
sociaux, mais lorsqu'il s'agira d'une question reli-
euse, d'une haute question morale, (1) nous ne deman-
rons pas mieux que de nous rencontrer avec tous
ux qui défendent la même cause, et l'on comprendra
e *cette union religieuse,* nous *la voulons de tout
eur, mais intégrale, c'est-à-dire sous l'autorité de
Eglise et sous la discipline des* SEULS *pasteurs de
Eglise.* » (2)

La réunion se termina par l'adoption de l'ordre
u jour suivant :

« 3.000 citoyens réunis à Bordeaux le dimanche

(1) Revoyez au chapitre de cet ouvrage le beau passage sur
questions mixtes.
(2) Même tract.

20 juin 1909 dans la salle de l'Alhambra, après av entendu le discours de Marc Sangnier sur les Droits la conscience, affirment que la distinction des deux po voirs et la Déclaration des Droits de l'Homme elle-mêm dénient au gouvernement civil le droit de contrôler de censurer les doctrines religieuses ;

Flétrissent le césarisme toujours renaissant qui préte imposer aux consciences le joug de l'autoritarisme go vernemental ;

Envoient à son Eminence, le cardinal Andrieu, l'e pression de leur respect et de leur admiration pour courage et la loyauté de ses opportunes déclar tions. » (1)

Le vénéré Prélat se montra très touché l'initiative prise par les Sillonnistes ; il voul voir Marc Sangnier et ne lui ménagea pas l témoignages de sa haute satisfaction.

Au Quartier Latin : le Sillon et Jeanne d'Ar

Le *Sillon* a dû prendre parti lors des troubl qui, au commencement de l'année 1909 ont agi le Quartier Latin. La Presse, à cette occasion, jeté au public quatre noms, Jeanne d'Arc, Thal mas, l'*Action française*, le *Sillon*, et un bon non bre de journaux monarchistes ou conservateu

(1) Même tract.

nt parlé comme si l'*Action française* eût marhé pour Jeanne d'Arc, et le *Sillon* pour Thalanas. (1)

En réalité il n'était question ni de Jeanne d'Arc

---

(1) Voici des extraits d'un article de Marc Sangnier dans *Eveil démocratique* du 31 janvier 1909 :

Voici que certains s'émeuvent et nous crient avec indignation: — Le *Sillon* est avec Thalamas contre Jeanne d'Arc. Quelle onte !...

Nous avions cru, d'abord, pouvoir mépriser de telles calomies. Devant leur persistance, notre devoir est de parler.

....

N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que le *Sillon* avait organisé es manifestations en faveur de M. Thalamas contre Jeanne 'Arc, et que le mot d'ordre avait été donné aux Sillonnistes e crier : « Vive Thalamas ! »

Rien de plus absolument faux.

Nous respectons, nous vénérons, nous aimons Jeanne d'Arc. on seulement nous voyons en elle avec l'Eglise une Bienheueuse, mais avec la France une héroïne qui incarne merveilleuement cette féconde sublimité des humbles.....

Contre le *Sillon,* toutes les armés sont bonnes. N'avonsous pas vu, ces jours derniers, à Montpellier et à Nîmes, de unes royalistes surexcités applaudir les plus violents liberires partisans des coups de revolver tirés sur la troupe et e la désertion en temps de guerre, uniquement parce que ces évolutionnaires venaient contredire le *Sillon ?* Ce spectacle e semblait attristant et m'écœurait comme une odieuse ijustice. Comment ! ceux-là mêmes qui nous reprochaient de e pas être assez patriotes, qui nous accusaient naguère de ne as soutenir les syndicats jaunes, marchaient maintenant la ain dans la main avec les émeutiers de Villeneuve-Sainteorges et les disciples d'Hervé ! Qui avait accompli ce pro-

ni de Thalamas ; il s'agissait simplement pou l'*Action française* d'organiser à la Sorbonne u « chahut » retentissant et d'attirer ainsi l'atter tion du grand public sur cette propagand royaliste spéciale qui a pour devise « par tous le moyens ». Il faut remarquer que l'opinion sur c qui s'est passé alors au Quartier latin s'est éta blie non d'après les faits, ni dans le milieu o

---

dige ? La haine du *Sillon,* — disons-le même, la haine de République.

....

Il faut qu'on le sache enfin. Jeanne d'Arc n'appartient à l'*Action française,* ni au *Sillon,* ni aux monarchistes, ni au républicains. Elle est à la France.

Le journal l'*Autorité* fut un des plus violents dans cet campagne contre le *Sillon ;* voici quelques documents qui pe mettront au lecteur de comparer les attaques et les réponses

Le 24 janvier, dans une « lettre ouverte à M. Marc Sangnier où celui-ci était traité de « Judas », M. G. de Cassagn posait les questions suivantes au Président du Sillon :

1° Les Sillonnistes qui ont prêté main-forte aux insulteu de Jeanne d'Arc y étaient-ils par votre ordre ?

2° S'ils y étaient par leur seule initiative, approuvez-vou qu'ils y fussent ?

Marc Sangnier répondit aussitôt le court et précis bill suivant, que l' « Autorité » insérait quelques jours après :

Paris, le 28 février 1909.

« Monsieur le Directeur,

« Je rentre à l'instant de voyage.

Je réponds immédiatement à vos questions.

les faits se sont passés ; mais en dehors du Quartier Latin et d'après les passions politiques qui ont dénaturé les faits.

Si l'on en croit l'*Autorité* et les journaux qui l'ont imitée, le *Sillon* a fait alors une besogne anti-catholique ; dans la réalité, les étudiants de l'École normale supérieure et de la Sorbonne ont vu dans les « camelots du roi » des agitateurs

---

1° Le *Sillon* n'a organisé aucune manifestation au Quartier-Latin durant ces dernières semaines. Je n'ai donné aucun mot d'ordre, même individuel, à aucun Sillonniste.

2° Si des Sillonnistes ont, comme vous le dites, « prêté main-forte » à des « insulteurs de Jeanne d'Arc », je les désapprouve avec la dernière énergie.

Mais, s'ils ont résisté au « chahut » systématiquement organisé à la Sorbonne, dans le but de servir les intérêts d'une politique anti-républicaine, et s'ils ont empêché que la mémoire de Jeanne d'Arc ne soit accaparée par les monarchistes de l'*Action Française*, je les en félicite, car Jeanne d'Arc n'appartient ni à l'*Action Française*, ni au *Sillon*, ni aux monarchistes, ni aux républicains. Elle est à la France.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération distinguée.

Marc SANGNIER. »

Cette lettre fut publiée dans une « deuxième lettre à M. Marc Sangnier », parue dans l' « Autorité » du 31 janvier, et contenant les questions suivantes :

« Si vous êtes véritablement républicains, n'était-il pas de votre devoir de vous associer à nous pour protester contre ce nouvel abus de la République, contre ce nouvel attentat à nos croyances et à nos traditions ?...

politiques et dans les Sillonnistes, des catholi-ques convaincus. Les étudiants qui diraient que, dans les luttes dont la Sorbonne a été le théâtr à cette époque, il s'agissait de savoir si l'on étai pour Jeanne d'Arc ou pour Thalamas, seraien regardés par l'immense majorité de leurs cama-rades comme des naïfs. Il n'y a pas eu un minute où l'ensemble de la jeunesse universitair

---

« Est-ce pour prouver que Jeanne d'Arc n'appartient pa aux monarchistes que vous vous liguez à ses insulteurs ?

« Pauvre argument en vérité, et je vous plains, Monsieu de masquer cette désertion religieuse sous le voile de je n sais quel loyalisme politique...

« ...Cela, c'est la théorie de Pilate... Cela, c'est la théori du peuple de Jérusalem qui préfère Barabbas à Jésus... C'es la théorie du *Sillon* qui préfère Thalamas avec les métèques Jeanne d'Arc avec les monarchistes ! »

Le président du Sillon lui envoya la lettre suivante :

Mercredi, 3 février 1909.

« Monsieur le Directeur,

« Je tiens à ce qu'aucune équivoque ne subsiste.

J'ai déjà, je crois, assez souvent montré que je ne craigna pas de me rencontrer avec des adversaires politiques pour l défense des intérêts moraux qui me sont chers ou de la f religieuse qui est mienne. Nos amis ont défendu les églis avec les vôtres contre les bandes d'apaches qui voulaient l profaner. Les uns et les autres ont lutté fraternellement ensem-ble contre la pornographie.

De même, nous n'avons pas craint de protester contre ce tains abus patronaux avec des socialistes, étrangers ou mêm hostiles à notre foi religieuse. Nous avons donné raison au syndicalistes quand nous jugions qu'ils avaient raison. Nou

ait cru voir dans ces manifestations autre chose que de l'agitation royaliste.

M. Aulard a essayé de dire que le conflit était entre les étudiants catholiques d'une part et la République d'autre part. La jeunesse universitaire a été moins simpliste. Elle avait trop nettement senti que d'un côté il y avait des gens qui essayaient de faire passer pour catholique en y

---

vons, avec des orateurs de la *Ligue des Droits de l'Homme,* protesté contre les massacres de juifs en Russie. Plusieurs catholiques se scandalisèrent alors. Quelques semaines plus tard, le Pape lui-même protestait avec éclat contre ces massacres.

Donc, rien ne nous semble plus aisé que de célébrer avec vous la gloire de Jeanne d'Arc, et que de combattre quiconque oserait insulter sa mémoire.

Mais, encore une fois, nous désapprouvons l'attitude de l'*Action Française*, à laquelle, je crois, vous vous êtes associé. Nous la jugeons funeste pour la cause même de Jeanne d'Arc. Nous avons le devoir de le dire.

Du reste, lundi prochain, aux Sociétés Savantes, nous organisons une réunion publique qui nous permettra de nous expliquer complètement. Nous espérons que tous sauront alors à quoi s'en tenir. On pourra nous louer ou nous blâmer, mais on n'aura plus d'excuse à nous prêter des sentiments que nous n'éprouvons.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération distinguée.

Marc SANGNIER. »

Bien entendu, comme les fois précédentes, M. de Cassagnac l'insère au cours de son article de tête, qu'il intitule : « Dernière à M. Sangnier ».

mêlant le nom de Jeanne d'Arc une manœuvre toute politique — et c'étaient les étudiants de l'*Action française* —, et, de l'autre côté, des croyants qui, tout en aimant Jeanne d'Arc au moins autant que leurs adversaires, n'entendaient pas que son nom vénéré servît à diviser les Français en couvrant une entreprise royaliste — et c'étaient les Sillonnistes. Aussi malgré un vote

---

Et point par point, il discute toutes les affirmations de Marc Sangnier. Voici, d'ailleurs, le passage principal de son article, qui donnera le ton général :

« Vous m'affirmez, monsieur, que vos amis ont défendu les églises avec les nôtres « contre les bandes d'apaches qui voulaient les profaner ».

« Ah ! monsieur, monsieur, comme c'est mal à vous de mettre ainsi ma patience à l'épreuve.

« Dieu, qui nous jugera un jour vous et moi, me tiendra compte, j'en suis sûr, du sang-froid que je conserve en face de pareilles déclarations...

« Comment ? Vous et vos amis, vous avez défendu avec nous les églises « contre les apaches qui voulaient les profaner ? » Mais où, monsieur ? Mais quand ?...

« Ne vous souvenez-vous donc plus que, le 10 février 1906, vous donniez un meeting à la salle des Sociétés Savantes, meeting durant lequel vous nous avez copieusement outragés, nous personnellement, en raison de la résistance que nous opposions à « la bande d'apaches qui voulaient, en effet, profaner nos églises ? »

Marc Sangnier se devait de relever une pareille accusation. Il adressa donc au Directeur de l' « Autorité » cette dernière rectification :

dont l'autorité est d'ailleurs plus que minime, le *Sillon* est-il resté en très bon renom au Quartier Latin, non pas malgré son catholicisme, mais à cause même de la sincérité de son catholicisme.

Le problème religieux s'est posé à cette époque

Samedi, 6 février 1909.

« Monsieur le Directeur,

« Vous me reprochez d'avoir la mémoire courte, c'est plutôt la vôtre qui me semble en défaut. J'ai écrit, en effet, que nos amis avaient défendu les églises avec les vôtres, contre les apaches. Et vous croyez que je fais allusion aux inventaires. Vous vous trompez. C est en 1903 que les apaches, excités par Charbonnel, essayaient d'envahir les églises. Non seulement nos amis défendirent celles-ci, mais le 23 mai nous organisions, aux Mille-Colonnes, un meeting de protestation, à la sortie duquel eurent lieu, dans Paris, de graves bagarres.

Les apaches voulurent mettre le siège devant le local du *Sillon*, brisèrent les grilles de fonte qui entourent les pieds des arbres et s'en servirent comme de dangereux projectiles. Il y eut de très nombreux blessés.

Au moment des inventaires, nos amis eurent la seule attitude qui convenait à des catholiques vraiment respectueux de la hiérarchie. Ils se mirent à la disposition de leurs curés. C'est une consolation pour moi, qui me dédommage de bien des attaques, d'avoir reçu à cette époque, du curé de ma paroisse, une lettre de félicitations pour l'attitude de nos amis. De même qu'il y a une façon de défendre Jeanne d'Arc, qui ne serait peut-être pas du goût de l'héroïne, de même il y eut une façon de défendre les églises que désapprouvèrent les curés de Paris. Ce ne fut pas celle qu'adoptèrent les Sillonnistes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à ma considération distinguée.

Marc Sangnier. »

pour bien des étudiants, et c'est précisément l'attitude des Sillonnistes qui leur a donné à réfléchir et en a ramené plus d'un non seulement au respect, mais à la pratique de la religion.

Jeanne d'Arc, d'ailleurs, a toujours été chère

On peut s'expliquer maintenant l'attitude prise par les Sillonnistes et le sens de l'affiche dont voici le texte :

AUX ETUDIANTS

Camarades,

Les étudiants Sillonnistes, en face des provocations de l'Action française, *ont cru de leur devoir de se joindre à tous les autres républicains des facultés, pour défendre avec eux la dignité de la Sorbonne.*

Et ils continueront à le faire en disant nettement les raisons de leur attitude.

Ils ne permettront pas qu'on mette en doute leur pieux respect pour la mémoire de Jeanne d'Arc qui n'appartient à aucun parti, mais ils savent que la personne de M. Thalamas n'est qu'un prétexte pour mener la bataille contre l'Université et les institutions républicaines et mêler dans une équivoque et turbulente coalition les derniers débris des forces réactionnaires.

Ils sont fiers d'avoir pu contribuer à affirmer l'indéfectible attachement de la « Jeunesse des Ecoles » à l'Idéal républicain.

Pour les étudiants sillonnistes :

D. Anziani ; G. Blanchot ; P. Collomp ; E. Coutan ; A. Cuvillier ; C. Flachaire ; P. Lachieze : élèves de l'Ecole Normale Supérieure.

Nous reproduirons encore, à titre de document la lettre suivante adressée à l'auteur du présent ouvrage :

« Il paraît qu'il subsiste des doutes et des équivoques sur l'attitude que nous (normaliens et étudiants sillonnistes) avons prise dans les manifestations de cet hiver au Quartier-Latin.

aux Sillonnistes ; c'est son buste qui occupe depuis sept ans, la place d'honneur dans la salle de rédaction. Aussi c'est avec bonheur que le Président du *Sillon* et ses amis, organisèrent le 8 février 1909, à la salle des sociétés savantes, une

---

Ce n'est pourtant pas faute de nous être expliqués... Pourquoi faut-il que la lumière n'arrive pas à se faire complète ?

C'est probablement le nom même de Thalamas qui est cause de tout cela. On approuve l'exposé que nous faisons, on admet nos raisons, on convient même qu'il nous était peut-être difficile de faire autrement,... mais « vous avez défendu Thalamas ! » Voilà le mot qu'on nous répète, expression d'un dégoût peu raisonné mais compréhensible.

Croit-on par hasard que nous ne nous le soyons pas répétés ? Nous avons si bien senti que notre acte paraîtrait inouï que nous avons attendu plus d'un mois avant de marcher à fond. Nous ne l'avons fait que lorsqu'il a été bien établi que nous défendions, non pas Thalamas, mais nos camarades, nos études et la Sorbonne. Cette distinction est très réelle ; elle existait dans la pensée des étudiants. On dédaignait, on ignorait l'homme qui avait été l'occasion du conflit, mais on se battait parce qu'on sentait qu'il y allait de la dignité de tout le corps des étudiants. Au reste, l'homme (Thalamas), qui avait dit : « Je veux qu'il y ait une affaire Thalamas, et qu'elle fasse du bruit », n'a pas caché son dépit de voir qu'on s'intéressait si peu à sa personne.

Je me rappelle la phrase de la *Corrispondenza Romana* : « Faire le coup de poing contre les catholiques, c'est ici que la chose devient inadmissible et que l'équivoque commence. » Mais prétendait-on par hasard nous donner comme représentant « les catholiques » ce ramassis de jeunes gommeux, pour les trois-quarts étrangers aux Facultés, encadrés de garçons bouchers et de journalistes réactionnaires, qui venaient tous les

grande réunion en l'honneur de l'héroïne qui allait bientôt monter sur les autels.

Voici des passages du remarquable discours que Marc Sangnier prononça à cette occasion :

...Je sais, camarades, qu'il y a, en dehors du *Sillon* et même dans les rangs de nos plus implacables adversaires politiques, des chrétiens, des catholiques, et je fais appel, ce soir, à leur conscience. Je leur dis :

---

mercredis parader autour de la Sorbonne et se faire arrêter avant même, bien souvent, d'avoir eu le temps de recevoir des coups ? Depuis quand suffit-il d'être royaliste et braillard pour incarner le catholicisme ?

Mais ici se présente une autre objection à laquelle je n'ai pas encore eu à répondre directement : Ces Sillonnistes qui ont si crânement pris place à côté des républicains n'ont-ils pas été plus adroits que religieux ? et si leur conduite a été utile pour la diffusion de leurs doctrines politiques, ne scandalise-t-elle pas à bon droit les catholiques ?

Ah ! je voudrais que ceux qui pensent ainsi aillent en causer avec tels de nos amis de l'Ecole normale ou de la Sorbonne, eux qui nous ont suivis de près tout ce temps ! Ils leur diraient s'ils nous considèrent comme des catholiques diminués, s'ils nous ont jamais vu reculer quand il fallait affirmer énergiquement notre foi.

....

J'ai fait pendant cette période la connaissance d'un camarade qui m'écrivait qu'au point de vue politique le programme radical-socialiste le satisfaisait, mais qu'il lui manquait une âme et un idéal. Ce camarade est aujourd'hui Sillonniste ; par le *Sillon* il est revenu à la religion ; il est un pratiquant fervent. Je pourrais citer d'autres exemples. Que Messieurs les royalistes en montrent autant !

« N'est-il pas vrai que Jeanne d'Arc est notre héroïne à tous, n'est-il pas vrai que Jeanne d'Arc est déjà bienheureuse, qu'elle deviendra sans doute bientôt une sainte canonisée et que, nous agenouillant devant les mêmes autels, nous pourrons porter la même vénération à une héroïne qui n'appartient plus aux Français seulement, mais qui, miracle de la catholicité de l'Eglise, appartient encore aux Anglais, ses ennemis de jadis ? C'est que, travaillant pour son pays, elle a fait passer, toujours avant tout, le Christ lui-même, et si son étendard a ramené la victoire, c'est que Jeanne parlait au nom de la France sans doute, mais d'abord au nom de Dieu.

Je sais, camarades, qu'il y a parmi ceux-là mêmes qui respectent Jeanne d'Arc des hommes qui ne croient pas à sa mission divine, qu'il y a des hommes qui, n'étant ni catholiques, ni chrétiens, considèrent comme une belle légende ces voix qui poussaient l'humble paysanne à affronter les champs guerriers. Je sais qu'il y a des hommes qui ne peuvent pas nous suivre lorsque nous montons religieusement les marches des autels sacrés. A ceux-là, je demande de ne pas railler notre croyance, de ne pas railler nos convictions intimes, et si, par hasard, ces hommes sont internationalistes, humanitaires, s'ils ont conçu le rêve d'une cité frater-

---

Croyez bien que si nous avions manqué d'enthousiasme, rien ne nous eût été plus simple que de rester dans nos livres et dans notre coin : c'était si commode ! et bien plus sûr pour des gens qui ont des examens à préparer. Si nous avons cru devoir dépenser notre temps et nos énergies, c'est que nous espérions faire de bonne besogne sillonniste et catholique, deux choses que nous ne séparons jamais.

D. Anziani. »

nelle qui, par-delà les frontières, réunirait tous les hommes dans un amour commun de la Justice et de l'Idéal, ah ! qu'ils rendent au moins hommage à ce prodige qu'accomplit notre Eglise.

Comment ! l'héroïne nationale de la France, cette jeune fille qui voulait « bouter l'Anglais hors de France », elle que les Anglais, après l'avoir faite prisonnière, destinaient au bûcher, celle-là même, l'Eglise la propose au culte de tous les catholiques du monde entier. Et les catholiques anglais d'aujourd'hui vont s'agenouiller sans doute, devant l'autel de la bienheureuse Jeanne d'Arc !

Camarades, cela est noble, cela est grand et cela mérite l'admiration même des incroyants,... car ils ne doivent pas oublier qu'il n'y a jusqu'à présent que l'Eglise qui a été capable de faire tomber les frontières dans une admiration commmune, non pas pour des conquérants, non pas pour des savants, mais pour cette espèce de héros plus augustes que tous les autres, pour les saints, pour des hommes qui possédaient la conscience et la vertu en dehors des limites communes et qui arrivaient à communier avec ce qu'il y a de plus universel et de plus divin dans le monde.

Nous aimons Jeanne d'Arc non seulement parce que nous sommes chrétiens, mais nous la chérissons aussi parce que nous sommes Français. Ici, je voudrais bien vous dire toute ma pensée : ce serait étrangement rabaisser le patriotisme que d'en faire l'apanage exclusif d'une coterie et d'un parti. Nous sommes Français au même titre et même parfois davantage que ceux qui se font de ce tapageur patriotisme une enseigne politique. Nous croyons que le grand devoir des Français, ce n'est pas de tâcher de restreindre le nombre des Français véri-

tables, mais c'est au contraire de s'ingénier à toucher le cœur et l'âme de ceux qui ne sentent pas encore vibrer suffisamment en eux le vieux patriotisme.

Croyez-vous, camarades, que ce soit par des violences, croyez-vous que ce soit par des bagarres, croyez-vous que ce soit par des insultes que vous développerez le patriotisme de ceux qui disent n'avoir plus guère de raisons d'aimer la France ?

Nous croyons au contraire que la France sera aimée dans la mesure où elle sera digne de l'être et que si nous voyons autour de nous des hommes qui disent : « La France n'est plus rien pour nous », nous devons travailler avec une inlassable énergie à développer tant de justice, tant de bonté et de fraternité que la France ne puisse plus ne pas être aimée par tous ceux qui ont encore au cœur quelque souci de leur conscience et de leur honneur. (*Vifs applaudissements*).

....

J'imagine qu'en France, à l'heure actuelle, il n'y a pas un seul groupement d'individus qui fasse profession de mépriser et d'insulter Jeanne d'Arc ; j'imagine qu'il n'y a pas un seul parti, ni de citoyens, ni d'étudiants, qui accepterait de se rassembler au cri de : « A bas Jeanne d'Arc ! » Je crois qu'il y a longtemps qu'on a laissé ces insultes à Voltaire et que personne n'écrirait plus aujourd'hui la *Pucelle.*

...Je prends à témoin les nombreux étudiants réunis ici : il n'est pas vrai que des bandes d'étudiants aient crié : « A bas Jeanne d'Arc ! » dans les rues ; il n'est pas vrai qu'on ait fait des groupements contre elle, il n'est pas vrai qu'il y ait des insulteurs de Jeanne d'Arc.

Si ce parti existait, et s'il y avait même un seul homme en France qui constituât à lui tout seul ce parti,

je dis, camarades, que ce serait la plus pitoyable tactique que d'essayer de rejeter dans le camp des ennemis de Jeanne d'Arc tous ceux qui n'acceptent pas de la défendre derrière les royalistes, parce qu'elle n'est ni aux royalistes, ni aux républicains, mais qu'elle appartient à la France.

. . . .

Je vous demande — et je m'adresse même aux royalistes sincères et loyaux qui sont dans cette salle :

Acceptez-vous que l'on mette d'un côté l'Eglise et de l'autre la République dans les bagarres d'aujourd'hui, et que cette pauvre Jeanne d'Arc voie son infortuné drapeau conduire non plus la France tout entière sur le champ de victoire de Patay ou à la délivrance d'Orléans, mais quelques étudiants de l'*Action française* jusqu'à la chaire où ils peuvent giffler M. Thalamas ?...

Il y a de si brillantes victoires dans le passé et l'on donne une caricature si ridicule de nos gloires nationales, que, s'il le faut, nous défendrons non seulement Jeanne d'Arc, mais toutes les gloires de la vieille France, les gloires de la monarchie, contre les néo-monarchistes d'aujourd'hui.

. . . .

Il est impossible pour moi de ne pas songer que l'âme de Jeanne d'Arc plane en quelque sorte au-dessus de cette assemblée. Ah ! comme je voudrais que cette âme auguste pacifiât nos querelles !...

Je voudrais que, pieusement, nous terminions cette réunion par une sorte de prière à Jeanne d'Arc. Ceux qui ne sont pas chrétiens, ceux qui ne croient pas aux prières liturgiques de l'Eglise, ceux-là croient au moins à une certaine communion des hommes entre eux : il serait bien malheureux, celui qui limiterait cette com-

munion aux hommes vivants, celui qui oublierait que nous charrions dans notre sang des tristesses, des douleurs, des rancunes, sans doute, mais aussi des gloires et des espérances, et qu'un homme qui a travaillé pour une idée plus grande que lui-même n'est pas mort tout entier lorsqu'il est descendu dans la tombe, parce que l'idéal qu'il défendait et qui l'a poussé en avant a entraîné les plus faibles qu'il conduit et subjugue. N'est-il pas vrai, camarades libres-penseurs, non catholiques, athées, qui que vous soyez, n'est-il pas vrai que vous croyez à cette mystérieuse communion des hommes à travers les siècles, à travers les pays ?

Eh bien ! Jeanne d'Arc, n'est-ce pas une de ces figures qui peuvent nous réunir ? Jeanne d'Arc qui a été persécutée parce qu'elle avait trop aimée son pays, elle qui est restée fidèle à sa foi et à son Eglise alors que les cardinaux et les évêques la condamnaient, Jeanne d'Arc qui est restée elle-même, simple petite paysanne, malgré la gloire des victoires et l'horreur des supplices, Jeanne d'Arc n'est-elle pas un lien toujours vivant entre nos cœurs ? Et au lieu d'agiter sa mémoire comme une torche de discorde, ne devrions-nous pas la garder comme un sceau d'unité fraternelle apposé sur nos âmes ? (1)

---

(1) Ce chapitre est intitulé *Quelques actes du Sillon*. Nous n'avons donc pas prétendu reproduire tout ce que le *Sillon* a entrepris sur le terrain dont il est ici question, mais simplement montrer, par quelques exemples, comment le *Sillon* oriente sa conduite pratique.

CHAPITRE X

La Hiérarchie ecclésiastique et le Sillon

Ce que souhaite le Sillon

Nombreuses marques de faveur accordées au *Sillon* par l[a] hiérarchie sacrée. — Le *Sillon* à Rome. — Faveurs de l'épis[-] copat français. — Le *Sillon* n'a pas été obligé de choisi[r] entre la bienveillance des Pasteurs ou la perte de sa liberté. [—] Déclarations de Marc Sangnier. — Division des catholique[s] français sur le terrain politique et économique. — Attitud[e] du *Sillon*. — Les Sillonnistes, ne croient pas devoir vivr[e] ignorés de leurs Evêques, ni comme Sillonnistes, ni surtou[t] comme catholiques.

D'après tout ce qui a été exposé dans les cha[-] pitres précédents, le *Sillon* est donc bien « u[n] mouvement laïque, mais profondément religieux se développant sur le terrain temporel, mai[s] dirigé par des catholiques filialement soumis [à]

autorité des pasteurs légitimes ». (1) Son action st d'ordre civil et politique, mais elle a une ouble répercussion religieuse : dans le *Sillon* ıême où elle provoque à une vie chrétienne plus ıtense, et au dehors par un apostolat indirect ıais qui néanmoins gagne des âmes à Notre-Seineur Jésus-Christ.

L'entrée du *Sillon* sur le terrain de l'action olitique, dans les conditions où elle s'est prouite (2), n'a pas diminué cet esprit chrétien ; lle l'a au contraire rendu plus profond, les Sillonnistes recherchant le secours divin d'autant lus ardemment que leurs tâches temporelles eviennent plus difficiles et plus ingrates. Néanıoins, si l'on regarde le *Sillon* du dehors, on voit aujourd'hui un mouvement dont l'activité 'étend à des domaines variés, tandis qu'à l'origine, ce qui apparaissait à première vue et pour insi dire uniquement, c'était son action reli-

---

(1) Marc Sangnier. *Le plus grand Sillon*, p. 8.

(2) Rappelons que le *Sillon* ne se transforme pas du tout en parti politique ; il fait de la politique quand il le faut, mais reste avant tout une généreuse entreprise d'éducation civique pulaire qui a une répercussion religieuse indirecte mais elle et profonde.

gieuse, car tout le reste, tout ce que le *Sillo*
devait être plus tard au point de vue social, éco
nomique, politique, n'était alors qu'en germe e
ne pouvait attirer l'attention.

Dans ces conditions il était naturel que l
Clergé vît avec faveur le *Sillon* naissant et s'inté
ressât à ses progrès. C'est ce qui est arrivé. Le
Sillonnistes ont reçu de la hiérarchie ecclésias
tique, d'innombrables marques de bienveillance
le 24 mai 1901, le nonce apostolique à Paris
Mgr Lorenzelli remettait à Marc Sangnier, d
la part du Souverain Pontife Léon XIII, la croi
de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ; le 2
janvier 1902, le vénéré Cardinal Richard bénis
sait les nouvelles salles du *Sillon* au boulevar
Raspail ; à l'occasion des Congrès nationaux o
régionaux, l'épiscopat envoyait des lettres d'en
couragement, et souvent les Prélats tenaient
honorer ces réunions de leur présence.

En 1903, les six Cardinaux français et un trè
grand nombre d'Evêques écrivirent au Présiden
du *Sillon* en bénissant son zèle et celui de se
amis.

La même année, au mois de septembre, u

pèlerinage à Rome amena aux pieds de S. S. Pie X, Marc Sangnier et quelques Sillonnistes. La Revue raconte ainsi l'audience pontificale qui leur fut accordée :

« Le mardi matin, Marc Sangnier fut reçu par Pie X.

« Longtemps ils causèrent dans la tranquillité douce d'une petite salle du Vatican qui sert au Pontife de cabinet de travail. Notre ami, Mgr Glorieux servait d'interprète...

Le Saint-Père se fit longuement expliquer l'œuvre du *Sillon*, des Cercles d'études et des Instituts populaires. Il rappela qu'il se souvenait de la réunion des Mille-Colonnes et du meeting sanglant. Il félicita notre Président de ses conférences au Belvédère et dit toute la joie qu'il eût éprouvée à l'entendre.

Tandis qu'ils s'entretenaient ainsi, l'*Angelus* vint à sonner, et le Pontife souverain, comme eût fait le plus humble prêtre, s'agenouilla et demanda à notre camarade s'il lui plairait de réciter la prière avec lui... Et tandis que le Pape disait les versets, Marc faisait les réponses : n'était-ce pas la jeune génération qui monte à la vie, ardente de foi démocratique, qui disait par sa bouche l'éternelle prière commencée par le Suprême Pasteur ?

Marc Sangnier présenta enfin à Pie X quelques-uns de nos camarades du *Sillon*... Affectueusement le Pape les bénit et leur parla. Il bénit aussi tous les Cercles d'études et les Instituts populaires. Avec intérêt surtout, il regarda un Jeune Garde et le félicita de sa bravoure... Puis, s'adressant au groupe :

« Soyez forts et courageux, dit-il, suivez votre capitaine. » (1)

En 1904 (8-12 septembre) eut lieu un nouveau pèlerinage; mais cette fois les Sillonnistes étaient plus de six cents. Le Saint-Père reçut deux fois en audience particulière le Président du *Sillon*, et une audience générale solennelle fut accordée à tout le groupe. Dans l'adresse qu'il lut au Souverain Pontife à cette occasion, Marc Sangnier disait :

« ...Nous n'avons nullement la prétention injustifiée de solliciter de Votre Sainteté une préférence exclusive pour les méthodes propres au *Sillon*, ni une confirmation formelle de notre confiance en l'avenir de la Démocratie en France. (2)

Nous tenons seulement à déclarer devant vous que nous savons qu'aucun but humain, qu'aucune préférence particulière ne doit jamais dominer les divines nécessités de la grande unité religieuse catholique. Nous voulons aussi affirmer que rien n'est mieux fait pour respecter la sainte liberté des enfants de Dieu, que la hiérarchie officielle de l'Eglise : tenant ses pouvoirs mêmes de son Divin Fondateur et placée comme un flambeau devant les siècles qui passent, elle domine les contingences humaines et accueille tous ses enfants avec un cœur égal... »

---

(1) Extrait du *Sillon* du 25 octobre 1903.

(2) Déjà cité au chap. VII, p. 18.

Dans sa réponse le Saint-Père voulut bien exprimer ainsi son affection pour les Sillonnistes :

« ...Puisque vous avez su concevoir des pensées aussi nobles et que vous vous montrez capables d'actions aussi généreuses, laissez-Nous vous dire que Nous vous aimons et que désormais chacun de vous pourra Nous considérer non pas seulement comme un père, mais comme un ami. »

Il tint aussi à les encourager :

« ...Ne craignez pas, leur dit-il, si vous êtes encore peu nombreux. Restez fidèles à votre bannière et la promesse de l'Evangile s'accomplira en vous, et vous régnerez. « *Nolite timore, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum* ». — Ne craignez pas, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.

Ne vous laissez pas décourager si tous ceux qui professent les mêmes principes catholiques ne s'unissent pas toujours avec vous dans l'emploi des méthodes qui visent un but commun à tous et que tous désirent atteindre... »

Au mois de juillet précédent, Marc Sangnier prenait la parole au Congrès eucharistique international, tenu cette année-là dans la ville d'Angoulême, et le *compte rendu officiel* voulant traduire l'impression produite par son discours s'exprime ainsi :

« ...Pendant une heure, tout l'immense auditoire du Congrès a unanimement vibré sous le charme et la

puissance de l'étonnante parole du jeune président du *Sillon*.

Les applaudissements ont succédé aux applaudissements, les ovations aux ovations, et quand, épuisé lui-même, M. Marc Sangnier s'est assis, il y a eu tout d'abord comme une souffrance de ne plus l'entendre, puis une nouvelle explosion de bravos pour lui dire la sympathie profonde, la reconnaissance émue du Congrès.

Et quand l'ovation faite à l'orateur a eu pris fin, NN. SS. les Evêques n'ont eu ni à féliciter M. Marc Sangnier, ni à ajouter aucun commentaire à son discours.

Et comme si ce silence avait pu étonner, Mgr d'Angoulême, le lendemain, en donnait l'explication :

« Vous vous défendiez, Messieurs, de toucher à l'Eucharistie parce que vous n'êtes pas prêtres ; rassurez-vous, il y a un *regale sacerdotium* auquel appartiennent tous les chrétiens ; de ce sacerdoce vous pouvez vous non seulement les prêtres, mais les pontifes. »

C'était l'un de ces pontifes que l'on venait d'entendre ; il n'y avait rien à ajouter à sa parole. » (1)

Enfin, le 2 décembre de cette même année 1904, au *Congrès marial mondial* tenu à Rome, en la Basilique des SS. Apôtres, pour le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Marc Sangnier par une insigne distinction était appelé, lui seul laïque français,

(1) Compte rendu officiel du Congrès eucharistique à Angoulême, en 1904 ; p. 239.

à prononcer un discours en l'honneur de la Très Sainte Vierge. (1)

Le *Sillon* était véritablement comblé des faveurs de l'Église.

Et il faut bien remarquer ceci, qui est extrêmement important :

D'une part l'épiscopat, en bénissant le *Sillon*, lui laissait la plus entière liberté ;

D'autre part, le *Sillon* n'entendait nullement faire couvrir, aux yeux public, ses initiatives par la haute autorité des Pasteurs, il déclarait en garder la pleine responsabilité.

Il faut insister un peu sur cette double constatation.

Oui, il est très vrai, que le Clergé s'est mis, avec le plus total désintéressement, à la disposition des Sillonnistes ; des prêtres distingués par leur savoir ont pris le rôle très modeste de conseilleurs de cercles ; nulle part ils n'ont prétendu diriger ; il fallait même, en certains cas, lutter pour les empêcher de se mettre au rang des simples camarades, et c'est à eux, beaucoup plus

(1) Voir la note de la page 108-109 sur ce discours, et lire le discours lui-même à la fin du présent ouvrage.

qu'aux laïques, que Marc Sangnier était obligé de dire : « Un prêtre ne peut pas être tout bonnement un Sillonniste comme un autre ». C'est ainsi que le *Sillon* a vu se multiplier autour de lui ces amitiés sacerdotales qui ont été si précieuses pour la formation spirituelle de ses membres. Ces amitiés durent encore à l'heure actuelle, il s'en est même formé de nouvelles et elles continuent à produire les mêmes fruits.

D'un autre côté, il est très vrai aussi que le *Sillon* n'a jamais voulu faire endosser par l'Eglise les responsabilités qu'il était de son devoir de garder pour lui. Précisément en cette même année 1904 où l'Eglise voulut bien donner au *Sillon* infiniment plus qu'il ne pouvait demander, Marc Sangnier écrivait que tout en ayant « recueilli les encouragements les plus réconfortants et les sympathies les plus illustres », le *Sillon* n'avait « nullement le droit de se placer au-dessus des discussions et des polémiques, ni de réclamer un patronage officiel de quelque autorité que ce fût ». Il ajoutait encore : malgré « l'importance que le *Sillon* attache aux encouragements du Pape et des Evêques, il ne saurait

évidemment demander à ceux-ci ni investiture ni patronage officiel, le terrain particulier sur lequel il travaille le lui défend... » (1)

C'est dans la préface même du recueil intitulé *Lettres et documents*, où l'on a réuni les témoignages décernés au *Sillon* par la hiérarchie sacrée, que se trouvent ces déclarations.

Il faut donc mettre complètement de côté l'idée que le *Sillon* a été, à un moment donné, obligé de choisir entre la bienveillance des Pasteurs ou la perte de sa liberté, et que là se trouve l'explication de ce fait que, maintenant, dans un certain nombre de diocèses, la situation des groupes du *Sillon* envers l'autorité ecclésiastique n'est pas telle que les Pasteurs sembleraient la vouloir, ni telle que la souhaiteraient les Sillonnistes eux-mêmes. Cette supposition serait injurieuse pour l'épiscopat qui ne voudrait certainement pas, de gaîté de cœur, mettre des fidèles dans une pareille impasse; de plus, elle ne reposerait sur aucun fondement sérieux : les choses ne se sont point passées ainsi.

C'est, nous semble-t-il, dans des raisons

(1) Recueil intitulé : *Lettres et documents.*

d'ordre plus profond et rattachées aux problèmes sociaux, politiques et religieux agités actuellement en France, qu'on peut trouver la cause de la situation plus ou moins anormale faite en certains endroits au *Sillon*, situation dont les Sillonnistes sont les premiers à ne pas désirer la prolongation.

Essayons de nous expliquer là-dessus en retraçant ce que nous avons vu s'accomplir sous nos yeux : (1)

---

(1) On nous dira peut-être : Il est inutile de chercher si profond : les Sillonnistes se sont mis en insurrection contre l'autorité religieuse ; ils ont commis des écarts et voilà pourquoi on les a rejetés. Non ; le procès du *Sillon* ne peut pas s'instruire d'une façon aussi expéditive. C'est dans un nombre restreint de diocèses qu'il y a eu des reproches de ce genre faits au *Sillon*, et les Sillonnistes sont tout décidés à corriger dans leur conduite tout ce qui pourrait donner lieu à ces plaintes ; dans d'autres diocèses on a fait des réserves parce que le *Sillon* se décidait à entrer sur le terrain de la politique ; dans beaucoup de diocèses enfin, on a trouvé que le *Sillon* usait de son droit en allant jusqu'au bout de ses idées, et qu'il suffisait du silence des Pasteurs pour ne donner à personne le droit de faire retomber sur l'Eglise les responsabilités de l'action sillonniste. Disons aussi que de bien précieuses amitiés parmi leurs vénérés Prélats n'ont cessé de réconforter les Sillonnistes même aux heures les plus difficiles.

Des adversaires de l'épiscopat ont prétendu découvrir une autre raison : « Voyez, ont-ils dit aux Sillonnistes, tout ce que certains « évêques en redingote » font contre vous ; ce sont eux qui dictent aux Prélats les mesures qui vous atteignent ; ce sont eux qui les obligent à procéder ainsi en les menaçant de retirer

On peut affirmer qu'au moment même où NN. SS. les Evêques favorisaient le plus ostensiblement le *Sillon,* celui-ci demeurait bien réellement « l'*initiative spontanée* de quelques jeunes hommes, désireux de travailler de toutes leurs forces au mieux-être de la société tourmentée dans laquelle ils étaient nés »... « une *libre tentative* de jeunes *démocrates* français, désireux de réaliser dans leur pays l'organisation sociale qui leur paraît la meilleure et la plus opportune ». Ces expressions sont encore de Marc Sangnier dans la préface, dont il vient d'être question il y a un instant : elles n'étaient pas

---

leurs subsides pour le denier du culte ». Certes, les Sillonnistes n'ignorent pas que certains laïques ne doutent de rien comme en témoignent la curieuse lettre d'un journaliste aux Evêques, citée dans l'*Eveil démocratique* du 17 octobre 1909, et le récit du Bon Père Harmel, où la tentative de chantage auprès d'un Prélat n'est pas même gazée. (*Eveil démocratique* du 3 octobre 1909). Mais en premier lieu ils considèrent ces laïques entreprenants comme des phénomènes curieux mais relativement rares, et, en second lieu, ils savent que quand il y aurait un bataillon de ces laïques entreprenants autour de l'épiscopat, cela ne signifierait rien du tout, car l'épiscopat sait se diriger lui-même sans recourir à leurs conseils.

Note ajoutée lors de la correction des dernières épreuves (4 décembre 1909).

Le résultat de l'enquête de M. A. Monniot ne nous oblige pas à modifier ce qu'on vient de lire : tout l'épiscopat a été consulté ; trente-huit prélats n'ont fait aucune réponse, et trente, sur les cinquante-deux dont parle M. Monniot, ont répondu qu'ils n'avaient pas à prendre parti.

dictées par un besoin de circonstance ; elles correspondaient bien à ce que le Président du *Sillon* et ses amis avaient toujours entendu faire.

Mais le *Sillon* grandissait, ce qu'il devait être apparaissait peu à peu ; ce qui n'avait été chez lui d'abord qu'une aspiration démocratique dont on pouvait sourire et ne point s'inquiéter, se transformait en une action positive pour la démocratie et la république ; ses idées économiques et politiques, en se précisant, arrivaient à présenter un contraste évident avec les idées de certains autres catholiques dont l'opinion politique était monarchiste ou dont le programme économique était celui du vieux libéralisme orthodoxe.

D'un autre côté, déjà vers la fin du pontificat de Léon XIII, il semblait bien que la mauvaise volonté des hommes au pouvoir se rencontrât avec les répugnances des conservateurs pour détruire tout espoir de résoudre promptement et pacifiquement, par un accord mutuel, le conflit qui séparait de l'Eglise le gouvernement de la République.

Les catholiques de France, sur le terrain politique, se trouvaient donc profondément divisés,

et il semble tout naturel que, dans une pareille situation, le Souverain Pontife et l'épiscopat français aient tenu à prendre position en dehors et au-dessus des questions politiques et à ne plus se préoccuper que de l'union des catholiques sur le terrain religieux.

Néanmoins, les questions politiques demeurent et leur répercussion sur les choses de l'ordre religieux demeure aussi : On ne voit pas comment la religion reprendrait en France l'influence qu'elle doit avoir non plus seulement sur des individus ou des familles, mais *sur la vie nationale* elle-même, à moins qu'il ne se trouvât des citoyens catholiques capables d'établir un régime, monarchique ou républicain, respectueux des droits de la conscience chrétienne et catholique. (1)

Donc les citoyens français doivent travailler à l'avènement de ce régime, et les Sillonnistes

---

(1) Nous ne disons pas que ces catholiques laïques feront, à eux seuls, par une action d'ordre civique, la restauration religieuse de la France ; mais simplement que, si cette restauration doit se faire, il faudra bien que la bonté de Dieu et l'action du Clergé déterminent un nombre suffisant de citoyens à faire le nécessaire pour que la cité ne soit pas fermée à l'Eglise.

croyant que l'impuissance monarchique est un fait irrémédiablement établi pour la France d'aujourd'hui, ne peuvent songer qu'à faire la *République* respectueuse du catholicisme.

Mais c'est là une initiative d'ordre civique pour laquelle ils ne peuvent pas demander à être couverts par l'autorité religieuse des Evêques ; c'est à leurs risques et périls qu'ils doivent marcher, et déjà Marc Sangnier le disait clairement dans son adresse au Souverain Pontife Pie X, au mois de septembre 1904 : « Nous n'avons nullement la prétention injustifiée de solliciter de Votre Sainteté une préférence exclusive pour les méthodes propres au *Sillon,* ni une confirmation formelle de notre confiance en l'avenir de la Démocratie en France ».

L'épiscopat, d'ailleurs, montre bien qu'il l'entend ainsi, en multipliant comme il le fait ses avertissements aux prêtres pour que ceux-ci restent au-dessus de toutes les discussions touchant la forme du gouvernement, afin d'être toujours les ministres de Dieu pour tous les fidèles sans distinction d'opinions politiques.

Telles sont les raisons pour lesquelles Marc

Sangnier et ses amis croient qu'aujourd'hui plus que jamais, leur action sur le terrain civique doit se faire sous le contrôle et non sous la direction immédiate de la hiérarchie sacrée, c'est-à-dire sans engager la responsabilité de celle-ci. Ils savent que cette conduite est d'ailleurs conforme aux principes catholiques.

Mais cela veut-il dire qu'ils entendent vivre *ignorés* de leurs Evêques? — Non, bien au contraire; ils veulent en être connus et *comme Sillonnistes* et *comme catholiques* :

Comme Sillonnistes, ils ont sans doute une action temporelle à exercer, mais cette action a une répercussion religieuse très réelle, (1) c'est un fait. Si donc ils doivent prendre eux-mêmes l'initiative des réunions publiques ou privées par lesquelles ils cherchent à atteindre l'opinion pour réaliser le travail d'éducation civique destiné à rendre possible la République démocratique, — ils souhaitent ardemment que leurs groupes soient en contact très suivi avec des prêtres approuvés par l'autorité ecclésiastique. Dans bien des diocèses, les

(1) Cette répercussion religieuse a été signalée dans divers endroits du présent ouvrage et notamment au chapitre IV.

prêtres non seulement donnent des soins spirituels individuels aux Sillonnistes; mais ils s'occupent des groupes eux-mêmes tant pour compléter l'instruction religieuse de leurs membres, que pour veiller à la pureté de la doctrine dans l'étude de toutes les questions où le temporel touche au spirituel. Ces prêtres ont toute l'influence qu'ils veulent; quand ils s'occupent d'un groupe pendant quelque temps ils en deviennent l'âme. Quand ils manquent, leur absence laisse un grand vide : au lieu du commentaire vivant que le prêtre ferait de l'Évangile au commencement de la réunion, on doit se contenter de la simple lecture d'un livre d'évangile annoté; c'est à la simple lecture d'un bon livre également qu'on se trouve réduit par tout ce qui est proprement entretien spirituel, et c'est déjà une grande lacune ; mais il peut arriver pis encore : en certains endroits, par scrupule religieux, les membres d'un cercle n'osent pas même faire cette lecture en commun, craignant d'empiéter sur le domaine réservé à l'action sacerdotale, et cela ne va pas sans détriment pour la vie chrétienne dans le groupe. Aussi, partout où ils sont privés du

prêtre, les Sillonnistes désirent ardemment le voir reprendre une place que lui seul peut remplir. Cette place ils ne la lui mesureront pas, ils ne la lui feront pas ; elle lui appartient et c'est son évêque seul qui peut dire ce qu'elle doit être. (1)

Comme *catholiques* surtout, les Sillonnistes ne veulent pas être ignorés de leurs évêques. Catholiques avant même que d'être Français, (2) ils font passer en première ligne leur devoir d'enfants de l'Église. S'ils ont refusé de suivre comme chefs sur le terrain religieux des laïques qu'aucune consécration divine n'imposait à leur confiance, c'est précisément parce qu'ils croient, comme l'Église l'enseigne et comme leur Président l'a tant de fois répété, que l'unité religieuse ne peut se faire qu'autour des seuls Pasteurs. Ils ne disent pas : « De l'*Action libérale*, de l'*Action française*, du *Sillon* et de tous les autres groupe-

(1) Il y a quelques années, des prêtres ont quitté certains groupes sillonnistes ; mais je tiens à rappeler ici que les difficultés qui ont occasionné leur départ ont été connexes avec une crise que le *Sillon* traversait alors et dont ces prêtres n'étaient nullement la cause. Sans cette crise qui a tout compliqué, je crois fermement que les difficultés auxquelles j'ai fait allusion auraient été facilement aplanies. (Note de l'Auteur.)

(2) Cf., p. 89 et suiv. : *Catholiques avant tout.*

ments on devrait faire une *fédération* catholique ». — Non ; cela au contraire, c'est la mort de l'unité catholique, car les groupements existent à cause de leurs différences, et ces différences font que les groupements en tant que groupements, ne peuvent que s'opposer. Mais si l'on est catholique, peu importe qu'on soit royaliste, républicain ou bonapartiste, on est fils de l'Église et l'on combat sous les ordres de son Évêque. Dans l'union des catholiques autour des Pasteurs, les groupements dont la raison est d'ordre spirituel — tels les tiers-ordres et les confréries — peuvent rester formés cela se conçoit ; mais les groupements dont la raison est d'ordre temporel doivent disparaître en arrivant sur le terrain de l'union catholique et livrer leurs individus aux chefs ecclésiastiques qui les grouperont comme ils l'entendront.

C'est pourquoi, dans le dernier Congrès national comme dans les précédents, la recommandation du *Sillon* à tous les camarades était de participer aux œuvres paroissiales et diocésaines non comme Sillonnistes, ce qui supposerait des tendances particulières ; mais comme bons catho-

liques, comme pieux fidèles, et en cherchant à entrer le mieux et le plus complètement possible dans l'esprit religieux qui doit animer ces œuvres.

Pour conclure nous donnerons encore une fois la parole à Marc Sangnier :

« Répétons-le, dit-il dans *le plus grand Sillon,* (1) nous ne sommes ni des théologiens ni des exégètes. Notre œuvre est directement laïque et temporelle. Mais, puisque nous avons de la foi religieuse au fond du cœur, nous espérons bien la surnaturaliser. Nous demandons à Dieu de se servir de nous, quelle que soit notre faiblesse, pour que son règne arrive sur la terre.

Sans doute, tous les hommes de bonne volonté, tous ceux qui croient à un idéal de justice et de fraternité peuvent travailler à une même œuvre démocratique, et Léon XIII recommandait déjà cette collaboration de tous les honnêtes gens. Mais nous sommes convaincus que les catholiques, qui s'appuient sur l'enseignement moral et social de l'Eglise et qui trouvent dans la pratique de leur religion une source d'énergie sans cesse renouvelée, seront, s'ils le veulent, à l'avant-garde du véritable progrès social. Ainsi ils apparaîtront vraiment devant les hommes comme les témoins de leur foi.

Soyons bien certains que si nous sommes capables de ce victorieux effort, les prêtres, les évêques et le Pape se réjouiront dans leur cœur de l'œuvre que nous aurons accomplie, verront en nous les fils de leur prédilection

(1) *Le plus grand Sillon,* p. 157.

et nous combleront de leurs plus reconnaissantes bénédictions.

Tant que nous n'aurons pas encore fait suffisamment nos preuves, comment oserions-nous nous plaindre de n'être accompagnés dans la lutte que par leurs vœux discrets ? Hâtons-nous donc d'être forts. Toute paresse serait coupable, toute lâcheté criminelle. La route libre s'ouvre largement devant nous. Sans plus nous attarder aux vaines et stériles polémiques, élançons-nous-y généreusement. Promettons moins et faisons davantage. Celui qui a dit : « Paix aux hommes de bonne volonté » ne permettra pas à notre ardeur de tomber inerte. Il la soutiendra et la poussera en avant jusqu'au triomphe de ses desseins. »

FIN

NOTE

Dans les pages qui précèdent nous avons dû, conformément au dessein annoncé par le titre même de l'ouvrage, envisager le Sillon *d'un point de vue très spécial : il s'agissait de montrer la conformité de l'action et des idées sillonnistes avec les principes catholiques. Nous recommandons vivement aux personnes désireuses d'avoir une vue d'ensemble sur les idées du* Sillon, *de lire le* « Plus grand Sillon », *ouvrage écrit par Marc Sangnier. (Aux bureaux du* Sillon, *34, Boulevard Raspail, Paris, VII*e *; prix : 1 fr. 50.*

On trouvera aussi pour l'histoire et l'organisation du Sillon, *des renseignements utiles dans l'ouvrage de Louis Cousin :* Vie et doctrine du Sillon.

APPENDICES

APPENDICES

LETTRE DE MARC SANGNIER

A

Son Eminence le Cardinal LUÇON

Archevêque de Reims (1)

Paris, le 18 février 1909.

EMINENCE,

Il n'est pas de sacrifice que je ne me sente, avec la grâce de Dieu, capable de faire pour conserver la foi catholique. Je n'ai jamais craint de rendre témoignage à cette foi devant les hommes les plus irréligieux et dans les assemblées les plus hostiles. Je veux, de toute mon âme, rester docile aux enseignements de l'Eglise, obéissant à l'autorité religieuse des pasteurs légitimes. Je suis dans la volonté absolue de me soumettre à la discipline catholique et je crois avoir toujours essayé de le faire de mon mieux.

Usant de la liberté que l'Eglise reconnaît à ses enfants sur le terrain temporel, je m'efforce de travailler avec mes camarades à propager en France un mouvement républicain et démocratique. Notre succès affranchirait

---

(1) C'est à cette lettre que renvoie la note de la page 5.

la France de la domination de certains hommes qui sont plus attachés encore à la haine du catholicisme qu'à l'amour de la République et détruirait l'équivoque derrière laquelle les sectaires antichrétiens cachent leurs mesures de persécution, qu'ils représentent comme une nécessité de la défense républicaine.

Bien que notre action soit directement temporelle, je n'ai jamais eu la coupable pensée de la soustraire au contrôle de l'Eglise. La politique et la sociologie touchent à la morale et l'Eglise est la gardienne non seulement du dogme, mais aussi de la morale. Je n'ai jamais cessé de répéter partout cette vérité catholique.

Je reconnais bien volontiers que je ne suis, hélas ! ni infaillible, ni impeccable. Mais je supplie très respectueusement et très filialement Votre Eminence de bien vouloir m'indiquer en quoi les camarades qui travaillent avec moi « s'égarent » à ma suite « hors de la voie droite » et sur quels points la propagande du *Sillon* compromet la « pureté de la foi et de la doctrine ».

Si j'ai pu tomber involontairement dans quelque erreur de doctrine ou de conduite, je veux le déplorer avec humilité et éviter avec soin de retomber dans ces agissements coupables ou ces opinions condamnées.

Je demande donc, avec la plus pressante insistance, à Votre Eminence de ne pas persévérer dans sa résolution de refuser de me recevoir et de me permettre ou de me justifier ou de reconnaître et de regretter mes erreurs.

Ce n'est pas sans une intime douleur que je songe à l'anxiété de mes camarades qui se voient chassés des œuvres catholiques, auxquelles ils n'avaient cessé de prodiguer le dévouement le plus ardent et le plus désintéressé, et qui se demandent avec angoisse quelles fautes on reproche à ce *Sillon* qui pour beaucoup d'entre eux

a été le chemin de la conversion ou le moyen dont Dieu s'est servi pour élever leurs cœurs et les rapprocher davantage de Lui.

Ce n'est pas non plus sans la plus troublante inquiétude que j'entends les réflexions de cette foule indifférente ou irréligieuse qui suivait avec une curieuse sympathie l'effort républicain du *Sillon,* mais qui ne demande qu'à trouver un prétexte pour calomnier à nouveau l'Eglise et prétendre que les catholiques sont des citoyens diminués et que, malgré leur inflexible volonté d'être et de devenir parfaitement catholiques, ils seront rejetés, s'ils sont loyalement républicains et démocrates.

Vous me pardonnerez, Eminence, de vous avoir ainsi parlé avec simplicité et en toute franchise, comme il convient qu'un fils parle à son père.

Puissiez-vous au moins sentir que si je souffre beaucoup, rien ne brisera la fidélité indéfectible de mon attachement à Jésus-Christ et à son Eglise ; et veuillez agréer l'assurance de mon plus profond respect.

Marc SANGNIER.



DISCOURS PRONONCÉ PAR MARC SANGNIER
Président du Sillon

AU CONGRÈS MARIAL, MONDIAL, DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1904, TENUE DANS L'ÉGLISE DES SS. APOTRES, A ROME.

EMINENCES,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS, (1)

L'Evangile nous rapporte que la Sainte Vierge, dès qu'elle eut mis au monde le Sauveur attendu depuis tant de siècles, vit accourir de pieux adorateurs empressés à rendre hommage au Messie et à saluer le Fils de Dieu. Mais nous savons aussi qu'avant que les Mages eussent incliné leurs têtes couronnées devant cette divine humilité à laquelle les avait conduits l'étoile mystérieuse et qu'ils jugeaient plus puissante et meilleure que toute leur gloire humaine, les anges eux-mêmes avaient tenu à avertir tout d'abord de pauvres bergers, comme si les premiers adorateurs de Jésus eussent dû être tout naturellement choisis parmi les plus petits d'entre les hommes.

Je ne m'étonne donc plus du surprenant honneur qui m'est fait, et je devine pourquoi l'on a tenu à me réserver une des premières places dans cette illustre assemblée. Ce n'est pas en vain que le Christianisme est venu briser l'ordre ancien des orgueilleuses préséances, et que le Sauveur du monde, au grand scandale des Juifs qui rêvaient d'un Messie guerrier et des Païens qui

(1) Voir sur ce discours la note des pages 108, et 109.

s'effrayaient de tant de bassesse, a tenu à s'entourer de simples et d'ignorants, de pauvres de corps et d'esprit auxquels il a donné la sublime mission de vaincre le monde.

Sans doute, l'Immaculée, dont nous célébrons l'admirable privilège que l'Eglise, il y a cinquante ans, définissait solennellement avec l'infaillible autorité que lui a donnée son divin fondateur, accueillera-t-elle favorablement les louanges des jeunes démocrates qui apportent à son Fils non les riches présents des Mages, mais l'offrande entière de leur bonne volonté : eux aussi, tandis que dans la plaine ils travaillaient tout courbés sur les rudes labeurs qui font vivre les corps, ils ont entendu de célestes harmonies, ils ont compris que les peuples avaient besoin d'un idéal pour les éclairer et les soulever : ils ont suivi la voix intérieure qui les poussait et se sont agenouillés, les mains jointes, non devant un arrogant sauveur armé d'un glaive et entouré de guerriers, mais devant le doux salut que les bras bienfaisants d'une Vierge tendaient à leur cœur assoiffé d'amour et de fraternité tandis que les anges chantaient : « Paix aux hommes de bonne volonté ».



Le monde est méchant. La force est maîtresse, et c'est en vain que naissent dans l'âme des hommes de saints désirs, fleurs fragiles que dessèche le vent des discordes. Le pied pesant des rudes destinées écrase tant de vies humaines que l'on veut faire des lois pour que la Justice règne, que l'homme ne soit plus esclave de la machine ou de la terre ; mais les lois tombent impuissantes si les cœurs d'abord ne sont atteints. Les socialistes prétendent imposer à tous une solidarité qu'ils décrètent

mais dont ils ne peuvent faire sentir l'utile et profonde beauté. Réclamant la justice, ils tuent la liberté. Ils n'ont pas découvert ce qui unit les hommes, et que, si les intérêts matériels immédiats et égoïstes les divisent, ce qui les rapproche c'est la communauté des biens moraux, richesses immatérielles qui s'accroissent en se donnant, se multiplient en se partageant.

Quand Dieu décida de sauver le monde, il résolut d'envoyer sur la terre son fils unique pour en faire le sauveur des hommes ; mais il voulut d'abord que l'humanité marchât comme au devant de cette divine sainteté qui allait descendre du ciel. Il lui prépara le corps d'une Vierge Immaculée d'où devait sortir le corps même du Christ et il demanda à Marie, cette partie la plus auguste et comme ce sommet de perfection de l'humanité entière, si elle acceptait le privilège glorieux mais surhumainement douloureux aussi de la Maternité divine. Et Marie répondit : « *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* ».

C'est le *fiat* de l'humanité fournissant à Dieu de quoi se faire un corps semblable au nôtre pour le salut du monde. Au jardin de Gethsémani quand le Christ accepta le calice et dit au Père : « *Que votre volonté soit faite et non la mienne* » ce fut le *fiat* de l'Homme-Dieu sauvant le monde.

Et le Père voulut que l'œuvre de la Rédemption fût ainsi consentie deux fois et par la Vierge Marie et par son divin Fils.

De même aujourd'hui, il ne veut pas non plus nous sauver malgré nous. Il réclame que nous soyons ses coopérateurs. Peuples comme individus, nous devons *préparer les voies au Seigneur* si nous voulons que celui-ci *fasse pleuvoir le Juste.*

Que les nations qui souffrent des crises morale et sociale les plus cruelles, sachent bien qu'il y a autre chose au fond des maux qui les désolent qu'une question d'économie politique, qu'un conflit d'intérêts, qu'il y a un problème religieux qu'elles peuvent bien parfois essayer d'oublier, mais qui n'en demeure pas moins angoissant, inéluctable. Il faut qu'elles cessent d'avoir *des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre.*

C'est en s'élevant toujours plus haut, en exerçant leur élite aux nobles devoirs de la conscience et de la responsabilité civiques qu'elles s'apercevront un jour qu'à elles seules les forces humaines sont impuissantes à réaliser le rêve démocratique. Alors dans leur sublime ascension, elles rencontreront le saint rayonnement de Jésus Rédempteur et il faudra qu'elles retombent pesamment dans les ténèbres de la mort ou qu'elles s'abandonnent aux divins embrassements de leur Christ retrouvé en criant le *Fiat* libérateur. Et si le Christ devient l'âme vivante de la démocratie, si c'est Lui qui non seulement fait plier les genoux à l'égoïsme personnel devant le bien commun, mais identifie en Lui-même le bien de chacun et le bien de tous, étant à la fois l'expression la plus haute et la plus large de l'intérêt général, la plus étroite et la plus précise de l'intérêt particulier pour chacun de nous, comment ne pas voir que, du même coup, ce qui était utopie malfaisante chez les socialistes devient aussitôt, grâce à l'idéal chrétien et à la discipline morale du catholicisme, sublime et féconde réalité ?

Et nous, pauvres enfants, qui avons conçu, au seuil du siècle qui commence, la sainte ambition non de briser les ailes aux espérances mêmes de ceux qui traînent leurs efforts dans les vallées enténébrées du doute et de l'erreur,

du mal et leur faire partager bientôt la joie de nos pacifiques victoires, nous croyons, ô Marie, que vous regarderez avec affection notre confiance et que vous voudrez bien que nous portions partout, même parmi les plus pervers ou les plus égarés, l'amour de votre fils et son nom et la force sociale que nous met au cœur sa charité divine, puisque vous n'avez pas craint vous-même de le laisser aller parmi les pièges des sadducéens, les hypocrisies des pharisiens, et les foules méchantes qui l'ont pris à votre tendresse et ne l'ont acclamé un instant, tandis qu'il les traversait monté sur l'ânesse docile, au pacifique triomphe des Rameaux, que pour le crucifier ensuite ignominieusement entre deux voleurs !

...Et vous avez trouvé, Vierge royale, oublieuse des anciens privilèges de votre race, tandis que votre âme était magnifiée par la vision égalitaire de l'universelle rédemption, les paroles sublimes qui à tout jamais feront tressaillir l'humanité régénérée et dont la hardiesse effrayera les réformateurs les plus audacieux : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles. Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.*

O Vierge forte, Vierge prudente, que d'autres se scandalisent des mots qui sont tombés de vos lèvres inspirées ! Nous, nous les répéterons avec amour et nous les redirons aux pauvres ignorants de vos leçons divines qui s'essayent à balbutier devant les foules trompées des phrases mortes qu'ils ont dérobées à l'Evangile de votre Fils alors qu'ils ont renié sa foi, mauvais bergers, indignes pasteurs de peuples qui veulent que les moissons germent sans les semences, que la démocratie naisse sans le Christ, qui ne jettent que des paroles vaines car ils ne sont pas les disciples de Celui qui a dit : *C'est moi qui suis le chemin, la vérité et la vie.*



Tout le peuple chrétien est en joie. On fête un dogme auguste qui, d'en haut, fait tomber de la pureté et de la lumière sur notre terre que tant de sombres hontes déshonorent. Les hommes sont enclins au mal, souillés dans leur chair, corrompus dans leur cœur ; les plus saints eux-mêmes portent en eux le mauvais désir de la concupiscence infâme !... Courage et relevons la tête : Marie, notre mère est immaculée ! Le mensonge, l'âpre désir du gain, la richesse avare et sordide ont tendu partout leurs filets et leurs pièges ; on raille les naïfs qui croient encore à la loyauté, à la simplicité candide et blanche... Que ces pauvres d'esprits relèvent la tête : Marie est notre mère ; elle est immaculée.

Plus qu'aucune autre patrie, la vieille terre de France est meurtrie d'impiété, flagellée de haine... C'est pourtant votre terre aimée, ô Notre-Dame de Paris, de Chartres, d'Amiens, de Fourvières et de tant de bonnes villes qui, si longtemps, furent fidèles et pieuses ; c'est pourtant votre jardin choisi de grâces et de miracles, ô Vierge de la Salette et de Lourdes !...

...Puisqu'on voulait qu'une voix jeune et humble, s'élevant de la foule de ceux qui vous aiment, vînt réparer les outrages en chantant vos louanges, on a bien fait, n'est-ce pas ? de choisir une voix de France.

L'hiver est rude, la tempête menace les riches moissons d'amour que Marie fit germer sur notre sol, mais dans le sillon ouvert les graines neuves sont déjà tombées. Ayez confiance, ô Sainte Vierge, votre sourire fécondera les gerbes nouvelles pour les récoltes futures. Voyez ! Déjà la rude écorce craque sous une ardente poussée de vie : c'est la jeune France qui monte !

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

Education civique et action politique

CHAPITRE IV

L'esprit religieux au Sillon

CHAPITRE V

Le Sillon et la discipline catholique

CHAPITRE VI

Le Sillon et la doctrine catholique

CHAPITRE VII

Le Sillon et les questions mixtes

CHAPITRE VIII

Le Sillon et les questions sociales et économiques

CHAPITRE IX

Quelques actes du Sillon

CHAPITRE X

La hiérarchie ecclésiastique et le Sillon

APPENDICES

Grenoble, imprimerie Vallier.

ERRATA

Page 10, ligne 27, lisez **par** au lieu de *pas*.

» 57, » 7, lisez **rétractation** au lieu de *rétraction*.

» 98, avant-dernière ligne, lisez **christianisme et socialisme** au lieu de *christianisme socialiste*.

» 111, ligne 12, lisez **souple** au lieu de *simple*.

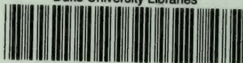
» 119, » 17, lisez **indigne paix** au lieu de *indigne de paix*.

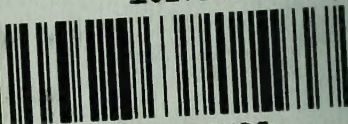
» 121, » 16, mettez une virgule après *vivante*.

» 123, » 4, mettez une virgule après *expropriation*.

» 153, » 15, lisez **Grenelle** au lieu de *Grenoble*.

» 193, » 13, lisez **timere** au lieu de **timore**.


Duke University Libraries
D01287173T


D01287173T
DUKE-LSC